

8^e RÉUNION MINISTÉRIELLE DU FORUM FCSA, À DAKAR (SÉNÉGAL)

Lamamra : «L'Algérie accorde un intérêt particulier au partenariat sino-africain»

P. 24

ENERGIE

L'Opep célèbre le 5^e anniversaire de l'accord «historique» de Vienne

P. 6

ALGÉRIE-EGYPTE

Salon de Défense EDEX-2021 en Egypte : Saïd Chanagriha visite plusieurs stands

P. 4

ELECTIONS LOCALES

La légitimité des nouvelles institutions, le pari réussi du président Tebboune

La légitimité des élections en Algérie depuis la présidentielle de décembre 2019 "reste forte", soutiennent des observateurs, dans une lecture des résultats des élections locales de samedi dernier, annoncés par l'Autorité nationale indépendante des élections.

P. 3

DÉVELOPPEMENT

Un effort «soutenu» a été déployé pour «sortir les zones d'ombre de leur précarité»

P. 4

EDUCATION

Maintien des épreuves du BEM

P. 2

VACCIN

Covax bat un record de livraisons de doses et demande un effort aux donateurs

P. 11

SANTÉ

Ce qui peut se cacher derrière votre fatigue

P.p 12-13

FOOTBALL

(GR.D/1^{RE})
SOUDAN-ALGÉRIE (4-0)
Les Verts dominent, démarrent du bon pied

P. 21



ONU

Plus d'un tiers de la population mondiale pas connectée à internet

P. 17

ANP

Des tentatives d'introduction de plus de 3 qx de kif traités via le Maroc déjouées en une semaine

P. 24

EDUCATION

Maintien des épreuves du BEM (ministère)



Le ministère de l'Education nationale a affirmé, mardi, que les épreuves de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) sont toujours maintenues, démentant ainsi les informations relayées par certains médias et sur les réseaux sociaux, et soulignant par la même l'importance de «recueillir l'information à la source».

Le ministère a précisé, dans un communiqué, que le BEM «sanctionne un cycle d'enseignement obligatoire et permet d'évaluer les compétences de l'élève et ses potentialités pour poursuivre ses études dans l'enseignement secondaire général et technologique», réfutant les informations relayées par certains médias et sur les réseaux sociaux faisant état de l'annulation de cet examen.

Le ministère a souligné l'impératif de «recueillir l'information à la source, et ce via le site électronique du ministère ou sur sa page Facebook officielle et authentifiée».

Les inscriptions à cet examen national ont déjà été lancées dimanche et se poursuivront jusqu'au 23 décembre 2021, a rappelé le ministère.

ALGER

Le trafic ferroviaire perturbé mercredi matin en raison d'un mouvement de protestation (SNTF)



Les trains de banlieue sur les lignes reliant Alger à El Affroun, Thenia et Zéralda, ainsi que les trains de grandes lignes ont connu mercredi matin des perturbations dans leur marche en raison d'un mouvement de protestation, a indiqué la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

«Cette perturbation vient suite à un mouvement de protestation qui a été déclenché ce matin à 08h00, par des conducteurs de trains de la région d'Alger, sans préavis», a précisé la SNTF dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Les trains sur les lignes concernées ont repris leur circulation normale, a fait savoir la SNTF vers midi.

FOOTBALL

Séminaire pour l'installation du processus "Referee Education Leading-Rel" à Ben Aknoun (FAF)

Le deuxième séminaire de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA), pour l'installation du processus "Referee Education Leading-Rel" a débuté mardi, à Ben Aknoun (Alger), en présence de 30 instructeurs, 8 encadreurs CFA et 90 arbitres d'élite, a-t-on appris mercredi auprès de la fédération algérienne de football (FAF). Le premier séminaire s'était déroulé le 25 au 29 novembre, au



même endroit, et sous la direction des mêmes experts internationaux, à savoir : le Mauricien Lim Kee Chong Yan et l'Égyptien Ramy Gamal. L'ouverture de ce deuxième séminaire, qui se poursuivra jusqu'au 4 décembre courant, a été assurée par Rachid Oukali, membre du bureau fédéral, président de la Commission des finances et représentant du président de la FAF.

APN

Reprise des travaux jeudi par une séance plénière consacrée aux questions orales



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux jeudi par une séance plénière consacrée aux questions orales concernant six secteurs ministériels, a indiqué mercredi un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Les questions concerneront les ministres de l'Énergie et des Mines, de la Culture et des Arts, de l'Industrie, de l'Habitat, l'Urbanisme et la ville, des Travaux publics ainsi que celui du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, note la même source.

TRANSPORT

Levée des réserves sur le navire «Tinziren» bloqué en Espagne



Le ministère des Transports a annoncé, mardi dans un communiqué, la levée de toutes les réserves sur le navire «Tinziren» bloqué en Espagne, affirmant qu'il est actuellement sur le chemin du retour.

«Dans le cadre des démarches entreprises pour le déblocage des navires de la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN-Nord) immobilisés au niveau des ports étrangers en raison de leur non conformité aux règles et normes juridiques et techniques internationales, il a été procédé, mardi 30 novembre 2021, à la levée de toutes les réserves sur le navire Tinziren, retenu au port d'Algésiras (Espagne) depuis octobre dernier.

Le navire est actuellement sur le chemin du retour», précise le communiqué.

A cette occasion, le ministre des Transports, Aissa Bekkai, a instruit les responsables des sociétés nationales de transport maritime de prendre toutes les mesures techniques, réglementaires et juridiques pour la mise en conformité des navires avec les normes établies par l'Organisation maritime internationale (OMI), a indiqué la même source.

MÉTÉO - BMS

Pluies sous forme d'averses orageuses attendues dans les wilayas de l'Ouest et du Centre du pays à partir d'aujourd'hui

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle, affecteront plusieurs wilayas de l'Ouest et du Centre du pays à partir de jeudi 02 décembre, a indiqué un bulletin météorologique spécial (BMS) émis, mercredi, par l'Office national de la météorologie.

Ces perturbations météorologiques d'un niveau de vigilance orange, toucheront les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Bouira, Blida, Médéa, Aïn Defla, Tissemsilt, Tiaret, Relizane, Mascara et Sidi Bel Abbes, affirme la même source.

Quant à la validité du BMS, elle s'étend du jeudi 02 Décembre à 06h00 au Vendredi 03 décembre à 06h00, ajoute le communiqué de l'Office national de météorologie, soulignant que les quantités de ces pluies, accompagnées de rafales de vent sous orages, sont estimées entre 20 et 40 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, précise la même source.

MÉDIAS

«El-Chihab El-Ilmi», nouvelle revue scientifique consacrée à la science et la technologie

«El-Chihab El-Ilmi», une nouvelle revue scientifique consacrée à la science et la technologie, notamment l'astronomie, vient de paraître, a indiqué un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Éditée en langue arabe par l'association «Sirius d'Astronomie», l'Unité de Médiation Scientifique, et la Direction de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (MESRS), cette revue vise à diffuser la culture scientifique au niveau du grand public.

Elle vise également à initier des dialogues sur les grandes questions actuelles touchant à la science et la technologie en faisant intervenir des chercheurs du monde entier et le public dans une action de médiation scientifique.

Publiée tous les trois mois, «El-Chihab El-Ilmi» représente la continuation de la «Sirius scientifique Magazine», dont trois numéros numériques avaient été publiés, et qui a été «très bien accueillis» par le lectorat des pays arabes.

Cette revue a la particularité d'être «la première revue de vulgarisation scientifique en Algérie», selon le communiqué.

Elle sera disponible en librairies à un prix subventionné, et distribuée gratuitement à travers les établissements scolaires du pays en coordination avec le ministère de l'Éducation Nationale.

A l'occasion du lancement, une version électronique téléchargeable sera disponible, à l'adresse: <http://siriusalgeria-mag.net>.

Le nom du magazine est inspiré de magazine «El-Chihab», fondé par Cheikh Abdelhamid BenBadis, le fondateur de l'Association des Oulemas Algériens, expliquent l'éditeurs.

COUPE ARABE DE LA FIFA

Mobilis vous accompagne au Qatar

À l'occasion de la Coupe Arabe FIFA Qatar 2021, Mobilis annonce le lancement des Pass Internet Roaming, au profit de ses abonnés prépayés, en partenariat avec l'opérateur mobile Vodafone Qatar.

À partir du 1er décembre, Mobilis accompagne ses clients séjournant au Qatar pour encourager les Verts et assister à cette compétition footballistique, et leur donne la possibilité de rester en contact avec leurs proches, grâce aux Pass Roaming Qatar à différents quotas et budgets.

Ainsi, à travers les agences commerciales de Mobilis où en composant le menu *600#, les clients pourront activer l'un des paliers suivants :

Pass Roaming 100Mo = 50 DA pendant 24 heures.

Pass Roaming 250Mo = 100 DA pendant 03 jours.

Pass Roaming 500Mo = 250 DA pendant 07 jours.

Pass Roaming 1Go = 400 DA pendant 15 jours.

Mobilis saisit cette occasion et souhaite un bon séjour à nos clients et bonne chance aux Verts.

ELECTIONS LOCALES

Le FLN confirme son statut de première force politique, les Indépendants créent la surprise

Si le parti du Front de libération nationale (FLN) confirme son statut de première force politique en Algérie, en se classant à la première place aux élections locales de samedi dernier, les Indépendants créent la surprise, pour la deuxième fois après les législatives de juin dernier, en se maintenant sur le podium, selon les résultats préliminaires annoncés mardi par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Ainsi, le FLN est arrivé en tête avec 5.978 sièges dans 124 Assemblées populaires communales (APC) à travers 42 wilayas et 471 sièges aux Assemblées populaires de wilaya (APW) à travers 25 wilayas, a annoncé le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, lors d'une conférence de presse.

Le FLN est suivi par le Rassemblement national démocratique (RND) avec 4.584 sièges dans 58 APC à travers 27 wilayas, alors que les Indépendants arrivent en troisième position avec 4.430 sièges dans 91 APC à travers 24 wilayas, dépassant le Front El Mostakbel qui a pu obtenir 3.262 sièges dans 34 APC à travers 18 wilayas. Le Mouvement El Bina a obtenu, de son côté, 1.884 sièges dans 17 APC, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) 1.820 sièges dans 10 APC, et le Front des forces



socialistes (FFS) a glané 898 sièges dans 47 communes. Aux APW, les listes indépendantes qui s'érigent en force politique, arrivent juste derrière le FLN avec 443 sièges à travers 10 wilayas, alors que le RND se positionne à la troisième place avec 366 sièges dans 13 wilayas, le Front El Mostakbel avec 304 sièges à travers 12 wilayas, puis viennent le Mouvement de la société pour la paix

(MSP) avec 239 sièges à travers 5 wilayas, le Mouvement El Bina avec 203 sièges dans 3 wilayas et le FFS en 9ème position avec 40 sièges dans deux wilayas. Bien qu'ils ne représentent que 17% des listes des candidats pour les APC et 21% dans les listes pour les APW, les Indépendants auront ainsi réalisé une grande percée, au moment où les deux Alliances qui se sont constituées à l'oc-

casion de ces élections, n'ont obtenu que 12 sièges dans les APC, sans aucune majorité.

Pour ce qui est du taux de participation à ces élections locales, il est de 36,58 % pour les APC et de 34,76 % pour les APW. Au total, 7.514.422 électeurs ont voté lors du scrutin de samedi dernier pour les APC pour un corps électoral de 23.717.479 électeurs, soit 36,58 % pour les APC, et 6.902.222 électeurs ont voté pour les APW, soit 34,76 %, selon M. Charfi.

Ces résultats demeurent provisoires en attendant l'examen d'éventuels recours dont les procédures sont détaillées dans l'article 185 de l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 relative au régime électoral. Pour rappel, l'Algérie compte 1541 communes et 58 wilayas, dont dix nouvellement créées.

Les résultats témoignent de la «bonne voie» adoptée par le FLN (Baâdji)

Le secrétaire général (SG) du Front de libération nationale (FLN), Abou El Fadhl Baadji, a affirmé que les résultats des élections locales annoncés, mardi, témoignent de la «bonne voie» adoptée par le parti. Lors d'une conférence de presse consacrée à l'évaluation des résultats obtenus par le parti lors des Locales du 27 novembre, M. Baâdji a souligné que ces résultats étaient «une réponse forte à ceux qui ont tenté de déstabiliser le Front et témoignent de la bonne voie adoptée par le parti et de son ou-

verture à la société». Après avoir affirmé que le FLN «a été de nouveau plébiscité par le peuple algérien», le même responsable a salué «les militants et les dirigeants du parti pour leurs efforts, en dépit des difficultés à s'adapter aux changements importants opérés notamment dans les discours politiques». «Notre victoire se justifie car nous avons placé notre confiance en des hommes et des femmes compétents», a-t-il ajouté. M. Baâdji a déploré en revanche les défaillances constatées au niveau des structures du

parti dans certaines wilayas», soulignant qu'«il sera remédié à la situation après la fin des élections partielles des membres du Conseil de la Nation».

Concernant les alliances, le SG du FLN a souligné que son parti était ouvert à toutes les propositions d'alliance avec tous les acteurs politiques. Le FLN est arrivé en tête des élections locales avec 5.978 sièges dans 124 Assemblées populaires communales (APC) à travers 42 wilayas et 471 sièges aux Assemblées populaires de wilaya (APW).

Les résultats du RND, «honorables» (Zitouni)

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, a qualifié d'«honorables» les résultats obtenus par sa formation politique lors des élections locales du 27 novembre dernier, soulignant qu'un travail sera mené pour les améliorer à l'avenir. Réagissant aux résultats des élections, M. Zitouni a indiqué dans un post sur la page Facebook du parti que le RND qui a vu l'élection de quelque 5.000 de ses candidats à cette échéance électorale demeurerait une importante force politique sur la scène nationale et jouera son rôle pour la stabilité de l'Algérie et de ses institutions. Tayeb Zitouni n'a pas manqué de féliciter l'ensemble des partis ayant pris part à cette «fête politique», relevant que «la pro-

chaine période sera marquée par de nombreux défis, de grands programmes et des ateliers qui doivent être ouverts». Le SG du RND a lancé un appel aux élus du RND et à la classe politique afin de «mettre l'intérêt du citoyen au-dessus de toute considération», l'enjeu aujourd'hui, a-t-il dit, étant important sur les plans économique et social. M. Zitouni a également appelé à «la contribution à la construction d'une économie forte avec des institutions élues» tout en «participant à la résolution des problèmes sociaux dont souffrent les citoyens». En participant à ce rendez-vous, le RND aura contribué à «l'édification démocratique et à la concrétisation du processus de l'Algérie nouvelle», a-t-il conclu.

La légitimité des nouvelles institutions, le pari réussi du président Tebboune

La légitimité des élections en Algérie depuis la présidentielle de décembre 2019 "reste forte", soutiennent des observateurs, dans une lecture des résultats des élections locales de samedi dernier, annoncés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Ces élections, organisées pour la première fois, dans le calme et la sérénité, sont "réellement représentatives", estiment ces observateurs, signalant que le taux de participation "révèle qu'il n'y a pas de désintérêt pour la chose politique", dans le pays. Pour eux, le choix de nouveaux élus locaux "n'a pas été volé et personne ne pourra, dans cette Algérie nouvelle, tenter une forme de procès en «illégitimité démocratique»". "Les taux de participation n'entachent, en aucun cas l'élection d'illégitimité. C'est au fond ce qu'avait voulu expliquer le président Tebboune dans sa déclaration lors des dernières législatives", rappelle la source, affirmant que pour le président Tebboune, la légitimité électorale est "essentielle en démocratie".

Aujourd'hui, les Algériens sont représentés dans les différentes assemblées par des élus "légitimes, propres et patriotes", relèvent les mêmes observateurs, soulignant que le défi a été relevé par le président de la République qui n'a pas hésité, à la veille du double scrutin, à "mettre les pieds dans le plat pour assurer et rassurer les électeurs. Il a été convaincant et déterminant".

Le MSP se félicite des «bons résultats» réalisés

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) s'est félicité, mercredi dans un communiqué, des «bons résultats» réalisés lors des élections des Assemblées populaires communales et de wilayas (APC-APW), organisées samedi dernier. Le Bureau exécutif du MSP a valorisé «lors de sa réunion périodique consacrée à l'évaluation des résultats des élections locales, «la bonne progression enregistrée dans les résultats des élections locales comparativement aux précédentes échéances, en conformité avec les objectifs tracés par les institutions du mouvement», a précisé le communiqué. La valorisation de ces résultats se base sur une série d'indicateurs dont «une progression dans le nombre des Assemblées populaires communales et de wilayas où le parti arrive en tête, ainsi que dans le nombre des élus au niveau des Assemblées», a précisé le communiqué. Il s'agit également de la réussite du MSP à obtenir un siège au moins dans 95% des APC et APW, ce qui consacre la présence du parti dans les différentes wilayas du pays, ainsi que sa réussite au niveau de wilayas à forte symbolique». La question des alliances sera tranchée par les institutions locales du mouvement en fonction des données et des conditions de chaque commune et wilaya, a précisé le parti. Le Bureau exécutif du MSP a annoncé l'organisation d'une conférence de presse, après l'annonce des résultats définitifs et l'installation des Assemblées élues pour dresser un état des lieux et expliquer la future vision du parti, a conclu le communiqué.

Le Front El Moustakbal se félicite des résultats obtenus (Belaid)

Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaid s'est félicité, mercredi, des résultats obtenus par son parti lors des élections locales du 27 novembre, soulignant que sa formation politique avance avec des pas "sûrs" pour la réalisation de ses aspirations. Lors d'une conférence de presse organisée au siège du parti, M. Belaid a précisé que les résultats obtenus par le Front El Moustakbal "sont bonnes par rapport aux locales de 2017 après que le nombre des élus ait doublé". Soulignant l'impératif de "revoir les résultats relatifs aux assemblées de wilayas", M. Belaid a fait savoir que "son parti a déposé plusieurs recours concernant les assemblées de wilayas". A propos du taux de participation au scrutin, le président du parti a estimé qu'il est "satisfaisant" au regard de "la crise politique que connaît le pays". Concernant le code communal, M. Belaid juge indispensable "d'accorder à l'élu la liberté de proposer des initiatives d'investissement et d'établir des partenariats avec les secteurs public et privé, voire aussi avec des étrangers en vue de réaliser le développement local".

La presse nationale revient sur les résultats préliminaires des élections locales du 27 novembre

Les résultats préliminaires des élections locales du 27 novembre, présentés mardi par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi ont été détaillés par la presse nationale paraissant mercredi. Les titres de la presse nationale sont revenus sur les résultats de ces élections remportées par le parti FLN avec 5.978 sièges dans 124 Assemblées communales (APC) à travers 42 wilayas et 471 sièges aux Assemblées de wilaya (APW) à travers 25 wilayas.

Is reviennent sur la percée des listes indépendantes qui s'érigent en force politique avec 443 sièges à travers 10 wilayas, s'adjugeant ainsi la deuxième place des wilayales et la

troisième des communales. Le retour sur la scène du Front des forces socialistes (FFS), qui a décroché 898 sièges APC et 40 sièges APW, est également souligné.

Dans son édition du mercredi, le quotidien "Horizons" parle d'assemblée hétéroclites et de futures alliances complexes et propose une vue d'ensemble sur les textes et mécanismes législatifs permettant d'éviter les situations de blocage. Le quotidien "Liberté" aborde ces résultats sous le prisme de l'absence de majorité politique dans la plupart des communes et évoque des collectivités "ingouvernables", à la lumière des résultats annoncés par l'ANIE, et un risque de blocage. Dans son édition, le journal revient encore sur la taux de partici-

pation un peu plus important lors de ces élections locales, comparativement aux élections législatives.

"Le soir d'Algérie" revient également sur cette absence de majorité et se projette sur les éventuelles alliances que les partis et les indépendants élus seront contraints de conclure.

Du côté de la presse arabophone, le journal "Echaab" ouvre son édition sur le taux de participation aux élections locales et présente la composante des Assemblées populaires des wilayas de Blida et de Constantine alors qu'à Oran l'alliance politique s'est imposée comme seul choix pour constituer les assemblées.

La conférence de presse du président de

l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, est rapportée dans les détails dans "El Massaa" qui a estimé que l'instance qu'il dirige a "rempli son rôle et que les délégations locales ont fait face comme il se doit aux difficultés". Il aborde également les recours qui sont désormais du ressort de la justice. De son côté le quotidien El Khabar propose un entretien avec l'avocat Boudjemaa Ghechir qui estime que ce rendez-vous électoral a révélé "le véritable poids des partis politiques" en donnant exemple de grandes formations politiques qui ont longtemps occupé le devant de la scène, et qui ont été "incapables de présenter des listes dans de grandes villes".

PRISE EN CHARGE DES HANDICAPÉS Appel à l'élaboration d'une étude sur le handicap en Algérie

Des organisations et associations nationales ont appelé à l'élaboration d'une étude sur le handicap en Algérie pour la mise en place d'un système d'information unifié sur le nombre des handicapés et le type du handicap, en définissant la situation de cette catégorie au sein de la société.

Dans une déclaration à l'APS à la veille de la célébration de la journée mondiale des handicapés (3 décembre), le président par intérim de l'Organisation nationale des aveugles Algériens (ONAA), Farid Arouiet a déploré l'absence de statistiques concernant la catégorie des handicapés, insistant sur l'impératif d'élaborer une étude ou une enquête sur le handicap en Algérie, en associant les organisations actives dans le domaine.

L'élaboration d'une étude sur le handicap vise à fournir les statistiques nécessaires, ce qui permettra de "mettre en place un système d'information unifié et d'élaborer des programmes et des politiques nationales destinés à cette catégorie de la société", a-t-il ajouté.

Dans le cadre des efforts des pouvoirs publics en matière de prise en charge et d'insertion des handicapés, l'organisation propose d'installer une Commission nationale de suivi de la mise en application des lois et des dispositions prises dans ce domaine.

Cette commission aura des sections locales et regroupera des représentants des différents secteurs concernés ainsi que des organisations et associations actives en matière d'accompagnement des handicapés.

L'organisation, qui compte plus de 15.000 adhérents, demande à être associée aux conseils nationaux de consultation, à l'instar de l'Observatoire national de la société civile, du Conseil supérieur national des personnes handicapées (CSNPH) et du Conseil supérieur de la jeunesse. Concernant le projet de révision de la Loi relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées du 8 mai 2002, l'intervenant a précisé que l'organisation déplore "sa non association à cette révision" et appelle à "prendre connaissance de l'avant-projet de cette révision pour y apporter des propositions".

Par ailleurs, l'ONAA demande à accorder aux handicapés "une prime compensatoire d'invalidité" et non pas "une aide sociale", appelant à inclure la catégorie des non-voyants dans la liste des handicapés, sachant que cette catégorie est inscrite sur la liste des "malades chroniques".

Pour sa part, la secrétaire générale de la Fédération nationale des sourds d'Algérie, Zahra Harkati a salué l'intérêt particulier accordé par les hautes autorités aux personnes aux besoins spécifiques en général, notamment les sourds, rappelant les instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune portant création d'école nationale supérieure de formation de enseignants en la matière.

Et pour renforcer l'insertion des sourds dans la société, ajoute Mme Harkati, la fédération propose l'ouverture d'un laboratoire ou une unité de recherche sur le langage des signes pour l'unification de la terminologie de ce domaine, outre la formation des professionnels de différents domaines en langage des signes, appelant également à la formation des interprètes en langage des signes.

Le nombre de personnes sourdes s'élève à 80.000 au niveau national, a-t-elle rappelé, relevant l'absence de statistiques exactes.

La fédération plaide pour la mise en place des mécanismes de suivi du taux d'insertion des personnes aux besoins spécifiques au monde de travail, proposant aussi l'organisation des activités sportives et culturelles à cette catégorie.

La fédération insiste sur l'importance d'organiser des rencontres et des campagnes pour sensibiliser la société aux capacités, besoins, et spécificités des sourds, a indiqué M. Harkati.

De son côté, la présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées (EAPH), Atika Mameri a appelé à la mise en place d'un fichier sur les personnes aux besoins spécifiques en vue d'élaborer des statistiques locales au niveau de chaque commune pour lancer des programmes de prise en charge de cette catégorie.

Mme Mameri a mis l'accent sur l'importance de définir les besoins de cette catégorie et mettre en place des mécanismes à même de les associer dans la vie sociale, appelant à l'élaboration d'une étude sur la situation des personnes aux besoins spécifiques en Algérie et à la création d'un secrétariat d'Etat en charge de personnes handicapées.

SALON DE DÉFENSE EDEX-2021 EN EGYPTE

Saïd Chanegriha visite plusieurs stands

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a poursuivi, au quatrième jour de sa visite officielle en République Arabe d'Egypte, sa visite aux différents stands du Salon de défense "EDEX -2021", notamment au stand de la République Populaire de Chine, à indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Au quatrième jour de sa visite officielle en République Arabe d'Egypte, le Général de Corps d'Armée, accompagné de sa délégation, a poursuivi sa visite aux différents stands du Salon de défense "EDEX -2021", notamment au stand de la République Populaire de Chine où il s'est "longuement" arrêté et a reçu "d'amples" explications sur les différents systèmes d'armes et les nouvelles technologies militaires exposés", a précisé la même source.

Le Général de Corps d'Armée s'est ensuite rendu au stand dédié à l'industrie de défense égyptienne afin



de "s'enquérir de l'expérience égyptienne dans ce domaine". Par la suite, Monsieur le chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, accompagné de sa

délégation, a visité le stand de la Serbie évoquant avec les exposants les "voies permettant l'échange de connaissances et d'expertises avec la partie serbe dans le domaine des industries militaires".

Ensuite, et au niveau du stand indien, le Général de Corps d'Armée, a suivi un exposé sur les dernières technologies militaires indiennes en matière de production des systèmes d'armes. Il a clôturé sa visite au Salon de défense "EDEX -2021" par le stand de la Fédération de Russie où les derniers armements et technologies militaires russes sont exposés.

LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME L'A AFFIRMÉ: "Le caractère social de l'Etat, l'un des fondements de la politique nationale en Algérie"

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou a affirmé, lors de sa participation aux travaux du Forum ministériel sur «l'avenir de la protection sociale dans la région arabe: construire une vision pour l'après covid-19», que le caractère social de l'Etat était «l'un des fondements de la politique nationale en Algérie», a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Lors des travaux de ce Forum tenus par visioconférence, Mme Krikou a fait savoir que «le caractère social de l'Etat est l'un des fondements de la politique nationale» et que la couverture sociale «s'appuie sur les principes de solidarité», a précisé le communiqué.

Le système national de sécurité sociale «garantit l'assurance-maladie, la maternité, l'invalidité, le décès, les accidents de travail, les maladies profes-

sionnelles, le chômage, la retraite et les prestations familiales et couvre la majorité écrasante des catégories de la population», a-t-elle ajouté.

Ce système couvre «l'épouse non travailleuse, les enfants, les ascendants pris en charge par les personnes actives, les étudiants, les personnes handicapées et toutes les catégories bénéficiant de primes instituées par l'Etat», a poursuivi la ministre.

A long terme et afin de renforcer la prise en charge sociale des catégories vulnérables, Mme Krikou a souligné que le Secteur de la Solidarité nationale «s'attèle avec la plupart des secteurs concernés, notamment le Conseil National Economique, Social et Environnemental (CNESE), parallèlement au renforcement des programmes d'intégration économique, à unifier le registre social national numérique pour mieux cibler les bénéficiaires et assurer

un suivi, en temps réel, des opérations (éviter la double inscription et faciliter l'évaluation au niveau national et local).

L'Algérie «s'est engagée depuis longtemps à assurer la protection sociale au profit de ses citoyens sans discrimination aucune, en garantissant des services médicaux et des aides sociales, ayant été adaptés au cours des deux dernières années, en tenant compte des mesures préventives contre le Coronavirus», a rappelé la ministre.

Elle a également évoqué «le renforcement des plateformes numériques relatives au suivi des préoccupations et des besoins des citoyens pour les prendre en charge», notant que ce mécanisme constitue «une alternative aux méthodes traditionnelles de contrôle, de suivi et d'évaluation pour une bonne gouvernance afin de traiter le dossier de la protection sociale».

TRANSPORTS

Visite inopinée du ministre des Transports au navire «Tarik Ibn Ziyad»

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkai a effectué, mardi, une visite inopinée au port d'Alger, afin de s'enquérir de la situation du navire «Tariq Ibn Ziyad», à l'arrêt depuis mai 2021, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette visite, M. Bekkai a inspecté les différents équipements et structures de ce navire de l'Entreprise nationale du transport maritime des voyageurs (ENMTV), entré en exploitation en 1995, a précisé le communiqué. Ce navire est à l'arrêt depuis le mois de mai dernier, en raison de défaillances techniques et de l'expiration des certificats internationaux relatifs aux normes de sécurité. Le ministre a écouté des explications

fournies par l'équipage du navire concernant ses caractéristiques, sa valeur commerciale et ses problèmes, de même que l'impératif de l'inspection et du contrôle de ce navire a été mis en exergue en vue de renouveler les certificats qui sont des documents essentiels à bord du navire, ajoute-t-on de même source. M. Bekkai a insisté, dans ce sens, sur l'importance de procéder à toutes les opérations d'entretien, de maintenance et de réhabilitation de ce navire et de renouveler ses certificats afin de lui permettre de relancer son activité commerciale dans les plus brefs délais, outre le renforcement de la flotte du transport maritime des voyageurs, a conclu le communiqué.

DÉVELOPPEMENT - ZONES D'OMBRE

Un effort «soutenu» a été déployé pour «sortir les zones d'ombre de leur précarité»

Un effort «soutenu» a été déployé, depuis près de deux années, pour «sortir des centaines de zones d'ombre de leur précarité et améliorer les conditions de vie» de leurs habitants, a déclaré mercredi à Médéa, le Médiateur de la République, Brahim Merad.

«L'engagement de l'Etat à éliminer les disparités enregistrées, à travers les zones d'ombre recensées dans le pays, au plan de l'infrastructure

de base, va se poursuivre, avec un rythme plus accéléré afin de corriger les déséquilibres qu'accusent ces zones», a affirmé le Médiateur de la République, également chargé du dossier des zones d'ombre, en marge de l'installation du nouveau délégué du médiateur de la République au niveau de la wilaya de Médéa.

Saluant l'effort «appréciable» et «soutenu» mis en

œuvre par les pouvoirs publics, en faveur de ces zones, M. Merad a affirmé que la «dynamique enclenchée, dans la perspective d'une «meilleure prise en charge» des attentes et aspirations des populations ciblées, «sera maintenue et menée jusqu'à l'atteinte de l'objectif tracé».

Il a mis en exergue, dans ce contexte, «la forte mobilisation» et «l'implication sans faille» des collectivités locales

en assurant le financement et la concrétisation de certaines de projets, ayant permis de «réduire les disparités» enregistrées, que ce soit en matière d'AEP, d'assainissement, de désenclavement ou la relance de l'activité agricole de proximité, principale source de revenu pour des milliers de familles, a fait savoir le Médiateur de la République.

AGRICULTURE

Biskra: le développement de la filière oléicole tributaire de l'accompagnement technique

Les participants à une rencontre sur les techniques de promotion de la filière oléicole à Biskra, organisée au Centre de recherche scientifiques et technique sur les régions Arides (CRSTRA) du chef-lieu de wilaya, ont estimé que le développement de cette filière reste tributaire de l'accompagnement technique et scientifique.

Le développement de la filière oléicole «doit avoir lieu selon une approche participative impliquant les intervenants et permettant de poser et de résoudre les préoccupations à l'échelle locale avec l'intervention des centres de recherche, alors que la prise en charge des problèmes les plus complexes des agriculteurs se fera avec l'aide d'experts de haut niveau», a souligné l'ingénieur agronome au CRSTRA Kamel Bensalah dans son intervention.

Et d'ajouter : «L'olive et l'huile d'olive, des produits locaux à haute valeur nutritive, sont en mesure de concurrencer n'importe quel produit mondial, car il est possible de les produire en quantités importantes à travers l'intensification des efforts des agriculteurs, des centres de recherche et de l'administration».

Dans ce cadre, il a indiqué que «le développement des techniques d'irrigation, de fertilisation et la sélection des plants adéquats demeure tributaire



d'une communication continue et permanente entre l'investisseur et les centres de recherche».

Pour sa part, le président du Conseil professionnel de wilaya de la filière oléicole, Fatah Telli, a indiqué que l'édification d'une base solide pour cette filière commence par le choix des plants pouvant s'adapter au climat de la région et la lutte contre les risques d'atteinte à l'olivier, ajoutant que les agriculteurs «aspirent à un véritable accompagnement dans toutes ses phases et une collabora-

tion avec les techniciens pour améliorer la production et traiter les maladies».

«Laisser l'agriculteur qui ne possède que des informations limitées en matière de lutte contre les menaces touchant l'olivier tout seul, rend sa mission visant à augmenter sa production plus difficile», a-t-il encore souligné.

La filière oléicole, encore jeune dans cette wilaya, nécessite la conjugaison des connaissances des agriculteurs et la contribution des chercheurs des centres tech-

niques et scientifiques pour exploiter les techniques mondiales aidant à développer cette filière et les transmettre aux agriculteurs à travers la programmation de journées de formation et de sorties sur le terrain en vue de résoudre les préoccupations posées et donner également des conseils et des orientations afin de réduire les erreurs commises par les agriculteurs», a souligné le secrétaire général de la Chambre d'agriculture, Faouzi Ghoumri.

Cette rencontre a été organisée à l'initiative du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) en collaboration avec la direction de wilaya des services agricoles, la Chambre d'agriculture, l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS) d'Aïn Bennoui en plus de la Conservation des forêts, et ce avec la participation d'agriculteurs activant dans cette filière.

CONSTANTINE

L'obstruction des gaines d'évacuation à l'origine des intoxications au monoxyde de carbone

L'absence ou l'obstruction des gaines d'évacuation des gaz brûlés du chauffe-bain ou appareils de chauffage demeurent les facteurs majeurs à l'origine des intoxications au monoxyde de carbone constatés par l'équipe technique de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) de Constantine, a indiqué mercredi la chargée de communication de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Ali Mendjeli.

«La campagne de sensibilisation sur les dangers du monoxyde de carbone a démontré encore une fois que l'absence ou l'obstruction des gaines d'évacuation des gaz brûlés du chauffe-bain, l'engorgement de la cheminée collective dans certains immeubles et le manque d'entretien des installations du chauffage constituent un danger pour la vie des citoyens», a précisé à l'APS, Ouahiba Takhris, relevant que ces défaillances entravent l'évacuation des gaz brûlés et augmentent les risques d'intoxication au monoxyde de carbone. Mme Takhris a, dans ce sens, détaillé que ces «phénomènes» ont été observés lors de l'opération porte-à-porte mené par les techniciens de la

SADEG, notamment au niveau des logements de la tranche A de la ville Massinissa, la cité El Istiklal, l'unité de voisinage (UV) 9 de Ali Mendjeli et les 1600 logements à El khroub, indiquant que certaines cités avaient connu l'année dernière des incidents dus à une intoxication au monoxyde de carbone.

La vérification de la conformité des installations des conduites externes de gaz dans certains immeubles, lors des sorties de terrain de l'équipe technique, a également démontré que des modifications dans les installations de gaz sont effectuées à l'intérieur des logements notamment dans la cuisine, sans recourir à des professionnels du domaine. Il a été également constaté le recours à l'installation du chauffage central dans des appartements et l'obstruction de la cheminée individuelle, a-t-elle signalé, relevant que de telles pratiques engendrent un refoulement des gaz brûlés qui peut constituer un danger.

Déplorant le décès de trois (3) personnes par le monoxyde de gaz au cours de cette saison, à El Khroub et à l'UV 17 de Ali Mendjeli, Mme Takhris a rappelé que la vaste campagne de sensibilisation aux risques du monoxyde de carbone et à l'importance de respecter les mesures de sécurité concernant les installations fonctionnant au gaz, lancée par la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Ali Mendjeli, en septembre dernier, table sur la sensibilisation de 12.000 familles à travers les 5 communes relevant de cette direction.

La campagne, menée conjointement avec les services de la Protection civile, et qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'avril prochain, a ciblé jusque-là 7.000 familles notamment dans les UV 6, 7 et 8 d'Ali Mendjeli.

Le programme ciblera également la cité 2000 logements AADL, la cité Rouag à l'extension Ouest de Ali Mendjeli et la commune d'Aïn Abid entre autres. Pour rappel, 23 personnes des deux sexes, intoxiquées suite à l'inhalation de monoxyde de carbone émanant du chauffe-bain, ont été recensées l'année dernière par les services de cette direction.

TIARET

Lancement de la culture du Colza sur 700 ha

Une campagne visant la culture de 700 hectares de Colza a été récemment lancée dans la wilaya de Tiaret, au niveau de six fermes pilotes exploitées par 219 agriculteurs, a-t-on appris, mardi, auprès des services agricoles locaux.

Les fermes pilotes sont situées notamment dans les communes de Rahouia, Mechraa Sfa, Sougueur, Mahdia et Tiaret. Quelque 219 agri-

culteurs prennent part à cette campagne de culture du Colza, utilisé dans la production des huiles végétales, la fertilisation du sol, la fourniture de fourrages de valeur nutritionnelle et en grandes quantités pour l'aliment de bétail.

Des entreprises privées ont assuré la fourniture de 3.163 kg de semences de Colza, quantité estimée suffisantes pour la culture de plus de

960 ha. Par ailleurs, la campagne de labours semailles de la céréalicul-ture se poursuit avec l'emblavement de 89.000 ha sur les 300.000 ha réservés à cette culture et la fourniture de plus de 164.300 quintaux de semences au niveau des Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS) alors que 985 agriculteurs ont bénéficié du crédit R'fig.

ENERGIE - GAZ

Wilaya d'Alger: la DD de Sidi Abdallah organise une journée de sensibilisation sur les risques du gaz à M'halma

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz (DD) de Sidi Abdallah (Alger) a organisé, mercredi en partenariat avec la Direction déléguée des jeunes et des sports de Sidi Abdallah et l'Assemblée populaire communal (APC) de M'halma, une journée de sensibilisation aux risques de gaz, au profit des habitants de cette collectivité.

Cette manifestation, organisée au niveau de la place de la révolution au centre ville de M'halma, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la politique de l'action de proximité visant la sensibilisation sur l'utilisation sûre du gaz naturel et à apporter des conseils sur les

risques de la mauvaise utilisation du gaz naturel.

Cette opération est ponctuée par la présentation de conseils et de la distribution de dépliants et de livrets destinés aux enfants, contenant des orientations simplifiées afin qu'ils soient à la portée des petits et des grands.

Cette journée de sensibilisation est animée par un staff de spécialistes et de professionnels de la DD de Sidi Abdallah, en présence de la Direction déléguée de la jeunesse et de sports de Sidi Abdallah, avec la participation de la commune de M'halma qui abrite l'évènement, lit-on dans le communiqué.

MOSTAGANEM

Trois projets dans la construction et la réparation des bateaux de pêche retenus

Les services de la wilaya de Mostaganem ont octroyé trois assiettes foncières aux investisseurs dans le domaine de la construction et de la réparation des bateaux de pêche, a-t-on appris mercredi de la cellule de communication de la wilaya.

Le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia a décidé mardi, lors d'une rencontre sur «les opportunités d'investissement en matière de construction et de réparation des bateaux de pêche», l'octroi de trois assiettes foncières situées dans la zone industrielle «Bordjia» dans la commune d'El Hassiane à trois investisseurs désireux de concrétiser leurs projets dans ce créneau, selon un communiqué dont une copie a été remise à l'APS.

Cette décision intervient suite aux préoccupations exprimées par des investisseurs lors de cette rencontre, qui a vu la participation de représentants des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et de la Pêche et des Produits halieutiques, en présence des responsables locaux concernés par ce dossier.

L'octroi des assiettes de terrains s'effectue en

fonction de la superficie demandée et les études techniques relatives à l'investissement, a-t-on fait savoir de même source.

M. Boulahia a donné, lors de cette rencontre des instructions au directeur de l'industrie et des mines de la wilaya pour accorder des facilitations administratives à chaque investisseur sérieux intéressé pour investir dans ce secteur et les autres secteurs notamment dans la zone industrielle «Bordjia» (670 ha) qui dispose globalement de plus de 800 assiettes foncières.

Les services de la wilaya de Mostaganem misent sur la relance de l'investissement dans le domaine de la pêche maritime sachant que la wilaya dispose de 3 infrastructures portuaires, à savoir Mostaganem, Salamandre et Sidi Lakhdar, 9 zones d'amarrage pour la pratique de cette activité économique, employant 5.000 travailleurs en majorité des jeunes.

La flottille de pêche de la wilaya se compose de 259 unités dont 50 chalutiers, 79 sardinières, 80 bateaux pélagiques et un seul thonier, auxquels s'ajoutent 49 petits métiers et plus de 800 unités, selon le directeur de la pêche et des produits halieutiques.

APS

NOUVEAU PROJET DE LOI MINIÈRE

Stimuler l'investissement et simplifier les procédures (Arkab)

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a affirmé, mardi à Alger, que les amendements introduits dans le nouveau projet de loi minière permettront de stimuler l'investissement et simplifier les procédures, soulignant que le secteur minier restait ouvert à tous les opérateurs économiques aussi bien publics que privés.

S'exprimant lors d'une conférence de presse en marge des travaux d'une journée d'information sur l'investissement dans le secteur minier, M. Arkab a précisé que la révision de la loi minière a touché plusieurs aspects, en ce sens que le texte en question prévoit des amendements «visant à faciliter les procédures relatives aux autorisations d'exploration et d'exploitation des ressources minières en Algérie».

Le nouveau projet de loi «réduira la période d'étude des dossiers relatifs à l'obtention des autorisations d'exploration et d'exploitation des richesses minières en introduisant la numérisation et d'autres moyens technologiques pour suivre les demandes», a indiqué M. Arkab. La nouvelle loi minière prévoit également «plusieurs incitations financières et fiscales, ainsi que des mesures attractives au profit

des investisseurs tant algériens qu'étrangers».

Dans le cadre de la révision de ce texte de loi, l'Agence nationale des activités minières a vu ses prérogatives élargies pour qu'elle puisse «accompagner en permanence les investisseurs et assurer la réussite des projets d'investissement dans le secteur minier sous réserve du respect de l'environnement et de la concrétisation des objectifs du développement durable», a révélé M. Arkab.

Soulignant que le nouveau projet de loi porte une vision «claire» sur tous les projets que compte concrétiser le pays, le ministre a rassuré que «toutes les conditions sont réunies aujourd'hui pour encourager les opérateurs économiques à investir dans le secteur». Le ministre a mis en exergue, par ailleurs, les capacités humaines du secteur et son expérience avérée, outre la disponibilité des données



géologiques sur les richesses minières dont recèle l'Algérie.

Lancement prochain des projets de phosphate à Tébessa et de fer à Gara Djibilet

Le ministre a dévoilé le coup d'envoi prochain des projets de

transformation du phosphate à la wilaya de Tébessa et le développement des mines de fer à Gara Djibilet, rappelant les études en cours d'élaboration avec la partie chinoise, liées au volet logistique pour la réalisation du projet de Gara Djibilet. Le projet de Gara Djibilet permettra de couvrir la

demande locale et exporter le surplus de production, a souligné M. Arkab. Le ministre prévoit la réalisation d'un chiffre de 4 mds USD/année en matière d'exportation de phosphate, zinc, plomb, fer et or. Répondant à une question sur l'exploitation de l'or dans le sud algérien, M. Arkab a fait savoir que son département était sur le point de lancer un deuxième appel d'offre pour chercher des partenaires ayant la technologie d'exploration d'orpaillage dans une profondeur de 400 mètres, ainsi que les outils nécessaires pour la transformation de cet métal précieux. S'agissant de la première étape du projet d'exploitation de l'or, le ministre a fait état de 222 micro-entreprises agréées depuis juin dernier, mettant l'accent sur «la nécessité d'accompagner les jeunes et de palier

les lacunes enregistrées dans ce sens».

TOURISME

Hamadi appelle à la coordination des efforts entre les membres de l'OMT

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi a appelé, lors de sa participation à la 114^{ème} session du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), tenue en prélude aux travaux de la 24^{ème} session de l'Assemblée générale de l'OMT à Madrid, à la coordination et au renforcement des efforts entre les pays membres en faveur «d'un tourisme sécurisé», a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre consacrée à l'examen de l'état de mise en œuvre du programme d'action général tracé pour la période 2020-2021 et 2022-2023, le ministre a insisté sur «l'importance de tirer les enseignements de la pandémie du COVID-19 en vue de redresser les stratégies de la gestion des crises et adopter des plans efficaces pour le rétablissement du secteur en le préparant à faire face aux crises futures».

Quant aux propositions de l'Algérie à ce sujet, elle a recommandé «d'unifier les protocoles et les procédures de voyage entre les pays et reconnaître tous les vaccins approuvés par l'Organisation mondiale de santé (OMS) pour la prospérité du tourisme en toute sécurité».

Il s'agit également «d'encourager et de promouvoir le tourisme dans les espaces ouverts, étant donné que l'Algérie figure parmi les pays pionniers dans ce mode touristique notamment le tourisme d'aventure et recèle du plus grand musée naturel à ciel ouvert classé patrimoine mondial par l'UNESCO, et partant accompagner tous les Etats africains pour développer ce mode».

M. Hamadi a souligné que l'Algérie, en dépit «de la situation difficile due à la pandémie, a pu, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et grâce à la cohésion des différents établissements et secteurs ministériels et la solidarité des citoyens, gérer la situation sanitaire notamment à travers l'encouragement à la vaccination».

Il a rappelé que l'Algérie a entamé la production locale du vaccin et envisage de «le commercialiser aux Etats africains dans le cadre de sa participation effective dans l'opération de mise à disposition des vaccins à toute l'humanité sans exclusion aucune».

A l'issue de son allocution, la proposition de l'Algérie concernant l'unification des protocoles et des procédures de voyage a été prise en compte dans les recommandations. Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat prendra part, aujourd'hui, aux travaux de la 24^{ème} session de l'Assemblée générale de l'OMT.

TRANSPARENCE FISCALE

L'Algérie devient le 32^{ème} pays signataire de la Déclaration de Yaoundé

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a pris part mardi, à une rencontre avec Mme Zayda Manatta, Cheffe du Secrétariat du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (Le Forum mondial), a indiqué un communiqué du ministère des Finances. «Cette rencontre virtuelle fait suite à la récente adhésion de l'Algérie au Forum mondial», a précisé la même source, soulignant que «l'Algérie vient également d'ajouter sa voix à la Déclaration de Yaoundé, une importante initiative africaine en faveur de la transparence et de l'échange de renseignements à des fins fiscales».

«Comme tous les autres membres du Forum mondial, l'Algérie participera sur un pied d'égalité et s'engage à combattre l'évasion fiscale par la mise en œuvre des normes internationalement recon-

nues de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales», a indiqué M. Benabderrahmane, cité par le communiqué, au cours de cette rencontre.

La Déclaration de Yaoundé, initialement signée par quatre pays en novembre 2017, encourageait l'Uni on africaine à entamer une discussion de haut niveau sur la coopération fiscale et les flux financiers illicites et leur lien avec la mobilisation des ressources nationales, explique le document. Quatre ans plus tard, avec le soutien de l'Algérie, 32 ministres africains des Finances et la Commission de l'Union africaine soutiennent désormais la déclaration, souligne le communiqué. En tant que membre du Forum mondial, l'Algérie participera également à l'Initiative Afrique, un programme de travail lancé en 2014 pour soutenir la mobilisation des recettes in-

ternieures et la lutte contre les flux financiers illicites en Afrique par le biais d'une transparence fiscale et d'un échange de renseignements renforcés», ajoute le ministère.

Le Forum mondial est «le principal organisme multilatéral dont le mandat est de veiller à ce que toutes les juridictions adhèrent au même standard élevé de coopération internationale en matière fiscale», note le document, ajoutant que «cet objectif est atteint grâce à un solide processus de suivi et d'examen par les pairs, auquel l'Algérie sera soumise».

En outre, le Forum mondial administre également «un vaste programme de renforcement des capacités afin d'aider ses membres à appliquer les normes et les administrations fiscales à faire le meilleur usage possible des canaux de partage de renseignements à l'échelle internationale», conclut le ministère.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'Etat doit miser sur les filières stratégiques

Des experts dans le secteur agro-alimentaire ont souligné, mardi à Alger, l'impératif pour l'Algérie de miser sur le développement des filières stratégiques afin d'assurer sa sécurité alimentaire de façon durable.

S'exprimant lors d'une journée d'étude sur la sécurité alimentaire, tenue au siège de l'Institut national d'études de stratégie globales (INESG), les experts agronomes ont affirmé que «la réalisation d'une sécurité alimentaire passait nécessairement par l'instauration d'un équilibre entre l'approvisionnement extérieur et l'offre nationale qui devrait atteindre une autosuffisance dans les filières prioritaires».

Le blé dur, dont le prix dépasse les 600 euros/tonne sur le marché international, se trouve en tête de ces produits

stratégiques à valoriser, suivi des produits laitiers et des légumineuses secs, selon les intervenants. Les experts ont également souligné l'utilité de réhabiliter le système d'information et de statistiques agricoles afin d'établir des stratégies de gestion des stocks «efficaces», en limitant aussi «les importations inutiles qui alourdissent la facture alimentaire». Dans ce contexte, le professeur Omar Boussaoud expert agronome a souligné «l'urgence de former des compétences en matière de prospections des marchés et de développer une stratégie commerciale qui permettra à l'Algérie de suivre l'évolution des prix sur les marchés mondiaux, de choisir ses partenaires commerciaux et de perfectionner ses capacités de négociations». M. Boussaoud a égale-

ment plaidé pour un changement du modèle de consommation, en incitant les algériens à consommer «sain», en limitant la farine, les huiles et les sucres au profit des fruits et des légumes frais et des protéines animales et végétales. Le même expert a fait constater que l'Etat a toujours été le principal acteur de la sécurité alimentaire du pays. «Les pouvoirs publics ont toujours dégagé des ressources pour soutenir les prix des produits de première nécessité pour protéger le pouvoir d'achat des couches défavorisées», a-t-il fait rappeler, assurant que «le pays disposait toujours de moyens financiers pour faire face à la demande sans recourir à l'endettement extérieur».

«La situation économique ne peut être comparée à celle

qui prévalait au début des années où l'Etat était contraint d'emprunter pour faire face aux importations alimentaires», a-t-il ajouté. Pour sa part, le professeur Fatoum Lakhdari, agronome, a souligné que «la sécurité alimentaire ne dépend pas seulement du secteur agricole», expliquant que ce domaine est multisectoriel impliquant tous les secteurs, notamment «les autorités locales qui devraient encourager l'agriculture familiale paysanne et de rétablir les territoires agricoles ruraux, ainsi que valoriser les ressources locales».

Quant aux perspectives de développer une agriculture saharienne «massive» à travers l'accroissement des surfaces irriguées, les intervenants ont prévenu que cette option risque d'avoir des conséquences «lourdes» sur l'environnement, évoquant notamment la pollution des sols et l'épuisement des ressources hydriques. Outre son impact écologique qui risque d'être «désastreux», la mise en place d'une agriculture saharienne à grande échelle pour les grandes cultures (betteraves, sucreries, colza, tournesol, fourrage, céréales) nécessite «des investissements lourds avec une faible rentabilité économique», ont-ils prévenu.

AGRICULTURE

Accord pour l'activation de la commission mixte entre les secteurs de l'Agriculture et les micro-entreprises

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a tenu une réunion de travail avec le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, durant laquelle il a été convenu d'activer la commission mixte entre les deux secteurs, a indiqué un communiqué du ministère de l'Agriculture. Lors de cette rencontre, tenue mardi, les deux parties ont examiné les mesures de soutien et d'accompagnement des jeunes désireux d'investir dans le secteur de l'agriculture et des industries manufacturières, précise le communiqué. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence des cadres

des deux ministères, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à soutenir et accompagner les jeunes promoteurs dans le secteur agricole en application de la convention cadre signée entre les deux secteurs en mars dernier. Les deux responsables ont examiné par ailleurs les mécanismes mis en place et les opportunités offertes par leurs secteurs respectifs pour permettre aux jeunes de lancer prochainement des projets d'investissement et après la localisation des sites disponibles selon les orientations techniques et économiques du secteur de l'Agriculture, liées notamment aux spécificités techniques de chaque région et aux besoins du marché et de l'économie nationale.

ENERGIE

L'Opep célèbre le 5^e anniversaire de l'accord «historique» de Vienne

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a marqué mardi le 5^e anniversaire de l'accord «historique» de Vienne, conclu lors de la 171^e réunion de la Conférence de l'Opep, tenue le 30 novembre 2016 à Vienne, en Autriche.

«Cette réunion s'est appuyée sur le succès de l'Accord d'Alger, conclu à Alger (Algérie), le 28 septembre 2016 lors de la 170^e réunion extraordinaire de la Conférence de l'Opep et a ouvert la voie à la Déclaration de coopération (Doc) historique entre les pays membres de l'Organisation et les principaux pays producteurs de pétrole non membres de l'Opep à travailler ensemble dans l'intérêt d'une stabilité durable du marché du pétrole», a indiqué mardi l'Opep sur son site web.

La conférence a vu les pays membres de l'Opep renforcer leurs efforts conjoints pour surmonter un ralentissement sans précédent du marché pétrolier, réduire l'excédent de stocks, en particulier dans la région de l'OCDE, et relancer les investissements nécessaires pour soutenir la sécurité énergétique et la stabilité du marché à court, moyen et long termes, ajoute l'Organisation sur son site web. A l'occasion du 5^e anniversaire de l'accord de Vienne, le se-



crétaire général de l'Opep, Mohammed Sanusi Barkindo, a indiqué que «la volatilité observée sur le marché pétrolier en 2016 était sans précédent pour plusieurs, cependant, il y avait un fort consensus sur le fait que la voie à suivre exige une collaboration, un leadership et une diplomatie poussée – certaines des caractéristiques clés qui sous-tendent le travail de l'Organisation depuis sa fon-

dation il y a 61 ans». «L'Accord de Vienne constitue un moment historique dans l'histoire de l'industrie pétrolière, ainsi que dans la coopération internationale et le multilatéralisme, car il a conduit à l'institutionnalisation d'un cadre mondial qui a non seulement aidé l'industrie pétrolière immédiatement, mais aussi des années plus tard lorsque la pandémie de COVID-19 a éclaté en 2020 et a provoqué

une sévère contraction du marché pétrolier», a-t-il ajouté. Il y a cinq ans, les membres de l'OPEP ont appelé les pays producteurs de pétrole non membres de l'OPEP à se joindre à une initiative de coopération régulière pour soutenir la stabilité du marché pétrolier, soulignant le rôle clé que les producteurs non membres de l'OPEP peuvent jouer dans atteindre cet objectif primordial, rappelle l'Opep. Ils ont, en outre, adopté des ajustements de la production pétrolière et établi un comité ministériel de suivi de haut niveau pour examiner la mise en œuvre de ces décisions. Ces efforts ont été déployés pour aider à rétablir la stabilité du marché mondial du pétrole au profit de tous les producteurs, consommateurs et investisseurs, ainsi que de l'économie mondiale. Ils ont, d'autre part, étayé les vues de l'Organisation sur l'importance du multilatéralisme, de la coopération internationale et du dialogue.

Le directeur de l'AIE espère que l'Opep relève sa production

Les producteurs de pétrole et de gaz, et en l'occurrence les membres de l'Opep qui doivent se réunir cette semaine, devraient continuer à relever leur production pour préserver la reprise de l'économie mondiale, a espéré mardi le directeur de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Fatih Birol. «Le monde se relève tout juste d'une crise économique, mais cette croissance est fragile. Des prix de l'énergie élevés pourraient être un obstacle majeur pour la croissance et imposer des pressions inflationnistes aux économies», a

dit l'économiste à la presse, en marge d'une conférence au ministère français de la Transition écologique.

«Les pays de l'Opep se réunissent dans quelques jours. Je serais heureux de constater qu'ils poursuivent leurs politiques actuelles, qu'ils continuent d'accroître leur production, car la santé des économies mondiales est importante pour chacun d'entre nous», a-t-il estimé. Pour lui, «des prix du pétrole élevés à ce moment seraient préjudiciables pour la reprise mondiale. Alors je pense que les

producteurs de gaz et de pétrole ont un rôle à jouer pour apaiser les marchés de l'énergie et contribuer à réduire la volatilité».

Le cours du pétrole a crû jusqu'à dépasser 85 dollars le baril, avant de reculer plus récemment, notamment devant les craintes que le nouveau variant Omicron fait peser sur la demande.

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) se retrouvent entre eux mercredi, puis jeudi avec leurs alliés via l'accord Opep+

CROISSANCE MONDIALE

L'OCDE révisé à la baisse sa prévision pour 2021

L'OCDE a légèrement abaissé mercredi sa prévision de croissance mondiale pour 2021 et appelé à accélérer la distribution des vaccins et la vaccination, au moment où la pandémie de Covid-19 reprend de la vigueur avec l'émergence d'un nouveau variant.

L'économie mondiale pourrait croître de 5,6% cette année, anticipe l'Organisation de coopération et de développement économiques dans ses perspectives intermédiaires, soit un recul de 0,1 point comparé aux précédentes prévisions de septembre. Elle évoque «des réalités économiques très différentes» entre régions et estime que «la reprise restera précaire» tant que l'on ne distribuera pas les vaccins partout dans le monde.

«La priorité demeure de s'assurer que les vaccins sont produits et distribués le plus rapidement possible à travers le monde, y compris les doses de rappel», a exhorté l'Organisation de coopération et de développement économiques dans les conclusions de ses perspectives intermédiaires publiées mercredi.

«La reprise restera précaire partout tant que cet objectif ne sera pas atteint», a-t-elle ajouté. L'OCDE prédit une croissance 5,6% cette année, soit un recul de 0,1 point comparé aux précédentes prévisions de septembre. L'activité en 2022 serait en revanche la même que lors des précédentes prévisions, en progression de 4,5%. «Des déséquilibres frappants sont apparus»

dans le sillage de la reprise, souligne l'organisation basée à Paris.

Selon elle, ces écarts sont le reflet des inégalités dans les systèmes de santé, les politiques publiques, les pénuries de travailleurs dans certains secteurs, et une hausse des prix «plus durable qu'anticipé».

Pour la zone euro, l'OCDE prévoit un léger recul de sa prévision de croissance 2021 à 5,2%.

Concernant les Etats-Unis, l'organisation a de nouveau révisé ses attentes en baisse, cette fois à 5,6% de croissance cette année et 3,7% l'an prochain. «Le retrait actuel du soutien budgétaire a maintenant un impact négatif», justifie-t-elle.

Les prévisions de l'OCDE

ne tiennent toutefois pas compte de l'émergence du variant Omicron, apparu il y a seulement quelques jours et dont les conséquences sur l'économie mondiale sont encore incertaines. En Asie, après avoir connu un début d'année solide, la Chine «a marqué le pas au cours du deuxième semestre», affirme l'OCDE qui entrevoit 8,1% de croissance cette année et 5,1% l'an prochain, en recul de 0,4 et 0,7 point. Sur l'inflation, autre grande crainte du moment, l'OCDE prévoit que les indices de prix devraient connaître un pic d'ici la fin du premier trimestre prochain dans la majorité des pays avancés et émergents, avant de reculer graduellement.

MONNAIES

Le dollar continue d'avancer face à l'euro

Le dollar profitait toujours mercredi des déclarations du président de la banque centrale américaine la veille sur l'inflation et la politique monétaire aux Etats-Unis.

Le billet vert gagnait 0,07% face à la monnaie unique européenne, à 1,1331 dollar pour un euro. Attaqué vendredi après la découverte du nouveau variant du coronavirus, puis de nouveau mardi en séance européenne, le billet vert a retrouvé des couleurs avec les déclarations du patron de la Réserve fédérale américaine devant la commission bancaire du Sénat.

Jerome Powell a estimé mardi que «le moment était probablement venu de ne plus» qualifier l'inflation aux Etats-Unis de «temporaire», et que «les risques d'une inflation plus persistante s'étaient accrus».

La hausse des prix est aux Etats-Unis au plus haut depuis 31 ans, et cette situation inquiète l'administration de Joe Biden. Cette inflation pourrait justifier d'accélérer le rythme de réductions achats d'actifs, a reconnu le patron de la Fed, une nouvelle étape vers un relèvement des taux favorable au prix du dollar.

Ces commentaires ont provoqué

une réaction «réflexe» sur le marché des changes qui a permis au dollar de s'apprécier rapidement, notent les analystes. Une réaction qui se poursuivait mercredi. Selon eux, M. Powell «est dans une position difficile car nous manquons d'informations sur la transmissibilité et la gravité» du nouveau variant, de même que sur l'efficacité des vaccins. La prochaine réunion de la Fed est prévue les 14 et 15 décembre: «nous aurons alors de plus amples données et nous en saurons plus sur le nouveau variant», a souligné M. Powell.

APS

FERMETURE DES FRONTIÈRES AU MAROC

Un nouveau coup dur pour le secteur touristique agonisant

L'état du secteur du tourisme au Maroc, sévèrement frappé par la crise de la Covid-19, risque de connaître une grave détérioration à la suite de la décision des autorités de fermer de nouveau les frontières aériennes et maritimes, pour des raisons sanitaires, ont déploré des professionnels.

«Le tourisme national est aujourd'hui sous-perfusion et la dernière décision des autorités (fermeture frontières aériennes et maritimes) est venue lui porter un nouveau coup dur», a réagi la présidente du Conseil régional du tourisme (CRT) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Rkia Alaoui. «La situation est encore plus sombre dans la région du Nord qui souffre déjà d'un handicap majeur, à savoir la saisonnalité. Avec ce contexte défavorable, la crise qui sévit et les décisions intempestives des autorités, les chances pour les opérateurs de se remettre à flot sont quasi inexistantes», s'est-elle insurgée.

«On décrie plus souvent la fermeture de l'espace aérien, mais il ne faut pas oublier la suspension des liaisons maritimes qui pénalisent fortement le tourisme national, et en core plus dans notre région», a-t-elle relevé. Les autorités marocaines ont décidé dimanche de suspendre tous les vols directs de passagers à destination du Maroc pour une durée de deux semaines à compter de lundi, en raison de «la propagation rapide du nouveau variant Omicron de Covid-19». Le Makhzen avait auparavant décidé de suspendre les liaisons maritimes en Europe, à partir de dimanche soir et «jusqu'à nouvel ordre».

Abondant dans le même sens, un autre membre du CRT de Marrakech-Safi, cité par le même média, sous couvert de l'anonymat, a tranché que «ce secteur (du tourisme) n'est plus agonisant, mais il est tout simplement mort». Faisant état que les mesures prises par les pouvoirs publics, notamment le versement d'une indemnité aux employés, sont «insuffisantes», le syndicaliste a insisté sur «des actions plus importantes pour aider les opérateurs qui ont tenu bon et sauvegarder les emplois, mais aussi les métiers connexes».

Même son de cloche du côté de Jaïl Madhi, président de l'agence de voyages Alizés Travel, également membre du Morocco Travel DMC et de la Fédération nationale du transport touristique, qui a qualifié la décision de «véritable drame», alors que le secteur du tourisme est «déjà dans une situation très difficile».

«Nous assistons impuissants à des drames familiaux, nos salariés n'arrivent plus à payer les écoles de leurs enfants et leurs logements, plusieurs opérateurs ont mis les clés sous le paillason, les transporteurs ont vu leurs véhicules saisis pour défaut de paiement. Cela fait pratiquement 22 mois que nous sommes à l'arrêt dans l'indifférence et le silence le plus total des autorités», a-t-il dénoncé.

«Nous sommes en train de mourir à petit feu au vu et au su de tout le monde depuis plusieurs mois. Nous sommes livrés à nous-mêmes en l'absence de mesures urgentes et efficaces pour pouvoir maintenir le nez hors de l'eau. Le point de non-retour n'est plus loin. Et quand il y aura une reprise, personne ne sera là pour l'accompagner», a-t-il ajouté. La fermeture des frontières aériennes et maritimes du pays ont par ailleurs suscité de l'inquiétude sur le marché boursier marocain. Cette inquiétude s'est traduite par une baisse du marché et a déclenché un mouvement de vente chez les investisseurs, a fait savoir Ali Hachami, directeur de la division Analyse & Recherche de la Banque Populaire marocaine, cité par le même site d'information.

SLOVÉNIE

La croissance progresse de 1,3% au 3^e trimestre

L'activité économique slovène a progressé de 1,3% au troisième trimestre, selon des estimations préliminaires publiées mardi par l'Office national des statistiques. Le produit intérieur brut (PIB) avait augmenté de 2% au deuxième trimestre grâce à la levée de quasiment toutes les mesures sanitaires contre la propagation du Covid-19 dans ce pays de 2 millions d'habitants. Les secteurs tournés vers l'export ont été affectés «par des difficultés au niveau des chaînes d'approvisionnement», souligne l'institut gouvernemental d'analyse (Umar).

Dans ses dernières prévisions, l'Union européenne (UE) a souligné que la Slovanie souffrirait d'un taux de vaccination «relativement faible» (54,1%, comparé à une moyenne de 68% dans l'UE), et que de «nombreux services» ne sont accessibles que sur présentation d'un passe sanitaire, ce qui «peut peser sur l'activité». Pour l'ensemble de l'année, l'UE pronostique une croissance de 6,4%, après une contraction de 4,2% l'an dernier sur fond de pandémie.

ACCIDENTS DE LA ROUTE Sept décès et 106 blessés en 24 heures



Sept (7) personnes sont décédées et 106 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus au niveau national ces dernières 24 heures, indique mercredi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Illizi avec quatre (4) morts, suite à une collision entre deux camions, survenue sur la route nationale n 3 dans la commune de Bordj Omar Idris, durant la même période (30 novembre -1 décembre), précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 41 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bain, à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Bordj Bou Arreridj (14 personnes), Skikda (6) personnes, Oum El Bouaghi (5), Tissemsilt (5), Souk Ahras (4), Alger (2), Blida, Naâma, Relizane, Constantine et Annaba (1), ajoute le communiqué.

En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de deux incendies urbains et divers à Médéa où une personne a subi des brûlures légères, alors que deux autres personnes ont été incommodées par la fumée à Souk Ahras.

Pour ce qui est des opérations de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 12 opérations de sensibilisation à travers le territoire national afin de rappeler aux citoyens la nécessité du respect de confinement, le port de bavettes ainsi que les règles de la distanciation sociale, précisant que 12 opérations de désinfection générale ont été effectuées à travers les 58 wilayas ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

OUARGLA Plus de 11 grammes de cocaïne et 17.654 comprimés de psychotropes saisis en deux mois



Les services de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la sûreté de la wilaya d'Ouargla ont saisi durant la période allant du 1er octobre au 30 novembre de l'année en cours, 11,8 grammes de cocaïne et 17.654 capsules de psychotropes, lors de différentes affaires, impliquant 13 individus, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya (SW).

Ces affaires ont donné lieu en outre à la saisie de 3,45 grammes de kif traité, 16 téléphones portables, quatre (4) véhicules ainsi qu'un montant de 219.220 DA issu des revenus de la commercialisation de la drogue, selon la même source.

INCENDIE À LA RAFFINERIE DE SKIKDA Un des blessés évacué à l'hôpital d'Ain Naâdja

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, mardi à Skikda, qu'un des blessés dans l'incendie qui s'est déclenché au complexe de raffinerie de pétrole mardi matin faisant 9 blessés plus ou moins graves, a été évacué à l'hôpital militaire d'Ain Naâdja à Alger pour recevoir les soins nécessaires.

Dans une déclaration à la presse lors de son déplacement sur les lieux de l'accident, le ministre a assuré que le groupe Sonatrach a mobilisé un avion spécial médicalisé pour transporter le blessé mardi soir à l'hôpital militaire d'Ain Naâdja, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a ordonné la prise de mesure urgentes.

Le ministre qui était accompagné du Président directeur général du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, et du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) Rachid Nadil, a indiqué que lors d'une opération de maintenance de routine dans le complexe de raffinerie de pétrole du Groupe Sonatrach dans la zone industrielle de Skikda, une fuite de gaz s'est produite entraînant une explosion suivie d'un incendie.

9 personnes sur les 11 qui étaient présentes sur les lieux ont été blessées et évacuées à l'hôpital Abderrazak Bouhara.

6 blessés avaient quitté l'hôpital alors que deux autres sont dans un état stationnaire et quitteront l'hôpital dans deux jours.

La neuvième victime est dans état «grave et nécessite des soins particuliers», a précisé le ministre.

M. Arkab a appelé les médias et les internautes à «rapporter les faits tels qu'ils sont et à éviter toute dramatisation», soulignant que «la raffinerie fonctionne actuellement normalement et que l'accident n'a pas causé de dégâts importants». Après avoir



souligné que le Groupe Sonatrach veillait au respect des mesures et règles de sécurité lors des opérations de maintenance, il a assuré que ce dernier prendra entièrement en charge les travailleurs blessés ainsi que leurs familles, sur instruction du président de la République, auquel un rapport détaillé sur cet accident sera soumis.

Et de préciser que les règles de sécurité appliquées lors de l'opération de maintenance «ont empêché la propagation de l'incendie», ajoutant que le rapport technique «permettra d'identifier la défaillance pour éviter que de tels accidents surviennent».

S'agissant du projet de réalisation de l'hôpital des grands brûlés à Skikda dont les travaux accusent un retard important, M. Arkab a fait

savoir que ce projet a fait l'objet de larges concertations avec les représentants de Skikda à l'Assemblée populaire nationale (APN) lors de la présentation du Plan de travail du Gouvernement ajoutant qu'il a été inscrit auprès du ministère de la Santé parmi les priorités de la wilaya.

Auparavant, le ministre s'est rendu avec la délégation l'accompagnant à l'hôpital de Abderrazak Bouhara où il s'est enquis de l'état de santé des blessés et les conditions de leur prise en charge. Lors d'un point de presse organisé en marge des travaux de la Journée d'information sur l'investissement minier, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab avait indiqué que «cet incendie n'a eu aucun impact sur la raffinerie qui poursuit son activité».

CONSTANTINE Saisie de près de 16.000 comprimés psychotropes à Ali Mendjeli

Les services de la brigade mobile de la police judiciaire de la circonscription administrative Ali Mendjeli relevant de la sûreté de wilaya de Constantine ont saisi près de 16.000 comprimés psychotropes, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps de sécurité.

Agissant sur la base d'informations confirmées, l'enquête déclenchée par les éléments de cette brigade ont permis l'arrestation d'un trafiquant à bord d'un véhicule de tourisme, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Le sus-

pect, âgé de 28 ans, a été arrêté au niveau de l'une des unités de voisinage de Ali Mendjeli, a indiqué la même source.

Les investigations engagées par la suite ont contribué à la saisie également d'une somme d'argent, issue du trafic de drogue, en plus du véhi-

cule utilisé dans le transport de la drogue, a-t-on souligné.

Le mis en cause a été présenté devant le parquet de la commune d'El Khroub pour «trafic de drogue, achat, possession et vente illicite de psychotropes à l'aide d'un véhicule», a-t-on signalé.

SÛRETÉ D'ALGER Plus d'un kg du cannabis saisi à Ouled Fayet

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont élucidé plusieurs affaires de vol et de trafic de drogues, dont notamment l'arrestation d'une bande criminelle et la saisie de plus d'un (1) kilogramme du cannabis dans la région d'Ouled Fayet (Alger Ouest), a indiqué mardi un communiqué des mêmes services.

La brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) d'Ouled Fayet relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Chéraga a procédé à l'interpellation d'une bande criminelle s'adonnant au trafic de drogues et de comprimés psychotropes dans un cadre organisé, a précisé le communiqué.

Cette opération s'est soldée par l'arrestation de cinq (5) suspects, la saisie de 2279 comprimés psychotropes, 1,3 Kg de cannabis, et la récupération d'un montant s'élev-



vant à 140.230 DA, de six téléphones portables, de deux rubans adhésifs et de deux armes blanches.

De leur côté, les services de la Sûreté de la circonscription administrative de Sidi M'hamed ont traité, dans des opérations distinctes, deux affaires criminelles liées au vol de téléphones portables, avec l'arrestation de trois individus suspects. Les éléments de la Police relevant de la septième Sûreté urbaine à

Riadh El Fath, destinataire d'une plainte officielle faisant état d'un vol de téléphone portable par trois individus, ont procédé à l'élucidation d'une autre affaire liée à la constitution d'une bande criminelle et au vol en utilisant la violence dans un lieu public.

L'investigation approfondie a permis d'identifier l'individu suspect en possession du téléphone portable dérobé, une opération qui s'est soldée par l'identifica-

tion et l'interpellation de deux autres suspects.

Pour sa part, les services de la BMPJ ont élucidé une affaire de vol d'un autre téléphone portable d'une maman qui a déposé plainte au niveau de la même brigade. Après exploitation des photos publiées sur les réseaux sociaux (Facebook) et des enregistrements de caméras, les investigations ont permis d'identifier les suspects. La coordination avec la BMPJ de Bab El Oued a permis l'identification et l'arrestation de l'un des suspects au niveau de la même circonscription administrative, en attendant l'interpellation de l'autre suspect.

Après finalisation des procédures légales de ces affaires, les mis en cause ont été déférés devant les juridictions territorialement compétentes, conclut la source.

MIGRATION

Plus de candidats en 2020 selon l'ONU

Le nombre de migrants internationaux a augmenté légèrement en 2020, malgré l'impact brutal de la pandémie de Covid-19 sur les déplacements et les nombreuses fermetures de frontières, a indiqué l'ONU mercredi.

Le nombre de migrants internationaux a représenté 3,6% de la population mondiale l'année dernière pour atteindre 281 millions de personnes, explique l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans son rapport annuel sur les flux migratoires paru mercredi.

C'est une petite hausse par rapport à 2019, quand les 272 millions de migrants internationaux représentaient 3,5% de la population mondiale mais ce sont presque 200 millions de personnes de plus qu'en 1970, quand on comptait seulement 84 millions de migrants internationaux soit 2,3% de la population mondiale, a rappelé l'OIM.

Toutefois, l'organisation souligne que deux millions de personnes de plus auraient entrepris une migration internationale si la pandémie



de Covid-19 n'était pas venue bouleverser les liaisons internationales mais aussi le fonctionnement même des pays d'accueil et de leur économie.

Pour la seule année 2020, quelque 108.000 restrictions à ux voyages ont été introduites et le nombre de passager aériens a chuté de 60% à seu-

lement 1,8 milliard contre 4,5 milliards l'année précédente.

Le Covid « a changé le monde sans aucun doute et touche à tous les aspects des migrations », a souligné Marie McAuliffe, l'auteur du rapport lors d'un point de presse.

« Cela a clairement eu un impact sur les migrations et

certainement un impact négatif sur la mobilité », a-t-elle ajouté.

Mais si les migrations internationales ont été ralenties, une série de conflits, de violences et de catastrophes naturelles ont fait bondir le nombre de personnes déplacées internes.

Leur nombre est passé de 31,5 millions en 2019 à 40,5 millions à la fin de 2020.

« Nous sommes les témoins d'un phénomène paradoxal qui ne s'était jamais produit auparavant dans l'histoire de l'humanité », a affirmé le directeur général de l'organisation Antonio Vitorino, cité dans un communiqué.

« Pendant que des milliards de personnes ont littéralement été clouées chez elles par le Covid-19, des dizaines de millions d'autres ont été déplacés dans leur propre pays », a-t-il dit.

NIGERIA

Au moins 29 morts dans le naufrage d'un bateau

Au moins 29 personnes sont mortes, dont une majorité d'enfants, dans le naufrage d'un bateau surchargé mardi soir dans le nord du Nigeria, et treize autres sont toujours portées disparues, ont annoncé mercredi les autorités locales.

« Nous avons retrouvé 29 corps entre hier soir et ce matin et sauvé 7 personnes.

Les recherches pour retrouver les 13 corps restant sont en cours.

La plupart des victimes sont des

enfants âgés de 8 à 15 ans », a déclaré aux médias le porte-parole des pompiers de l'Etat de Kano, Saminu Abdullahi.

Le bateau qui a fait naufrage était surchargé, et ne pouvait « transporter que 12 personnes, mais le skipper a ajouté un nombre important de passagers enfants », a précisé le porte-parole.

Soit plus de 35 personnes supplémentaires. Les enfants étaient des élèves de l'école coranique du village de Badau et

étaient en chemin pour assister à une cérémonie religieuse dans la ville de Bagwai de l'autre côté de la rivière.

Le mois dernier, 7 fillettes sont mortes noyées dans le chavirage de leur bateau dans l'Etat voisin de Jigawa. Les naufrages sont fréquents sur les rivières et flèves du Nigeria. La surcharge et le manque d'entretien des bateaux, le non-respect des règles de sécurité et le mauvais temps en sont les principales causes.

PÉROU

Découverte d'une momie attachée vieille de 800 à 1.200 ans

Des archéologues péruviens ont découvert dans la banlieue de Lima une momie préincacèque, vieille d'entre 800 et 1.200 ans, attachée à l'aide de cordelettes, a indiqué à la presse un responsable de la fouille.

La momie, qui a le visage couvert avec ses mains, est vraisemblablement un

homme âgé d'entre 18 et 22 ans, enterré entre 800 et 1200 après Jésus Christ. Elle a été découverte dans une chambre funéraire de forme conique à 1,40 mètre de profondeur sur le site archéologique de Cajamarquilla, à 24 km à l'est de Lima. « Il s'agit d'une momie attachée à l'aide de cordelettes », a raconté à la

presse l'archéologue Pieter Van Dalen, responsable du projet Cajamarquilla.

« C'est une caractéristique particulière et unique » pour l'époque et le lieu, selon lui.

Le squelette d'un cochon d'Inde et celui d'un autre animal qui pourrait être un chien ont été mis à jour dans la même chambre funéraire,

qui contenait également des restes de maïs et d'autres végétaux.

Selon M. Van Dalen, Cajamarquilla était un important centre urbain, d'environ 10.000 à 20.000 habitants, construit vers l'an 200 avant Jésus Christ et qui est resté occupé jusqu'au 16e siècle de notre ère.

ETATS UNIS

Trois morts et six blessés dans une fusillade dans un lycée

Un jeune de 15 ans a ouvert le feu mardi dans un lycée du nord des Etats-Unis, faisant trois morts parmi les élèves et six blessés dont un enseignant, a annoncé la police locale. Le tireur présumé, lui-même élève de l'établissement situé à Oxford, dans l'Etat du Michigan, a été arrêté et n'a pas expliqué son geste, a précisé Michael McCabe, un responsable de la police du comté d'Oakland.

« Les policiers ont arrêté le suspect dans les cinq minutes suivant le premier appel » aux services d'urgence, a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse improvisée.

Selon les autorités de cette ville au nord de Detroit, l'alerte a été donnée à 12H51 locale. Le tireur a fait feu entre 15 et 20 fois avec une arme de poing semi-automatique. Il n'a pas opposé de résistance aux agents qui l'ont arrêté et n'a pas expliqué son geste. Il a invoqué son droit à ne pas s'exprimer », a souligné M. McCabe. L'enquête devra déterminer si l'auteur des coups de feu a tiré au hasard ou s'il visait des victimes identifiées, a-t-il ajouté. « C'est une situation très tragique », a expliqué le policier. « Nous avons beaucoup de parents très stressés ». Selon les statistiques de l'organisation Everytown For Gun Safety, la fusillade d'Oxford porte le bilan le plus lourd dans un établissement scolaire en 2021.

Jusqu'ici cette année, le pays avait enregistré 138 fusillades, dont 26 avec un ou deux morts à chaque fois. Les fusillades faisant de nombreuses victimes restent un fléau récurrent aux



Etats-Unis, dans les établissements scolaires, les supermarchés ou sur les lieux de travail notamment. En 2018, une tuerie dans un lycée de Parkland, en Floride, quand un ancien élève avait fait feu avec un fusil semi-automatique AR-15, tuant 17 personnes et en blessant une quinzaine d'autres le jour de la Saint-Valentin, avait provoqué une onde de choc dans le pays et relancé les manifestations demandant un contrôle plus strict des ventes d'armes à feu. Mais les blocages au Congrès, sous l'influence du lobby des armes, rendent improbable toute avancée majeure sur le sujet malgré les appels de responsables politiques, le président Joe Biden inclus, à durcir les règles sur leur circulation.

SÉNÉGAL

Dakar paralysée par une grève dans les transports



La capitale sénégalaise Dakar était paralysée mercredi par une grève de deux jours dans les transports pour protester notamment contre « les tracasseries » des forces de l'ordre et le transport clandestin, rapportent des médias sur place.

Des localités en province ont également été touchées, selon la presse locale, par cette grève déclenchée par 14 organisations du Cadre unitaire des syndicats des transports routiers du Sénégal (Custrs).

A Dakar, seuls quelques bus de la société publique de transports « Dakar Dem Dikk » étaient en circulation.

Les taxis et les cars et bus assurant la desserte entre le centre et les banlieues étaient à l'arrêt, ajoutent les mêmes sources.

De nombreux usagers attendaient un moyen de transport alternatif tandis que d'autres, des élèves et des travailleurs, marchaient pour se rendre à l'école ou à leur lieu de travail.

Les syndicats de transports ont déposé des revendications en 11 points pour réclamer la fin « des tracasseries par la police, la douane, la gendarmerie et le service des Eaux et forêts, les arrestations de chauffeurs » et protester contre les conducteurs clandestins qui concurrencent les transporteurs légaux, a déclaré à la presse Gora Khouma, un des responsables du Cadre unitaire.

« Nous n'avons pas déclenché cette grève pour fatiguer la population mais pour régler nos problèmes.

Depuis des années, nous signons avec le gouvernement des accords qui ne sont pas respectés », a-t-il affirmé.

Le gouvernement, qui était réuni mercredi en conseil des ministres, n'avait pas encore réagi.

Le ministère des Infrastructures et des transports a indiqué avoir le 15 novembre convié les syndicats de transports à une rencontre à laquelle ils ne se sont pas présentés, selon un communiqué publié mercredi.

CAMEROUN

Huit morts dans un accident de la route dans l'Ouest du pays

Au moins huit personnes ont péri dans un accident de la route, survenu mercredi, dans l'Ouest du Cameroun, ont rapporté des médias citant des sources régionales.

« Un véhicule de tourisme est entré en collision mercredi matin avec un camion semi-remorque sur l'axe Magba-Manki situé entre la région de l'Ouest et celle de l'Adamaoua », a affirmé le sous-préfet de Magba, Jean Jacques Nsang Ekonde cité par des médias.

« Le véhicule transportait huit personnes dont sept fonctionnaires », a-t-il précisé, ajoutant que tous les occupants du véhicule de tourisme ont trouvé la mort dans l'accident.

Selon les premiers éléments d'enquête du peloton de la gendarmerie, le drame aurait été causé par l'excès de vitesse, la surcharge et l'état technique du véhicule.

Selon les chiffres du ministère des Transports, les accidents de la circulation ont provoqué la mort de 3 275 personnes en 2020 au Cameroun.

COVID-19

Le dispositif de protection et de prévention reconduit pour dix jours depuis hier mercredi

Le dispositif actuel de protection et de prévention contre le coronavirus (Covid-19) est reconduit par le Gouvernement pour une période de dix (10) jours à compter de demain mercredi, indique mardi un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral : «En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire, le Premier Ministre Monsieur Aïmene Benabderrahmane a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19). S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (COVID-19), ces mesures visent, au regard de la situation épidémiologique, à reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention.

Le dispositif actuel de protection et de prévention est reconduit pour une période de dix (10) jours, à compter du mercredi 1er décembre 2021.

À la faveur de la relative stabilisation de la situation épidémiologique, le Gouvernement a pris une série de mesures d'allègement du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19) qui se sont traduites notamment par la levée des restrictions sur la mobilité des personnes, sur les rassemblements de personnes et regroupements familiaux et les activités commerciales, économiques et sociales.

Ces mesures d'assouplissement devaient être accompagnées par la poursuite, de manière rigoureuse, du respect par les citoyens des gestes barrières, notamment le port obligatoire du masque et l'observation des règles d'hygiène ainsi que l'application stricte des différents protocoles sanitaires adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et dédiés aux différentes activités économiques, commerciales et sociales. Elles devaient être également soutenues par l'intensification des opérations de vaccination de la population, qui demeure le meilleur moyen de prévention et de protection des citoyens et de la société en général et l'élément essentiel concourant à la normalisation de la situation et au maintien des activités économiques et sociales. Cependant et malgré la disponibilité de vaccin, la vaccination s'effectue à un faible rythme, au moment où la situation épidémiologique dans beaucoup de régions dans le monde connaît une nouvelle vague de la pandémie, voire un inquiétant rebond aggravé par l'apparition du nouveau variant «Omicron» qui préoccupe aujourd'hui la communauté scientifique au plus haut degré.

À ce titre, le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire recommandent, avec insistance, l'extrême vigilance des citoyens qui doivent éviter tout relâchement à l'égard du respect des gestes barrières et des différents protocoles sanitaires dédiés aux différentes activités économiques, commerciales et sociales. Ils réitérent leurs appels en direction des citoyennes et des citoyens non encore vaccinés à l'effet de participer massivement aux campagnes de vaccination qui se poursuivent à travers le territoire national et ce, dans l'objectif de prémunir nos concitoyens de la gravité des effets de cette pandémie sur les plans sanitaire, économique et social. Dans ce cadre et indépendamment des conditions d'accès imposées pour les voyageurs, le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) recommande l'institution du Passe-Sanitaire comme condition d'entrée et de sortie du territoire national. Cette mesure sera mise en œuvre dans les prochains jours pour ce qui est du transport de voyageurs par voie maritime. À l'issue de la période couverte par le présent communiqué, les pouvoirs publics pourraient être amenés à édicter des mesures sanitaires adaptées à l'évolution de la situation épidémiologique, notamment en matière d'obligation vaccinale et d'extension du passe-sanitaire à certaines activités. Il est à rappeler que l'accès aux manifestations sportives et culturelles et aux salles des fêtes est déjà subordonné à la présentation d'un certificat de vaccination. En cette circonstance, le Gouvernement appelle l'ensemble des citoyens à davantage d'engagement et de responsabilité pour soutenir l'effort national de lutte contre cette épidémie mondiale par la vaccination et par la poursuite du respect des gestes barrières et des protocoles sanitaires qui feront l'objet d'un contrôle rigoureux par les services habilités en particulier pour ce qui est de l'exigence du port obligatoire du masque de protection.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

192 nouveaux cas, 152 guérisons et 5 décès

Cent quatre-vingt douze (192) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 152 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé mercredi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 210.723, celui des décès à 6.076 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 144.602 cas

Par ailleurs, 16 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 24 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 18 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 6 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA Le ministre de la santé souligne l'importance de la continuité des services liés au VIH

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a souligné, mercredi à Alger, l'importance de la continuité des services de santé liés au VIH, à l'instar de l'accès au dépistage et au traitement y compris dans le contexte Covid-19.

Dans une allocution lue en son nom par son conseiller, Mohamed El-Hadj, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, le ministre a mis l'accent sur "l'importance des services liés au VIH, tel l'accès au dépistage et au traitement y compris dans le contexte Covid-19, sans discrimination aucune, ni stigmatisation, pour éliminer l'épidémie du SIDA en tant que menace de santé publique".

La célébration de cette journée est placée cette année sous le thème: "mettre fin aux inégalités, mettre fin au sida, mettre fin aux pandémies" avec comme slogan national "sans préjugés, sans discrimination pour mettre fin au sida", a-t-il précisé.

"La pandémie Covid-19 a perturbé les services de santé et menace les progrès accomplis au cours des 20 dernières années dans le domaine aussi bien de la santé que du développement, y compris pour ce qui



est des avancées dans la lutte contre le VIH", a-t-il indiqué.

L'objectif général de la journée mondiale 2021 s'inscrit dans l'accélération de la riposte pour éliminer le sida d'ici l'an 2030, en mettant l'accent sur l'accès équitable aux soins et sur leur qualité, dans le respect du droit à la santé pour tous et souligne l'importance des services liés au VIH tel l'accès au dépistage et au traitement y compris dans le contexte Covid-19 sans discrimination aucune ni stigmatisation pour éliminer l'épidémie du SIDA en tant que menace de santé publique.

C'est aussi une opportunité pour consolider les progrès accomplis, a-t-il

affirmé. Il a également évoqué la "volonté politique" qui, selon lui, "s'est traduite par une mobilisation totale du Gouvernement et de l'ensemble des intervenants notamment, la société civile, dans un cadre multisectoriel consacré par un décret exécutif du Premier Ministre et appuyé par le maintien du recours à un financement conséquent avec plus de 95 % sur le seul budget de l'Etat, permettant d'assurer un accès universel et gratuit pour toutes les prestations y compris le dépistage et le traitement".

L'Algérie s'est fixée, poursuit-il, des priorités pour l'accélération de la riposte au SIDA en particulier au

sein des groupes les plus vulnérables au risque du VIH, l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, le renforcement des activités de prévention, le dépistage, le traitement, les soins et l'accompagnement avec l'appui de la société civile.

"Je tiens à citer et à saluer les actions mises en œuvre avec beaucoup d'engagement par tous nos partenaires durant la pandémie Covid-19, notamment, la société civile à travers leur implication de plus en plus grande dans les interventions de prévention de proximité auprès des populations vulnérables, et celles visant à soutenir, sur le plan psychosocial, les personnes vivant avec le VIH, comme la médiation sociale et l'acheminement des médicaments aux personnes vivant avec le VIH", assure le ministre.

"Le ministère de la Santé a actualisé le guide de prise en charge thérapeutique, en inscrivant le DTG en première ligne thérapeutique. Ceci permettra de traiter environ 80% des personnes vivant avec le VIH avec le Dolutégravir (DTG), et réduire la facture annuelle des traitements antirétroviraux", a-t-il souligné.

MOSTAGANEM

Mobilisation de 57 équipes médicales pour la vaccination contre la grippe saisonnière

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Mostaganem a mobilisé 57 équipes médicales pour assurer la vaccination contre la grippe saisonnière, a indiqué, mardi, le directeur local du secteur, Mohamed Tewfik Khelil.

Composées de 57 médecins et 114 agents paramédicaux, ainsi que de 36 psychologues cliniciens et d'administrateurs, ces équipes médicales superviseront l'opération de vaccination contre la grippe saisonnière, lancée lundi, a précisé M. Khelil dans

une déclaration à l'APS. Ces équipes ont été réparties sur 36 unités de vaccination au niveau des polycliniques et des salles de soins et six (6) dispensaires mobiles ciblant les citoyens concernés par cette opération au niveau des zones enclavées et reculées. Elles s'ajoutent aux 14 unités de vaccination relevant des services de médecine du travail concernés par la vaccination des agents du secteur de la santé et de l'unité relevant de la DSP, a ajouté le directeur local de la Santé. Concernant les groupes ciblés,

M. Khelil a indiqué que cette campagne touchera les personnes âgées (plus de 65 ans), les personnes atteintes de maladies chroniques (adultes et jeunes), les femmes enceintes, tous les agents du secteur de la santé, les pèlerins et les candidats à la Omra si nécessaire.

À ce jour, la Direction de la santé et de la population a reçu 20.110 doses du vaccin contre la grippe saisonnière sur un quota destiné à la wilaya estimé à 23.559 doses, a indiqué M. Khelil.

ORAN

Lancement de la vaccination antigrippale dans les établissements de santé de proximité

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a été lancée, mercredi, au niveau de tous les établissements de santé de la wilaya d'Oran, a-t-on appris du chargé de communication de la direction locale de la santé et de la population, Youcef Boukhari.

La wilaya d'Oran a reçu, au cours de cette semaine, son quota de 40.540 doses de vaccin antigrippal, a précisé le même responsable, ajoutant que les

54 établissements de santé de proximité de la wilaya, commencent à administrer dès ce mercredi.

Le Dr Boukhari a rappelé que cette campagne s'étalera sur toute la période automne-hiver et que les personnes âgées, celles présentant une pathologie chronique et les femmes enceintes sont les catégories prioritaires par la vaccination contre la grippe saisonnière. Par ailleurs, il a expliqué, que le vaccin anti-

coronavirus et celui contre la grippe saisonnière ne présentent aucun risque, selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le Dr. Boukhari a rappelé que le vaccin antigrippal ne protège du Coronavirus et vice-versa, mettant en exergue que la vaccination demeure la solution la plus efficace pour prévenir les complications de la grippe et du Coronavirus. La campagne nationale de la vac-

ination contre la grippe saisonnière a été lancée, cette année, sous le slogan «Vaccinez-vous contre la grippe et la Covid-19».

La vaccination est gratuite dans tous les établissements hospitaliers publics, notamment les polycliniques.

Il est également possible de l'acquiescer auprès des officines et qu'il est remboursé par la CNAS pour les personnes assurées, a-t-on encore rappelé.

PANDEMIÉ DE CORONAVIRUS COVID-19

Des risques un peu plus élevés chez les enfants asthmatiques

Les enfants asthmatiques sont plus fréquemment hospitalisés que les autres à la suite d'une infection au Covid-19, selon une étude menée en Ecosse et publiée mardi, mais ces cas restent peu fréquents et les décès y sont extrêmement rares.

«Il a été constaté que les enfants asthmatiques courent un plus gros risque d'hospitalisation pour Covid-19 (...) que ceux qui n'ont pas d'asthme», selon l'étude menée à partir de données écossaises de santé publique et publiée dans le *Lancet Respiratory Medicine*.

Les auteurs ont mesuré, a posteriori, la proportion d'hospitalisations à la suite d'une infection au coronavirus chez les 5-17 ans qui ont été diagnostiqués comme asthmatiques par le passé.

Ils l'ont comparée avec la fréquence de ces hospitalisations chez les non-asthmatiques. Les enfants écossais asthmatiques ont plus souvent été admis à l'hôpital pour traiter un Covid.

La différence est encore plus marquée quand on prend en compte que les



asthmatiques les plus sévères, c'est-à-dire qui avaient fait l'objet d'une précédente hospitalisation ou avaient reçu un traitement à plusieurs reprises.

Selon les auteurs, ces données plaident pour rendre les enfants asthmatiques priori-

taires pour la vaccination si celle-ci s'ouvre aux moins de 12 ans.

Ce n'est pas le cas au Royaume-Uni, mais c'est par exemple déjà en place aux Etats-Unis pour le vaccin de Pfizer/BioNTech qui vient aussi d'être approuvé pour

les enfants par les autorités sanitaires de l'Union européenne (UE).

Toutefois, les hospitalisations restent rares même chez les enfants asthmatiques - 1,5% de ceux infectés - et les décès y sont tellement peu fréquents qu'aucune conclusion statistique n'a pu en être tirée par l'étude.

«Même si les enfants asthmatiques apparaissent plus à risque d'être hospitalisés, (ce) risque demeure très bas», souligne, dans la même revue, la pédiatre Rachel Harwood qui n'a pas participé à l'étude.

«Avant d'envisager la vaccination, il faut étudier avec précaution la balance entre le risque d'hospitalisation pour Covid-19 et le risque, faible, lié aux effets secondaires du vaccin», conclut-elle.

OMS

Les interdictions générales de voyager ne vont pas empêcher la propagation du variant Omicron

Les interdictions générales de voyager ne vont pas empêcher la propagation du nouveau variant Omicron du coronavirus, averti mardi l'OMS.

Dans ses recommandations en matière de voyage, l'Organisation mondiale de la santé explique qu'à la date du 28 novembre «56 pays auraient mis en oeuvre des mesures en matière de voyages visant à essayer de retarder l'importation du nouveau variant».

Mais cette organisation dont le siège est à Genève, dont les recommandations sont loin d'être toujours suivies par ses 194 Etats membres, prévient : «Les interdictions générales de voyager n'empêcheront pas la propagation internationale et elles font peser une lourde charge sur les vies et les moyens de subsistance».

En outre, souligne-t-elle, ces mesures «peuvent avoir un impact négatif sur les efforts de santé mondiale pendant une pandémie en dissuadant les pays de

signaler et de partager les données épidémiologiques et de séquençage».

Dans ses recommandations à la population, l'OMS exhorte les «personnes qui ne sont pas en bonne santé ou qui risquent de développer une forme grave de la maladie Covid-19 et de mourir, notamment les personnes âgées de 60 ans ou plus et celles qui présentent des comorbidités (par exemple : maladie cardiaque, cancer et diabète), de reporter leur voyage».

Plus généralement, elle appelle tous les voyageurs à «rester vigilants», à se faire vacciner et à suivre les règles sanitaires de santé publique quel que soit leur statut vaccinal, notamment en utilisant des masques de protection, en respectant les mesures de distanciation physique et en évitant les espaces bondés et mal ventilés.

Dimanche dernier, le bureau régional de l'OMS en Afrique avait lancé un appel à ce que «les frontières restent ouvertes»,

après que l'Afrique du Sud avait demandé la «levée immédiate et urgente» des restrictions de voyage la visant après la détection du nouveau variant Omicron.

Dans son document technique, l'OMS appelle mardi les pays à adopter une approche fondée sur une évaluation des risques lorsqu'ils prennent des mesures, telles que le dépistage des passagers et les quarantaines. «Toutes les mesures doivent être proportionnelles au risque, limitées dans le temps et doivent être appliquées en respectant la dignité des voyageurs, des droits humains et des libertés fondamentales», écrit l'OMS. Elle rappelle aussi, comme elle l'avait déjà abondamment fait dans les premiers mois de la pandémie, que «les voyages internationaux essentiels - y compris les voyages humanitaires et d'urgence, les rapatriements et le transport par fret de matériels essentiels - doivent rester prioritaires».

COVID-19 Le Canada impose les tests à tous les voyageurs en provenance de l'étranger

Le Canada a décidé encore une fois d'imposer au niveau de ses aéroports, le test à tous les voyageurs en provenance de l'étranger pour contrer la propagation du variant Omicron sur son territoire, a indiqué, mardi, le ministre fédéral de la Santé, Jean-Yves Duclos.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, à Ottawa, mardi après-midi, Duclos a souligné que les voyageurs doivent être testés à l'aéroport pour ensuite s'isoler jusqu'à l'obtention des résultats du dépistage.

Le ministre de la Santé a tenu, par ailleurs, à préciser que ces nouvelles mesures sanitaires s'appliquent aussi bien aux ressortissants étrangers qu'aux Canadiens, relevant, également, que le dépistage à l'arrivée ne remplace pas le test PCR requis, 72 heures avant la date d'entrée sur le territoire canadien.

Il a ajouté que les voyageurs, non-complètement vaccinés et munis uniquement d'un test datant de trois jours, se doivent d'effectuer un second dépistage au huitième jour de la durée de leur isolement, longue de deux semaines. L'ensemble de ces mesures et restrictions ont été décidées par Ottawa afin de contrer la propagation du nouveau variant de la Covid-19 et d'éviter une éclosion rapide d'Omicron.

Parallèlement aux restrictions au niveau des aéroports, le ministre a indiqué que les ressortissants en provenance de dix pays africains sont interdits d'entrer au territoire canadien, à compter de mercredi.

Il s'agit des personnes ayant séjourné ou transité par ces pays, en l'occurrence, sept Etats de l'Afrique australe (l'Afrique du Sud, le Mozambique, le Botswana, le Zimbabwe, le Lesotho, l'Eswatini et la Namibie) et de l'Egypte, du Nigéria et du Malawi.

Duclos a tenu à préciser que le critère n'est point la nationalité mais plutôt le séjour. «Ce n'est pas basé, d'ailleurs, sur la nationalité, c'est basé sur les séjours», a-t-il lancé.

VACCIN

Covax bat un record de livraisons de doses et demande un effort aux donateurs

La redistribution de vaccins anti-Covid aux pays pauvres a battu un record mais les pays donateurs doivent faire un effort pour faciliter leur distribution et éviter le gâchis, a demandé mercredi le patron de l'Alliance du vaccin. Trop souvent, les doses sont livrées sans seringue ou diluant, proche de la date de péremption, sans prévenir et en petits lots. «COVAX a connu sa plus grosse journée avec la livraison de plus de 11 millions de doses en 24 heures», s'est félicité sur Twitter Seth Berkley, qui dirige l'Alliance du vaccin (Gavi), un des piliers du système de distribution équitable Covax avec l'OMS et l'Unicef notamment.

Le record a été battu le 29 novembre, avec 11.386.090 doses livrées dans six pays, a précisé un porte-parole de Gavi.

Si le processus de distribution s'accélère après une longue période marquée par de graves difficultés d'approvisionnement, le

virus du Covid-19 continue de tirer avantage du fossé qui sépare les taux de vaccination des pays riches de ceux extrêmement bas dans les pays pauvres.

Certains n'hésitent pas à attribuer l'apparition du variant omicron à cette inéquité. Au total, Covax avait livré 563 millions de doses dans 144 pays au 29 novembre, très loin de l'objectif de 2 milliards d'ici fin 2021 que le système s'était initialement fixé. M. Berkley a aussi demandé aux pays donateurs «de faire des dons de meilleure qualité».

«Livrer les doses à un pays est facile, mais les faire arriver dans des pays où elles peuvent être immédiatement utilisées est plus dur et demande une collaboration active entre toutes les parties prenantes des pays aux fabricants en passant par les transporteurs et les pays hôtes», a-t-il tweeté. Covax et un système similaire mis en place par l'Union africaine (AVAT)

avaient publié cette semaine un communiqué se plaignant que les doses données soient parfois trop proches de leur date de péremption pour être vraiment utilisables.

Cela mobilise des bras et des infrastructures pour faire dans l'urgence ce qui pourrait être beaucoup mieux accompli avec une meilleure planification. Les partenaires demandent donc des doses qui puissent encore être stockées pendant au moins 10 semaines, à être averti au moins quatre semaines à l'avance et de recevoir de grosses quantités pour réduire les coûts et rendre les campagnes de vaccination plus efficaces.

Ils notent également que la très grande majorité des vaccins arrivent sans les seringues, les aiguilles ou les diluants nécessaires pour pouvoir les injecter. Ils demandent donc que toutes les livraisons à partir du 1er janvier arrivent avec tout le nécessaire.

OMICRON

Les fermetures de frontières évaluées «semaine après semaine», déclare Biden

Le président américain Joe a déclaré mardi que les Etats-Unis, qui ont fermé leurs frontières aux voyageurs de huit pays d'Afrique australe, évalueraient leur politique «semaine après semaine», en fonction de l'évolution des connaissances sur le nouveau variant Omicron du Covid-19.

«Nous verrons semaine après semaine ce qui est nécessaire», a-t-il dit à l'aéroport de Saint-Paul, dans l'Etat du Minnesota (nord), en réponse à une question sur ces restrictions aux voyages en vigueur depuis la veille. «Nous allons en apprendre beaucoup plus dans les prochaines semaines sur la mortalité de ce virus, sur sa propagation», a encore dit Joe Biden aux journalistes, avant de s'envoler pour Washington à l'issue d'un court déplacement. Le président américain a aussi été interrogé sur les restrictions qui avaient été impo-

sées par son prédécesseur Donald Trump aux voyageurs venus d'Europe à partir du printemps 2020, au grand dam des alliés européens des Etats-Unis. «A la différence de Trump, je ne prends pas nos alliés par surprise», a commenté le président démocrate, qui a d'abord maintenu ces restrictions, avant de les lever début novembre pour les Européens et d'autres voyageurs vaccinés.

Les Etats-Unis interdisent depuis lundi l'entrée sur leur territoire de personnes venant d'Afrique du Sud, du Botswana, du Zimbabwe, de Namibie, du Lesotho, d'Eswatini, du Mozambique et du Malawi. Joe Biden avait alors indiqué ne pas envisager d'autres restrictions aux voyages, tandis que le nouveau variant a depuis été détecté dans bien d'autres pays.

FATIGÉE DÈS LE MATIN DORMEZ-VOUS AUSSI BIEN QUE VOUS LE CROYEZ ?

Vous vous endormez chaque soir sans problème mais pourtant vous avez le sentiment que la fatigue vous colle à la peau toute la journée ? Peut-être que votre sommeil n'est pas aussi réparateur que vous l'imaginez. Zoom sur certains signes qui montrent que votre sommeil n'est pas vraiment au top.

Tout au long de la nuit, nous enchaînons 4 phases de sommeil (endormissement, sommeil lent léger, sommeil lent profond et sommeil paradoxal) entrecoupées de très courtes périodes d'éveil dont nous n'avons pas toujours conscience. Mais parfois ces phases d'éveil sont plus fréquentes qu'on ne le croit, ce qui génère de la fatigue le jour. Plus vous avez eu des phases d'éveil durant la nuit, plus l'envie de dormir sera forte dans la journée.

VOUS AVEZ SOUVENT ENVIE DE FAIRE PIPI LA NUIT

Même si vous avez la capacité de vous rendre immédiatement à la toilette, ces petits passages nocturnes aux toilettes ont des répercussions sur votre journée. Selon les urologues, les personnes qui se lèvent la nuit pour faire pipi sont, en moyenne, 24% moins performants au travail que celles qui dorment comme des bébés sans se lever. La prochaine fois que vous voyez le médecin, faites vérifier votre tension artérielle car se lever fréquemment la nuit pour faire pipi peut être un signe d'hypertension.

VOUS VOUS RÉVEILLEZ AVEC LA BOUCHE SÈCHE OU LA MIGRAINE

Inutile de blâmer les pollens ou les aliments que vous avez mangé la veille au soir. Ces signes peuvent tout simplement indiquer que vous souffrez d'apnée du sommeil. Les apnées sont des interruptions brèves de la respiration pendant le sommeil ; les hypopnées sont des réductions de la respiration. Mais que l'on se rassure... Tout le monde fait de temps en temps l'une ou l'autre sans qu'il y ait de risque vital sur le moment ! Face au manque d'oxygène, le cerveau déclenche par réaction un micro-éveil

qui redonne du tonus aux voies respiratoires et rétablit le flux d'air, donc la respiration. Les apnées sont anormales quand elles durent plus de dix secondes et se répètent au-delà de 5 par heure. Mais ce peut être bien plus ; certaines personnes en font plus d'une centaine par nuit ! En cas de doute, consultez votre médecin.

VOUS CARBUREZ AU CAFÉ TOUTE LA JOURNÉE

Si le premier geste au réveil est de vous préparer un double expresso et que vous ressentez un réel besoin de boire du café pendant la journée pour rester concentrée sur ce que vous faites, ce "besoin de caféine" n'est pas douteux : le signe que vous ne dormez pas bien.

Le souci, c'est que boire beaucoup, de café pendant la journée entraîne chez certaines personnes la sécrétion de cortisol (l'hormone du stress), ce qui nuit à la qualité du sommeil. Une étude a révélé que consommer de la caféine 6 heures ou 3 heures avant de se mettre au lit perturbe le sommeil et réduit même le temps d'endormissement d'une heure. Bref, vous buvez trop de café donc vous dormez mal, ce qui provoque de la fatigue et vous incite à boire à nouveau du café... Et si vous le remplacez par de la chicorée ?

VOUS PRENEZ DU POIDS SANS RAISON

Si l'aiguille de la balance a tendance à se diriger vers le haut alors que vous n'avez pas modifié votre régime alimentaire, c'est sans doute que vous manquez de sommeil. Selon certains chercheurs, un manque de sommeil réduit le niveau de leptine de notre organisme (l'hormone qui signale la satiété au cerveau et supprime l'appétit) et augmente le taux de



ghréline (l'hormone qui stimule la faim). En outre, trop peu ou mal dormir entraîne de la fatigue et une moindre envie de faire des activités physiques, ce qui provoque ensuite une fonte musculaire et une plus faible dépense énergétique, et enfin une augmentation de la masse grasse.

Maintenant que vous savez que votre sommeil n'est pas de bonne qualité, testez dès ce soir ces remèdes de grand-mère pour mieux dormir ou ces recettes naturelles pour trouver un bon sommeil sans tranquillisant.

1/5 - Lors de l'endormissement...

Nous basculons vers un sommeil très léger : le stade 1 du sommeil lent. Précédée par une hausse du taux de l'hormone mélatonine, qui favorise le sommeil, cette transition est marquée par un ralentissement net de notre ac-

tivité cérébrale. En parallèle, les rythmes respiratoire et cardiaque, et la température corporelle baissent, les muscles se relâchent légèrement.

2/5 - Lorsque le sommeil devient plus profond...

Le dormeur passe en stade 2 de sommeil lent, le « sommeil lent léger », un sommeil mouvementé profond, mais dont on peut être facilement réveillé par des sons ou de la lumière. « Nos mouvements oculaires s'arrêtent. Nos ondes cérébrales deviennent encore plus lentes, entrecoupées par des rafales occasionnelles d'ondes rapides. Lors de ce stade, le tonus musculaire est très faible, mais pas complètement aboli.

3/5 - Quand il devient encore plus profond...

Le dormeur passe en stade 3 de sommeil lent, le « sommeil lent profond », un sommeil mouvementé profond, mais dont on peut être facilement réveillé par des sons ou de la lumière. « Nos mouvements oculaires s'arrêtent. Nos ondes cérébrales deviennent encore plus lentes, entrecoupées par des rafales occasionnelles d'ondes rapides. Lors de ce stade, le tonus musculaire est très faible, mais pas complètement aboli.

4/5 - En fin de nuit...

La sécrétion du cortisol, l'hormone du stress qui agit comme un stimulant, s'envole entre 6 et 8 h du matin, après avoir été minimale vers minuit. Et la sécrétion de chute à son plus bas niveau, après être parvenue à un pic entre 2 et 5 heures du matin. En parallèle, la température du corps augmente progressivement. Le tonus musculaire revient à la normale et l'activité cérébrale redevient rapide et irrégulière, ce qui permet de s'éveiller du sommeil.

Notre cerveau passe en stade 3 du sommeil lent, le « sommeil lent profond ». La respiration est plus lente et régulière, et les muscles très relâchés. L'activité cérébrale est encore plus fortement réduite. Il devient très difficile de réveiller le dormeur. Pour autant, c'est lors de ce stade que se fait la « consolidation de la mémoire » permettant de retenir à long terme les informations enregistrées la journée. Des épisodes de somnambulisme, notamment en cas de grand stress, peuvent se produire à ce stade.

4/5 - Lors du passage en sommeil paradoxal...

Le premier épisode du sommeil paradoxal apparaît normalement 70 à 90 min après l'endormissement. Notre respiration devient plus rapide et irrégulière, nos yeux bougent rapidement dans diverses directions. D'où l'autre nom de ce sommeil : sommeil REM, pour « rapide eye movement » (mouvements oculaires rapides). L'activité cérébrale devient proche de celle de l'éveil mais paradoxalement les muscles de nos membres deviennent provisoirement paralysés. Ce sommeil est celui où surviennent principalement les rêves dont on se souvient une fois réveillé.

5/5 - En fin de nuit...

La sécrétion du cortisol, l'hormone du stress qui agit comme un stimulant, s'envole entre 6 et 8 h du matin, après avoir été minimale vers minuit. Et la sécrétion de chute à son plus bas niveau, après être parvenue à un pic entre 2 et 5 heures du matin. En parallèle, la température du corps augmente progressivement. Le tonus musculaire revient à la normale et l'activité cérébrale redevient rapide et irrégulière, ce qui permet de s'éveiller du sommeil.

FATIGUE CHRONIQUE : QUE FAIRE ?

Lorsque la fatigue n'est pas solutionnée par une bonne nuit de sommeil, qu'elle s'installe, ce n'est jamais normal. La fatigue chronique a toujours une cause et le traitement dépend de celle-ci. Les explications et conseils du Dr Alexandra Dalu. La fatigue en fin de journée est une fatigue physiologique. Ce qui veut dire qu'elle est normale. Une bonne nuit de sommeil et une sieste selon les besoins de sommeil de la personne suffisent à récupérer. En revanche, si vous vous levez fatigué(e) ou que vous êtes rapidement fatigué(e) au cours de la journée et que cet état perdure il s'agit alors d'une fatigue pathologique. "La fatigue chronique est un symptôme qui a plein de causes et c'est un vrai signal

d'alarme du corps", alerte le Dr Alexandra Dalu*. Quelles sont les causes de fatigue chronique ? "Les causes de fatigue chronique sont multiples et peuvent être plus ou moins sévères. Elles peuvent être d'origine hormonale (thyroïde), d'origine cancéreuse, ou due à une infection. La ménopause ou l'andropause, une maladie auto-immune (polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante...), une carence ou des carences nutritionnelles (s), une douleur chronique, une dépression sévère qui perdure peuvent expliquer une fatigue chronique. Un trouble du sommeil comme un syndrome d'apnées obstructives du sommeil est à rechercher également", informe le Dr

Alexandra Dalu. Il faut savoir qu'une sensation d'épuisement précède parfois la survenue d'un infarctus du myocarde, particulièrement chez les femmes à risque cardiovasculaire. Cette fatigue persistante peut s'accompagner d'un léger essoufflement à l'effort et de nausées (chez les femmes surtout). Dans ce cas-là, mieux vaut consulter un cardiologue.

QUELS SONT LES SIGNES D'UNE FATIGUE CHRONIQUE ?

"Une fatigue qui perdure et ne récupère pas après un mois doit vous faire consulter un médecin, recommande le Dr Dalu. Il ne faut jamais banaliser la fatigue qui persiste. C'est un signe

d'alarme au même titre que la douleur. Ce n'est pas parce qu'on a une vie stressante ou qu'on travaille sur de gros dossiers qu'on doit être fatigué(e) se dire ; j'ai de la fatigue, et c'est-que ce que j'ai d'autre qui ne va pas ? C'est que le médecin une indication de la cause possible", indique le Dr Dalu.

QUI CONSULTER ?

Si vous vous plaignez de fatigue chronique, vous pouvez vous rendre

en première intention chez votre médecin traitant. "Selon vos moyens et votre prise en charge, cela peut être intéressant ou de demander directement un spécialiste selon le signe principal qui accompagne la fatigue : le gastro-entérologue si vous avez une fatigue persistante et des troubles digestifs, un ORL et un pneumologue si vous souffrez de fatigue chronique et de toux et ou de dyspnée (essoufflement), le gynécologue si vous avez une fatigue persistante et des règles abondantes, un chirurgien orthopédiste en cas de fatigue persistante et de maux de dos, un cardiologue si vous souffrez de fatigue chronique et de douleurs au niveau de la poitrine...".

SAHARA OCCIDENTAL

Amnesty exhorte le Maroc à mettre fin aux attaques contre Sultana Khaya

L'organisation Amnesty International (AI) a exhorté le Maroc à mettre fin aux attaques brutales contre la militante sahraouie Sultana Khaya, dénonçant le silence de l'ONU par rapport à ses appels à élargir la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), à la surveillance des droits de l'homme dans les territoires occupés.

Dans une lettre publiée mardi sur son site, AI exhorte le gouvernement d'Akhannouch à "mettre immédiatement fin aux attaques brutales contre Sultana Khaya et sa famille et à mener une enquête rapide, approfondie, indépendante, impartiale, transparente et efficace sur l'usage abusif de la force et les attaques contre sa personne et sa famille, y compris le rapport de viol et d'agression sexuelle, et veiller à ce que les personnes soupçonnées soient traduites en justice dans le cadre d'un procès équitable".

Dans sa lettre, Amnesty demande en outre au gouvernement marocain de "s'assurer que Sultana Khaya et sa famille aient accès à la justice, aient droit à l'indemnisation adéquate et de garantir la fin des violations des droits de l'homme dont elles sont victimes". AI appelle aussi le Maroc à "mettre immédiatement fin à l'assignation à résidence arbitraire visant Sultana Khaya et sa famille et respecter leurs droits à la liberté de mouvement, d'expression et d'association". Dans sa missive, l'ONG rappelle que le 15 novembre, des membres des forces de sécurité marocaines en civil ont fait irruption dans la maison de la militante. Ils l'ont violée et abusé sexuellement de ses sœurs et de sa mère de 80 ans.

Amnesty note à ce propos que les forces de l'occupation n'en sont pas à leur première violation. Elles ont commis "des actes de torture et d'autres mauvais traitements" contre Sultana Khaya. Des membres de sa famille et des visiteurs également ne sont pas épargnés. En mai 2021, des membres des forces de sécurité ont fait une descente au domicile de Sultana Khaya pour l'agresser, violer sa sœur et la laisser par la suite sans électricité.

Sultana Khaya a déclaré à Amnesty International qu'elle s'était retrouvée avec des blessures dues au viol. Elle n'est pas allée voir un médecin, car empêchée de sortir de chez elle. Cette défensive du droit des Sahraouis à l'autodétermination a été assignée à résidence depuis novembre 2020 par les autorités de l'occupation qui n'ont jamais présenté une justification de cette mesure arbitraire.

"La privation de liberté, y compris l'assignation à résidence, est arbitraire lorsqu'elle résulte de l'exercice de droits de l'homme, y compris les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique", souligne l'ONG. La détention illégale de Sultana Khaya et de sa famille s'inscrit dans le cadre d'une répression plus large menée par les autorités marocaines sur les militants sahraouis et les voix appelant à l'indépendance du Sahara occidental. Un nombre croissant de militants sahraouis ont fait l'objet d'attaques ciblées commises l'année dernière par les forces de sécurité, loin des médias internationaux, fustige l'ONG. AI relève que ces dernières années, l'accès au Sahara occidental est devenu de plus en plus difficile pour les observateurs étrangers, "car la situation des droits de l'homme s'est détériorée". En 2020 (année de la reprise de la lutte armée), les autorités marocaines ont empêché au moins neuf avocats, militants, hommes politiques et journalistes d'accéder au Sahara occidental. "Le Conseil de sécurité de l'ONU a ignoré les appels d'Amnesty International et d'autres à ajouter une composante des droits de l'homme à la MINURSO, qui permettrait de surveiller et de signaler les violations des droits humains", regrette par ailleurs l'ONG.

MAROC

Le mouvement «Khmissa» s'inquiète de l'arrestation des militantes des droits humains

Le mouvement féministe marocain, Khmissa, a exprimé, lundi, son inquiétude face à la poursuite des arrestations de militantes des droits humains, de femmes politiques et de journalistes par la police politique au Maroc, dans le but de les intimider et de se venger d'elles à cause de leurs critiques à l'égard du régime et pour avoir dénoncé la corruption.

Le mouvement a dénoncé via un communiqué la décision du procureur du Roi près le tribunal de Tanger de poursuivre la dénommée Fatima Zahra Ould Belaid, mise sous mandat de dépôt après son interpellation à son domicile,

le 25 novembre courant, en raison de sa participation aux manifestations contre la politique du régime du makhzen, notant qu'elle a été arrêtée sans recevoir de convocation, en violation flagrante de la procédure pénale. Le mouvement Khmissa a jugé l'arrestation de cette jeune femme comme étant "arbitraire et hors la loi", relevant que la plainte déposée par le doyen de la faculté de droit de la ville de Tanger est une plainte «malveillante», car manifester pacifiquement est un droit garanti par les conventions internationales et le droit marocain.

Il a notamment exigé la libération de Fatima

Zahra Ould Belaid et le retrait de la plainte déposée contre elle.

Le mouvement féministe a notamment exprimé sa préoccupation face aux arrestations continues de militantes des droits humains, de femmes politiques et de journalistes par la police politique au Maroc, afin de les intimider et de se venger d'elles à cause de leurs critiques du régime en place et pour avoir dénoncé la corruption.

Il a, en outre, souligné que l'arrestation de la jeune femme s'inscrit dans le cadre d'un recul des droits humains que connaît le Maroc

CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Arrivée des ministres des affaires étrangères tunisien et tchadien à Oran

Le ministre tunisien des Affaires étrangères et de l'Emigration des Tunisiens à l'étranger, M. Othmane El Jareudi, et le ministre tchadien des Affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Tchadiens à l'étranger, Cherif Mahamat Zene, sont arrivés mardi soir à l'aéroport international d'Oran «Ahmed Ben Bella», pour participer aux travaux de la 8e conférence de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique prévue à compter de jeudi prochain à Oran.

Les deux ministres sont arrivés à l'aéroport d'Oran accompagnés du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra.

A son arrivée, le ministre tunisien a déclaré, à la presse, que «les relations algéro-tunisiennes, très anciennes, sont en continue évolution, nonobstant la coordination totale, étroite et permanente entre les dirigeants des deux pays et entre moi et mon frère Ramtane Lamamra».

M. Othmane El Jareudi a affirmé que les deux pays sont en coordination constante sur toutes les questions de la région, du monde et des questions bilatérales, faisant référence à la consultation permanente et continue entre les deux pays.

«Nous tenons vivement à travailler en commun dans tous les domaines et dans toutes les cir-



constances», a-t-il souligné. Le ministre tunisien a indiqué que sa présence à Oran s'inscrit dans le cadre de la réunion du Conseil de paix et de la sécurité en Afrique. «C'est une occasion de plus pour ce Conseil de se réunir à Oran avec les membres africains non permanents du Conseil de sécurité, de nombreux fonctionnaires de l'Organisation des Nations unies (ONU) et des hauts fonctionnaires de l'Union africaine

(UA), pour la consultation, le dialogue et la coordination sur toutes les questions intéressant l'Afrique dans tous les domaines, en particulier ceux liés à la sécurité, la paix et le développement», a-t-il déclaré.

Dans ce sens, le chef de la diplomatie tunisienne a estimé que «la conférence sera l'occasion d'échanger les points de vue sur les moyens les plus efficaces d'œuvrer dans l'intérêt de l'Afrique et dans l'intérêt de nos

pays et de dégager des recommandations que nous suivrons dans notre activité diplomatique au niveau du Conseil de sécurité et au niveau du Conseil africain de la paix et de la sécurité».

Il a également affirmé, dans la même contexte, que l'Algérie, qui accueille cette rencontre, «est toujours précurseur pour développer tous les cadres appropriés de dialogue, que ce soit au niveau arabe ou africain et récemment au niveau des pays voisins de la Libye», ajoutant «les rencontres des prochains jours font partie de ces cadres de concertation que nous offre notre sœur l'Algérie pour que nous puissions dialoguer les uns avec les autres et dégager des stratégies de travail qui profiteront à nos pays et à la sécurité et la paix dans notre région». La conférence de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique se tiendra à Oran du 2 au 4 décembre.

BURKINA FASO

Le rapport sur l'attaque d'Inata remis à Roch Kaboré

Le président du Burkina Faso Roch Kaboré a promis mardi, de prendre connaissance du rapport sur l'attaque terroriste d'Inata, ayant coûté la vie à une soixantaine de personnes (en majorité des gendarmes), pour «en tirer toutes les conséquences» et apporter les correctifs appropriés.

«J'ai reçu ce soir, des mains du ministre de la Défense (le Général Barthélémy Aimé Simporé), le rapport produit par l'Inspection générale des Forces Armées nationales, suite au drame d'Inata. J'en prendrai connaissance, pour en tirer toutes les conséquences,

conformément à mon message à la Nation du jeudi 25 novembre dernier. Ce rapport servira de base pour apporter les correctifs appropriés», a écrit mardi le président Kaboré, rapporte l'agence de presse (AIB).

En rappel près de 53 gendarmes et quatre civils ont été tués le 14 novembre 2021 à Inata (Nord) lors d'une attaque terroriste contre un détachement de gendarmerie.

Le 17 novembre 2021, Roch Kaboré a annoncé l'ouverture d'une enquête administrative devant permettre de situer les responsabilités.

Dans un document rendu public, mardi, le président du Burkina Faso a ordonné un vaste changement au niveau du commandement de la gendarmerie, en nommant dix jeunes officiers à des postes clés. Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à une montée des attaques terroristes qui ont fait de nombreuses victimes et plus de 1,4 million de déplacés internes, selon le gouvernement. Les violences ont poussé quelque selon l'ONU. L'état d'urgence a été décrété dans 14 des 45 provinces que compte le pays, afin de faciliter la lutte contre le terrorisme.

ETHIOPIE

Le gouvernement affirme avoir repris plusieurs localités

Les autorités éthiopiennes ont affirmé mercredi que les forces pro-gouvernementales avaient repris la localité de Shewa Robit, située à environ 220 kilomètres de la capitale Addis Abeba, une semaine après que les rebelles tigréens en eurent revendiqué le contrôle.

Le porte-parole du gouvernement, Legesse Tulu, a déclaré que Shewa Robit faisait partie de plusieurs localités reprises par les forces loyales fidèles au Premier ministre Abiy Ahmed, qui a annoncé la semaine dernière se rendre au front pour mener la contre offensive contre les rebelles du Front de libération du peuple du

Tigré (TPLF). «Sur le front de Shewa, Mezezo, Molale, Shewa Robit, Rasa et leurs environs ont été libérées des terroristes du TPLF», a déclaré M. Legesse dans des commentaires diffusés sur les médias d'Etat.

Il a assuré que le gouvernement reprendrait «dans un court laps de temps» les villes amhara de Dessie et Lalibela, site classé au patrimoine mondial de l'Unesco prise par les rebelles en août. Les combats se dérouleraient actuellement sur trois fronts, dont un près de Debre Sina, ville amhara située à moins de 200 km d'Addis Abeba.

AFRIQUE

Pose de la première pierre d'un pont entre la Mauritanie et le Sénégal

Les présidents sénégalais et mauritanien messieurs, Macky Sall et Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, ont procédé mardi dans la ville mauritanienne de Rosso (sud-ouest) à la pose de la première pierre d'un pont qui reliera les deux pays dans la perspective de renforcer les échanges économiques et commerciaux, rapporte l'agence

de presse mauritanienne (AMI). Le pont doit relier Rosso-Mauritanie et Rosso-Sénégal, sur les deux rives du fleuve Sénégal qui coule entre les deux pays. L'édifice long de 1,4 km et large de 55 mètres, est estimé à un coût global de 87,63 millions d'euros financés par les deux Etats, la Banque africaine de développement, l'Union européenne et la Banque

européenne pour l'investissement. Les travaux de réalisation de cette infrastructure, confiés à la firme chinoise «Poly China group», vont durer 30 mois. L'ouvrage «rendra plus fluides et renforcera considérablement les échanges économiques et commerciaux entre nos deux pays», a déclaré M. El Ghazouani à Rosso en présence du chef de l'Etat sénégalais.

et de la série d'arrestations politiques successives dans le but de réprimer les voix indépendantes et critiques à l'égard du régime. Outre le mouvement «Khmissa», les marocains ont été nombreux à réagir sur les réseaux sociaux en dénonçant l'arrestation de la jeune Fatima Zahra Ould Belaid et son transfert vers le poste de Police à cause de ses revendications portant sur le droit au travail et son refus de la politique «d'exclusion» après le plafonnement de l'âge de candidature aux concours d'enseignement à 30 ans.

143^E SESSION DE L'UIP

L'Algérie réitère son soutien aux causes palestinienne et sahraouie

Les membres de la délégation parlementaire algérienne participant aux travaux de la 143^e assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), ont réitéré, mardi à Madrid (Espagne), le soutien de l'Algérie aux causes palestinienne et sahraouie, a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

Les travaux de la 143^e assemblée de l'UIP se sont poursuivis par les interventions des délégations parlementaires participantes, dont la délégation algérienne qui a apporté ses contributions pour enrichir le débat et échanger les vues, selon la même source.

Lors de sa participation à la réunion de la Commission en charge des questions du Moyen-Orient, la sénatrice Fouzia Benbadis a réitéré le soutien inconditionnel de l'Algérie à la cause palestinienne juste. Présentant un rapport au nom de la Commission des affaires du Moyen-Orient, Mme Benbadis a appelé à «conjuguer les efforts pour protéger le peuple palestinien et lui permettre de jouir de son droit légitime d'établir son Etat indépendant avec Al Qods pour capitale».

Lors de la réunion du 4^e Comité permanent sur la pandémie Covid-19, Farida Ilimi a mis en avant «les mesures et politiques adoptées par l'Algérie pour faire face aux répercussions de la crise sanitaire, en assurant notamment la vaccination gratuite à tous les citoyens», rappelant que l'Algérie avait réussi à produire le vaccin anti Covid-19 et à l'exporter vers certains pays africains. Mme Ilimi a présenté des



interventions lors d'ateliers du Forum des femmes parlementaires où elle a passé en revue «l'expérience algérienne en matière de lutte contre la violence faite aux femmes et de criminalisation des comportements immoraux», précisant que la Loi algérienne «a durci les peines à l'encontre des auteurs de ces actes contre les mineurs».

Elle a également abordé la politique de l'Algérie en matière de lutte contre le changement climatique, à travers «une stratégie ambitieuse reposant sur un plan national climat (PNC) ambitieux qui renferme des projets de nature à alléger l'ampleur des répercussions de ce phénomène».

A son tour, le membre du Conseil de la nation, Ahmed Kharchi a affirmé dans sa communication devant la

Commission de la paix et de la sécurité internationales, «l'importance du lien indissociable entre la paix, le développement et la stabilité», ajoutant que «les guerres et les conflits armés menacent la paix et la sécurité internationales et entravent les processus du développement».

Il a mis en avant, dans ce cadre, la position algérienne qui considère que «la solution idoine aux conflits passe par les règlements pacifiques et politiques, ce qui requiert davantage de coopération et de coordination, en vue de faire face à tout ce qui débouche sur l'extrémisme et le choc des civilisations et des religions».

Intervenant aux travaux du Forum des jeunes parlementaires, le sénateur Hamid Bouzekri a mis l'accent sur l'importance d'unifier le processus international face aux diffé-

rents défis à l'effet de consolider la paix, la stabilité et le progrès, à travers la consécration de la pratique démocratique, l'édification des institutions et le respect des droits de l'Homme et du droit des peuples à l'autodétermination».

A son tour, le député Mohamed Anouar Bouchouit a indiqué lors de son intervention, que l'Algérie a assuré, lors du confinement induit par la pandémie de Corona, l'enseignement à distance pour tous les cycles, prévu des programmes de sensibilisation à cet effet, outre la mise au point et l'utilisation d'applications d'information», déplorant toutefois, «la situation des peuples dont les droits sont foulés aux pieds, en Palestine et au Sahara occidental».

M. Bouchouit a relevé, lors des travaux de cette assemblée organisés autour du thème «Surmonter les divisions et renforcer la cohésion pour relever les défis actuels de la démocratie», l'appel de l'Algérie à la communauté internationale pour «œuvrer à l'éradication de ces phénomènes, en concrétisant la justice entre les Etats et en mettant de côté les crises politiques», mettant en avant «le rôle que les parlementaires doivent accomplir en la matière».

UIP : l'Algérie élue membre du Comité exécutif international et du Groupe consultatif de haut niveau

L'Algérie a été élue membre du Comité exécutif international ainsi que du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent de l'Union interparlementaire (UIP), et ce lors des travaux de la 143^e assemblée de l'UIP, clôturés mardi soir à Madrid (Royaume d'Espagne).

«La participation active de la délégation parlementaire algérienne dirigée par le vice-président du Conseil de la nation, Ahmed Bennai, aux travaux de la 143^e Assemblée de l'UIP et aux réunions connexes, a été couronnée par l'élection d'Ahmed Kharchi, vice-président du Conseil de la nation, en qualité de membre du Comité exécutif international de l'UIP après avoir été élévisité par les membres du

groupe africain, et ce en reconnaissance du rôle actif de la diplomatie parlementaire algérienne dans les différentes manifestations et activités de l'UIP», a précisé un communiqué du Conseil de la nation. Cette élection, ajoute la même source, «intervient grâce aux efforts des relations solides du partenariat existant entre le Parlement algérien avec les différents parlements et groupes géopolitiques au niveau de l'UIP, en adéquation avec la relance et la dynamique sans précédent que connaît la politique étrangère de l'Algérie, sous la supervision du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en devenant un acteur influent sur les plans continental et international».

CONFLIT EN UKRAINE
Zelensky appelle à des "négociations directes" avec Moscou

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a appelé mercredi à des «négociations directes» avec la Russie pour «arrêter la guerre» dans l'est de son pays.

«Nous devons dire la vérité, que nous ne pourrions pas arrêter la guerre sans négociations directes avec la Russie», a déclaré M. Zelensky dans une adresse au Parlement, selon des médias. «Je n'ai pas peur d'une conversation directe avec» le président russe Vladimir Poutine. L'est de l'Ukraine est depuis 2014 en proie à un conflit avec des séparatistes. Ce conflit, qui a fait plus de 13.000 morts, a éclaté peu après l'annexion par Moscou de la péninsule ukrainienne de Crimée. M. Zelensky a appelé toutes les forces politiques du pays à s'unir pour faire retourner ses territoires sous le contrôle de Kiev. «Nous savons que notre armée est la meilleure au monde et nous protégera», a encore ajouté le chef de l'Etat, alors que Kiev et l'Occident s'inquiètent de mouvements de troupes russes à la frontière ukrainienne. La Russie a plusieurs fois nié tout projet en ce sens, accusant l'Ukraine et ses alliés occidentaux de multiplier les «provocations».

AFGHANISTAN
Les talibans demandent aux Etats-Unis de débloquer les fonds gelés

Les talibans ont de nouveau demandé aux Etats-Unis de débloquer les fonds gelés à l'issue de deux jours de discussions à Doha alors que l'Afghanistan fait face à une grave crise humanitaire et économique.

Le gouvernement taliban a également réclamé la levée des sanctions, lors de ces réunions menées par son ministre des Affaires étrangères Amir Khan Muttaqi, et le représentant spécial des Etats-Unis pour l'Afghanistan Tom West.

Une première session de négociations avait déjà eu lieu à Doha en octobre, après le retour des talibans au pouvoir à Kaboul en août suite au départ des troupes américaines.

«Les deux délégations ont discuté de questions politiques, économique, de santé publique, éducation et sécurité ainsi que (des moyens) de fournir les services bancaires et de trésorerie nécessaires», a indiqué sur Twitter le porte-parole des Affaires étrangères afghan Abdul Qa-

har Balkhi. «La délégation afghane a rassuré les Etats-Unis sur la sécurité, exhortant à la levée inconditionnelle du gel des avoirs de l'Afghanistan, la fin des listes noires et des sanctions et réclamant que les questions humanitaires soient séparées du politique», a-t-il ajouté. Washington a gelé près de 9,5 milliards de dollars (8 milliards d'euros) de la Banque centrale afghane.

Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont également suspendu leurs activités en Afghanistan, retenant les aides ainsi que 300 millions d'euros de nouvelles réserves émises par le Fonds monétaire international (FMI) en août.

Les agences de l'ONU ont averti que 23 millions d'Afghans, soit plus de la moitié de la population du pays, seraient cet hiver menacés par la famine, sous les effets combinés de la sécheresse causée par le réchauffement climatique et de la paralysie économique.

PALESTINE
L'envoyé de l'ONU appelle à agir rapidement pour éviter une nouvelle escalade de violence

L'envoyé de l'ONU au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a appelé la communauté internationale à agir rapidement pour éviter une nouvelle escalade de violence entre Israéliens et Palestiniens.

«Je souligne à nouveau l'importance des efforts concertés des parties pour calmer les choses sur le terrain. Je crains que si nous n'agissons pas rapidement et de manière décisive, nous risquons de plonger dans une nouvelle escalade meurtrière de violence», a déclaré le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, lors d'une réunion du Conseil de sécurité. Selon lui, «les récents développements sur le terrain sont préoccupants». Il a estimé qu'il fallait «une approche coordonnée pour encourager toutes les parties à mettre en œuvre des changements de politique et des réformes, à traiter rapidement et en parallèle les principaux facteurs de conflit - en Cisjordanie, y compris El Qods-Est, Gaza et ceux auxquels fait face l'Autorité palestinienne - et à rétablir un horizon politique qui aidera à arrêter le cycle sans fin de la gestion des crises et revenir vers des négociations significatives pour mettre fin à l'occupation et résoudre le conflit».

L'envoyé de l'ONU a noté qu'en Cisjordanie «une grave crise budgétaire et économique menace la stabilité des institutions palestiniennes». «Dans le même temps, la violence continue et les mesures unilatérales, y compris l'expansion des colonies israéliennes et les démolitions, continuent d'exacerber les tensions, d'alimenter le désespoir, d'éroder la position de l'Autorité palestinienne et de réduire davantage la perspective d'un retour à des négociations significatives», a-t-il dit. «A Gaza, la fragile cessation des hostilités continue de tenir, mais de nouvelles mesures sont nécessaires de la part de toutes les parties pour garantir une solution durable qui permette en fin de compte un retour des institutions légitimes du Gouvernement palestinien dans la bande (de Gaza), a-t-il ajouté.

CHINE-RUSSIE
Le Premier ministre chinois appelle à une coopération plus pragmatique avec la Russie

Le Premier ministre chinois, Li Keqiang, a présidé mardi la 26^{ème} rencontre régulière entre les chefs de gouvernement chinois et russe avec son homologue russe, Mikhaïl Mishustin, par l'audio vidéo, exhortant les deux parties à continuer à inspirer le potentiel de coopération et à améliorer le niveau de la coopération bilatérale.

M. Li a déclaré que les deux nations étaient des partenaires mondiaux qui s'offraient mutuellement des opportunités de développement, et que la Chine attachait une grande importance aux relations avec la Russie. Malgré l'impact de la pandémie de COVID-19, les deux pays ont connu une nouvelle vitalité dans la coopération bilatérale dans tous les domaines, a-t-il ajouté.

M. Li a déclaré que les deux nations étaient des partenaires mondiaux qui s'offraient mutuellement des opportunités de développement, et que la Chine attachait une grande importance aux relations avec la Russie. Malgré l'impact de la pandémie de COVID-19, les deux pays ont connu une nouvelle vitalité dans la coopération bilatérale dans tous les domaines, a-t-il ajouté.

Au milieu des rebondissements de la reprise économique et des incertitudes croissantes dans la situation internationale, M. Li a déclaré que la Chine était prête à renforcer la communication et la coordination avec la Russie et à inspirer le potentiel de coopération, à lutter conjointement contre la pandémie, à aider à maintenir la sécurité et la stabilité des chaînes industrielles et d'approvisionnement internationales, et à promouvoir le développement durable, à jouer un rôle plus important dans la promotion d'une reprise économique mondiale stable, tout en préservant la paix et la stabilité régionales et mondiales.

Il a également exhorté les deux parties à faciliter le commerce et les investissements, à étendre davantage l'accès mutuel au marché et à renforcer la coopération dans les secteurs de pointe tels que les mégadonnées et l'intelligence artificielle. M. Li a appelé à la promotion de la coopération sur l'ensemble de la chaîne industrielle et à la garantie d'un approvisionnement stable en pétrole, en gaz et en électricité à long terme. Le Premier ministre a également appelé à une coopération plus approfondie dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, de la santé, des sports et dans d'autres domaines.

LIVRE

Samy Assad publie "Troisièmes odysées", une plaidoirie pour le tourisme saharien

Dans son dernier récit intitulé "Troisièmes odysées, abécédaire de robinsonnades dans le Sahara", Samy Assad partage avec ses lecteurs sa vision pour la promotion du tourisme saharien en convoquant les paysages et le patrimoine culturel et architectural de plusieurs villes et oasis.

Publié récemment aux éditions "Hibr", ce récit de 193 pages relate le désert, sa beauté et ses potentialités touristiques à travers le jeune Amestan, originaire de la ville de Djanet, et cadre d'une grande entreprise touristique, qui est convié aux assises nationales du tourisme pour y présenter sa vision sur la promotion de cette destination.

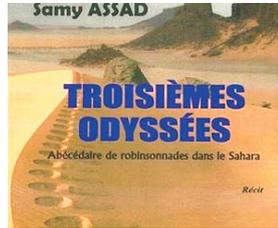
Pour préparer son argumentaire devant les participants aux assises, Amestan se replonge dans "ses plus intrépides aventures" dans le Sahara algérien pour pouvoir songer à la commercialisation de cette destination.

Pour se faire il propose un circuit hors du commun partant de la vallée du Mزاب à Ghardaïa jusqu'au parc culturel du Tassili N'Ajjer, deux

biens culturels algériens classés par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. L'ascension de l'Assekrem à Tamanrasset, le bivouac dans les dunes, les venelles de Ghardaïa et des ksours millénaires, ou encore la mystérieuse cité de Sefar à Djanet, font partie du récit du jeune targui agencé par l'auteur sous forme d'abécédaire.

A chaque étape l'auteur convoque des activités touristiques attrayantes et le patrimoine culturel immatériel des régions visitées en plus d'une touche de méditation philosophique qui fait suite à ses précédentes publications.

Né en 1996, Samy Assad est un professionnel du secteur du tourisme et de l'hôtellerie qui a toujours été animé d'une grande curio-



sité intellectuelle pour le domaine de la philosophie, il a publié au début de l'année son premier essai, "Premières pérégrinations, l'apnée de l'homme véritable dans un monde énévergore" suivi de "Secondes escapades, cheminement d'une grande âme" publié en juin dernier.

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC Edition honorifique du festival "Fi Sahara" à Madrid en hommage à Pilar Bardem

Le festival international du cinéma du Sahara Occidental, "Fi Sahara", prévoit d'organiser une édition honorifique dans la capitale espagnole, Madrid, du 15 au 17 décembre afin de rendre hommage à l'actrice et militante espagnole pour la cause sahraouie, Pilar Bardem, a annoncé à l'APS le ministre sahraoui de la Culture El Ghouth Mamouni. Cette édition honorifique sera rehaussée par la présence du fils de Pilar Bardem, la star du cinéma Javier Bardem, également connu pour ses positions contre la colonisation marocaine du Sahara Occidental et son soutien inconditionnel au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Disparue en juillet dernier, Pilar Bardem est connue pour avoir embrassé la cause sahraouie et pour son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la libération de la colonisation marocaine.

Accompagné de son fils, Javier Bardem, star mondiale du cinéma, elle s'est souvent rendue dans les camps de réfugiés où elle avait rencontré l'ancien président sahraoui Mohamed Abdelaziz, et où elle a souvent participé au festival "Fi Sahara", une manifestation créée en 2003 pour projeter des films sur le combat des peuples, particulièrement le peuple sahraoui, pour l'indépendance.

Pilar Bardem, qui avait accueilli la militante sahraouie Aminatou Haidar, a également participé à de nombreuses campagnes de soutien au peuple sahraoui et de collectes d'aides, une voie également empruntée par ses enfants et particulièrement Javier Bardem qui a produit en 2012 le documentaire "Les fils des nuages, la dernière colonie".

Ce film qui a reçu le Prix Goya du meilleur documentaire en 2013, considéré comme la plus haute distinction du cinéma espagnol, dénonce la complexité de certains pays européens avec l'occupant marocain dans la spoliation des ressources du Sahara Occidental occupé.

Javier Bardem qui a toujours appelé à soutenir la lutte du peuple sahraoui dans ses déclarations aux médias internationaux, confiant qu'il a toujours connu la cause sahraouie depuis sa venue au monde grâce à sa mère qui a toujours été une militante pour cette cause juste.

La 16e édition du festival "Fi Sahara" (édition ordinaire), inaugurée le 28 novembre dans le camp d'Aousserd des réfugiés sahraouis, prendra fin mercredi soir.

APS

MOSTAGANEM

Le 8e Festival du Melhoun du 16 au 18 décembre

La huitième édition du festival national de poésie Melhoun «Sidi Lakhdar Ben Khelouf» aura lieu les 16, 17 et 18 décembre 2021 à la maison de la Culture Ould Abderrahmane Kaki à Mostaganem, a indiqué mardi un communiqué du commissariat du festival.

En prévision de cette manifestation culturelle qui n'a pas eu lieu depuis deux ans, pandémie oblige, une conférence de presse sera animée le 11 décembre à la bibliothèque publique «Dr El Hadj Moulay Belhamici» sur cet événement qui met en valeur le patri-

moine culturel immatériel, ont précisé les organisateurs dans ce document.

Le festival verra l'organisation d'une journée d'études intitulée «la poésie Melhoun et sa primauté au Maghreb arabe» et la projection d'un documentaire retraçant la vie du grand poète issu de la ville de Mascara, Cheikh El Hbib Benguennoun (1761-1867).

Près de 30 poètes des quatre coins du pays prendront part à cet à événement. D'autres activités culturelles et intellectuelles seront au rendez-vous dont l'exposition et la vente des livres

sur le patrimoine immatériel algérien publiés par l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), outre une animation musicale de différents styles algériens tels que Hawzi, Bedoui et Chaabi.

Depuis sa création en 2013, le festival national de la poésie Melhoun se veut un espace réunissant les poètes, interprètes et les passionnés de ce genre poétique pour mener une réflexion scientifique sur ce patrimoine et les mécanismes permettant sa sauve-

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ 8 MAI 1945 - GUELMA
NIF : 411030020004
Siège social : B4 19 mai 1956 Guelma
Tél/Fax : 037 10 05 53 / 037 10.05.55

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
AO N° 08-BM-VRDPO-UG/2021

L'Université de Guelma lance un Avis d'Appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'Acquisition de mobilier de laboratoires (pallasses) pour les nouvelles facultés à l'Université de Guelma sous forme de 03 lots :

Lot 1: Laboratoires de technologies avancées et des télécommunications
Lot 2: Laboratoires des sciences de la matière et de l'informatique
Lot 3: Laboratoires des sciences de la santé

Remarque :

- L'appel d'offres est ouvert pour les soumissionnaires (fabricants ou importateurs ou distributeurs en gros) ayant les capacités suivantes :
 - ayant réalisé des marchés/contrats justifiés par au moins une attestation de bonne exécution délivrée par un établissement d'enseignement supérieur et de recherche scientifique,
 - ayant réalisé au moins un chiffre d'affaires cumulé de 7.000.000,00 DA durant les trois (03) dernières années.
- Le soumissionnaire peut soumissionner pour un (01) lot dans sa totalité, plusieurs lots ou tous les lots et peut bénéficier d'un (01) lot ou plusieurs lots.
- Le lot étant une entité homogène, les candidats sont tenus de soumissionner pour l'ensemble des items du lot. Tout manquement à cette condition, entraînera le rejet de l'offre du lot concerné.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

Service de contrôle de gestion et des marchés
Unité 8 mai 1945-Guelma; Avenue du 19 Mai 1956-24000-Guelma, Algérie

Contre le paiement de la somme de quatre mille dinars algériens (4000 DA) à Monsieur le comptable de l'Université sur présentation de la lettre d'accréditation.

Les soumissionnaires soumettront leurs offres sous une enveloppe principale fermée ne comportant aucune inscription extérieure autre que la somme, l'objet de l'appel d'offres, le nom et l'adresse du service concerné et la mention « A NOUVRIR PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLES ET D'ÉVALUATION DES OFFRES - APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES AO N° 08-BM-VRDPO-UG/2021 »

Cette enveloppe principale contiendra trois autres enveloppes fermées :

Première enveloppe : DOSSIER DE CANDIDATURE pour chaque lot

- La déclaration de candidature, remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon modèle joint en annexe du présent cahier des charges (une déclaration pour tous les lots).
- Déclaration de probité, remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges (une déclaration pour tous les lots).
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires :

a) **Capacités professionnelles**: Les soumissionnaires fabricants, importateurs ou distributeurs en gros.

- Pour les fabricants : la remise d'un document (Certificat d'origine du produit Algérien) en cours de validité à la date de soumission, délivré par la chambre de commerce ou tout organisme habilité, dont les activités figurant au registre de commerce sont compatibles avec la nature du lot objet de la soumission.
- Pour les distributeurs en gros : la remise d'un document en cours de validité à la date de soumission, dont l'activité de distribution en gros doit figurer au registre de commerce et compatible avec la nature du lot objet de la soumission.
- Pour les importateurs : la remise d'un document en cours de validité à la date de soumission, délivré par les services du Centre National du Registre de Commerce, dont les activités figurant au registre de commerce sont compatibles avec la nature du lot objet de la soumission.

b) **Capacités financières**: Les copies des bilans comptables des trois dernières années (2018, 2019 et 2020), certifiées par un commissaire aux comptes ou par un comptable agréé, visés par les services des impôts compétents, accompagnés des copies des comptes des résultats de la même période.

Les références bancaires délivrées par le banque du soumissionnaire accompagnée de l'attestation de solvabilité délivrée par la banque concernée après la publication de l'avis d'appel d'offres.

c) **Capacités techniques**: La liste des moyens justifiés par l'affiliation au CNAS et/ou CASINOS en cours de validité et les références professionnelles justifiées par les attestations de bonne exécution.

Deuxième enveloppe : L'OFFRE TECHNIQUE pour chaque lot

- La déclaration à soumettre pour chaque lot, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, à savoir :
 - Mémoire technique justificatif, comprenant la qualité du soumissionnaire, le délai de livraison et la durée de garantie pour chaque lot, conformément à l'annexe.
 - Catalogue, l'origine du produit, ou les fiches techniques détaillant les spécifications du produit,
- Échantillons de :
 - Matière première du plan de travail (60x60cm),
 - Bac avec robinet d'eau.

Troisième enveloppe : L'OFFRE FINANCIÈRE pour chaque lot

- La lettre de soumission soigneusement renseignée, datée et signée (selon le modèle joint en annexe).
- Le bonnet de prix rempli, daté et signé.
- Le devis quantitatif et estimatif renseigné, daté et signé.

Durée de préparation des offres: La durée de préparation des offres est fixée à Vingt et un (21) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse écrite (en langue arabe et française).

Date et heure limite de dépôt des offres: Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h 30mn au bureau du Service de contrôle de gestion et des marchés/RDC du nouveau Rectorat - Université 8 Mai 1945 Guelma.

Jour et heures d'ouverture des plis: L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à 10 H 45mn (Dix heures et quarante cinq minutes).

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Durée de validité des offres: Les offres seront valides pendant une période de 3 mois + le délai de préparation de l'offre à compter de la date du dépôt des offres.

NB : - Les participants sont invités à la séance d'ouverture des plis.

DK NEWS **Anep : 2123004707du 02/12/2021**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الأشغال العمومية
مديرية الأشغال العمومية
DE LA WILAYA DE CHLEF
NIF : 40801500002066

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 08/2021 qui a été publié dans :

- Le journal "EL FADJR" en date 24/06/2021.
- Le journal "DK NEWS" en date du 24/06/2021.

Intitulé de l'Opération : Entretien des Routes Nationales « Exercice 2021 ».

Projets :

Lot N° 01 : Fourniture et mise en œuvre de la signalisation horizontale sur R.N :

- R.N 04 du P.K 137+540 au P.K 193+340 (2*2V, 3V, 2V).
- R.N 19 du P.K 00+000 au P.K 85+800 (2*2V, 3V, 2V).

Lot N° 02 : Fourniture et mise en œuvre de la signalisation horizontale sur R.N :

- R.N 11 du P.K 148+000 au P.K 270+900 (2V).
- R.N 19A du P.K 00+000 au P.K 39+500 (2V).

Est attribué provisoirement aux Entreprises suivantes :

Projet	Entreprise	NIF	Note technique éliminatoire /50	Montant de l'offre (T.T.C)	Délai de réalisation	Critères de choix
LOT N° 01	SARL KOUARI ROUTES	000719008699151	75,21	8.967.840,00 DA	35 Jours	Offre économiquement la plus avantageuse
LOT N° 02	DJILLALI AYAD EL HOUARI	166021000624135	78,50	11.003.787,20 DA	25 Jours	Offre économiquement la plus avantageuse

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire son recours devant la commission des marchés de la wilaya dans les (10) dix jours à compter du premier jour de la de publication de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

DK NEWS **Anep : 2116021215 du 02/12/2021**

ONU Plus d'un tiers de la population mondiale pas connectée à internet

Plus d'un tiers de la population mondiale, soit 2,9 milliards de personnes, ne s'est toujours pas connectée à l'internet, même si la pandémie a démontré l'importance cruciale du réseau pour continuer à travailler ou étudier et a dopé les connexions, selon l'ONU.



Environ 4,9 milliards de personnes ont surfé sur le net cette année, selon les nouvelles données collectées par l'Union internationale des télécommunications (UIT) publiées mardi.

Ce sont 800 millions de personnes de plus qu'avant la pandémie.

La lutte contre le Covid-19 a forcé la fermeture d'innombrables entreprises et écoles à travers le monde, parfois de long mois et poussé les employés et écoliers, qui le pouvaient, à aller sur l'internet pour continuer à travailler et étudier. Pour autant, l'accès reste inégal. La quasi-totalité des personnes exclues habite dans un pays en développement, soit 96%.

Et pour des centaines de millions d'autres, qui ont accès au réseau, ils ne peuvent le faire qu'avec des dispositifs qu'ils partagent avec d'autres et/ou ne peuvent avoir que du bas débit, qui limite drastiquement ce qu'ils peuvent faire sur internet. "Il reste encore

beaucoup à faire", selon le secrétaire général de l'UIT Houlin Zhao.

L'augmentation inhabituellement élevée du nombre des utilisateurs laisse penser que la pandémie a encouragé à se connecter.

Depuis 2019, 782 millions de personnes ont ainsi accédé au net, soit un bond de 17%. La hausse est de 10% pour la première année de la pandémie, soit la plus forte progression annuelle "depuis une décennie", selon l'UIT. L'organisation souligne que l'absence de connexion à internet n'est pas forcément liée à l'absence d'infrastructures. Selon elle, 95% de la population mondiale pourrait théoriquement avoir accès à un réseau mobile 3G ou 4G. Le prix des équipements et services est trop souvent inabordable, souligne l'UIT.

Elle estime que pour être financièrement accessible, une connexion doit coûter environ 2% du revenu annuel par habitant

d'un pays en développement. Or, dans certains des pays les plus pauvres du monde, le coût peut atteindre 20% ou plus. Le manque d'éducation numérique est aussi un obstacle important. De nombreuses personnes sont aussi confrontées à des problèmes comme la pauvreté et le manque d'électricité ou de savoir-faire numérique.

La différence d'accès entre hommes et femmes diminue mais les premiers restent largement majoritaires à se connecter (62% par rapport au 57% de femmes).

Dans les pays riches, le fameux fossé numérique entre zones urbaines et rurales et très peu marqué (89% des habitants des villes ont utilisé l'internet dans les trois derniers mois comparé à 85% en zone rurale). Il en va autrement dans les pays pauvres où les habitants des villes se connectent deux fois plus que ceux des zones rurales (72 contre 34%).

ETATS UNIS Des employés d'Amazon en Alabama pourront voter de nouveau sur la création d'un syndicat

L'agence américaine en charge du droit du travail (NLRB) a ordonné lundi l'organisation d'un nouveau vote sur la création ou non d'un syndicat dans un entrepôt d'Amazon en Alabama, estimant que le géant du commerce en ligne avait enfreint les règles lors d'un scrutin en début d'année.

Cette décision fait suite à plusieurs recours déposés par le syndicat RWDSU, qui avait accusé Amazon de «comportement illicite» suite à l'échec d'une première tentative de syndicalisation au printemps sur le site de Bessemer.

La responsable du NLRB au niveau local a estimé que plusieurs objections du syndicat étaient recevables, notamment sur l'installation d'une boîte à lettres sur le parking de l'entrepôt par Amazon. Elle a en conséquence ordonné l'annulation du vote conclu en avril et l'organisation d'une nouvelle élection, sans toutefois déterminer la date ou les conditions du nouveau scrutin. Cette décision «confirme ce que nous disions depuis le début - que l'intimidation et l'ingérence d'Amazon ont empêché les travailleurs d'avoir leur mot à dire quant à savoir s'ils voulaient un syndicat sur leur lieu de travail», a souligné Stuart Appelbaum, président du syndicat, dans un communiqué.

«Comme l'a indiqué (le responsable régio-

nal du NLRB), c'est à la fois inacceptable et illégal», a-t-il ajouté.

Les employés de l'entrepôt d'Amazon à Bessemer avaient rejeté la création d'un syndicat, qui aurait été le premier à voir le jour sur un site de l'entreprise aux Etats-Unis, à l'issue d'une campagne intense. La petite ville d'Alabama avait à l'époque fait l'objet d'une grande attention, le vote voyant s'opposer les soutiens aux employés syndicalistes - des artistes, des parlementaires démocrates et républicains, et même le président Joe Biden - et Amazon, dont les affaires ont prospéré pendant la pandémie. Amazon fait face actuellement à un groupe de travailleurs d'un entrepôt new-yorkais cherchant eux aussi à créer un syndicat. Cette décision du NLRB intervient aussi au moment où une autre grande entreprise américaine, la chaîne de cafés Starbucks, est également engagée dans une âpre lutte sur la syndicalisation de trois cafés de Buffalo, dans le nord du pays.

La direction a déployé d'importantes ressources pour convaincre les salariés de ces trois établissements de voter contre la création d'un syndicat.

Ils ont jusqu'au 8 décembre pour renvoyer leur bulletin de vote, le décompte aura lieu le 9.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville

Wilaya d'Alger

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida

٢٤ ٣٣٦/٢٤/٢٠٢١



وزارة السكن والعمران والمدينة ولاية الجزائر

ديوان الترقية والتسيير العقاري للدار البيضاء

AVIS DE VENTE DES SERVICES PAR VOIE D'ADJUDICATION

N°03/DG/2021

01 ERE Avis

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida, met en vente par voie d'adjudication au plus offrant, conformément à l'arrêté du 25 février 1998 notamment l'article 03 sous plis cachetés : le droit au bail de locaux à usage services situés au niveau de la cite :

Projet: 600 Logements BABA HASSAN
278 Logements DOUERA

- Les personnes intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges au niveau du service commercial de l'OPGI de Dar El Beida, sis à la Cité Rabia Tahar, Bt M5, Bab Ezzouar Alger, contre la somme de 3.000,00 DA non remboursable.

La date limite de dépôt des offres est fixée à (15 quinze) jours à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux.

Projet: 278 Logements SELLAM MADANI - DOUIRA
SERVICES

N° d'Ordre	N° Batiment	N° du Services	Surface Local (M²)	Mise à prix	Loyer (HT)	Observation
1	41	1	67,38	3 369 000,00	5 390,40	
2	42	1	94,28	4 714 000,00	7 542,40	
3		2	94,28	4 714 000,00	7 542,40	
4	43	1	206,40	10 320 000,00	16 512,00	
5		2	199,76	9 988 000,00	15 980,80	
6		4	67,38	3 369 000,00	5 390,40	
7	44	1	206,40	10 320 000,00	16 512,00	
8		2	199,76	9 988 000,00	15 980,80	
9		3	67,38	3 369 000,00	5 390,40	

Projet: 600 Logements - BABA HASSANE
LOCAUX A USAGE SERVICES

N° d'Ordre	N° Batiment	N° du Local	Surface Local (M²)	Mise à prix	Loyer (HT)	Observation
1	8	1	83,53	5 429 450,00	6 682,40	
2		2	171,19	11 127 350,00	13 695,20	
3		3	110,96	7 212 400,00	8 876,80	
4		4	171,19	11 127 350,00	13 695,20	
5		5	82,85	5 385 250,00	6 628,00	
6		6	110,28	7 168 200,00	8 822,40	

JEUX MÉDITERRANÉENS (ORAN-2022) L'inquiétude du comité international par rapport au retard des travaux n'a aucune relation avec la réalité

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrazak Sebga, a affirmé mardi à Oran que l'inquiétude du Comité international des Jeux méditerranéens, exprimée dans un communiqué, par rapport au retard dans les préparatifs de la 19^{ème} édition des jeux prévus dans la capitale de l'Ouest algérien l'été 2022 «n'a aucune relation avec la réalité».

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite aux infrastructures sportives concernées par cet événement, le ministre a souligné que «le comité international a le droit de donner son avis sur ce sujet, mais la réalité est tout autre sur le terrain et diffère complètement de ce qui circule à cet égard, à savoir de prétendues allégations faites par des partis au service de certains agendas».

Et d'ajouter: «il ne faut pas donner plus que ce qui a été dit sur les préparatifs des Jeux par le Comité international ni entrer dans la polémique, car la réalité du terrain confirme que les travaux des différentes infrastructures sportives sont entrés dans la phase finale et seront réceptionnés dans les prochaines semaines».

Le Comité international, a souligné M. Sebga, «aura l'occasion de constater par lui-même l'avancement des préparatifs lors de la visite de ses représentants à Oran les 11 et 12 décembre prochains». Le ministre a exprimé sa satisfaction quant au rythme imprégné aux travaux au niveau des différentes infrastructures qu'il a visitées, saluant leur qualité et leur volume, soulignant qu'il n'y a pas lieu de les comparer à celles de la précédente édition des jeux abritée par la ville espagnole de Tarragone».

Abderrazak Sebga a estimé que ce genre de réali-



sations «sera en faveur du comité international des jeux méditerranéens CIJM vu qu'il présentera un meilleur visage des jeux et sera en faveur du mouvement sportif national qui pourra en profiter à l'avenir».

«Il est certain que l'Algérie sera fidèle à ses engagements et confirmera qu'elle est en mesure d'organiser les plus grandes compétitions sportives internationales», a-t-il affirmé à ce propos.

Pour accorder à la prochaine édition de cette manifestation méditerranéenne les meilleures chances pour assurer son succès sur tous les plans, le ministre de la jeunesse et des sports a annoncé que les organisateurs ont élaboré «un riche programme pour la promotion médiatique de cet événement qui sera lancé au début de l'année prochaine».

Répondant à une question concernant la possibi-

lité pour l'équipe nationale de football d'accueillir ses adversaires dans le nouveau stade d'Oran, surtout que ce dernier dispose d'une bonne pelouse, le ministre a souligné que ce stade sera bientôt réhabilité après avoir réuni tous les critères fixés par les fédérations internationales et africaines (FIFA et CAF).

«L'entraîneur national sera libre ensuite de prendre la décision qu'il juge appropriée pour l'équipe nationale parce qu'il est le plus apte».

Le stade d'Oran, doté d'une capacité de 40.000 places, a été l'une des étapes de la visite de M. Sebga, qui a reçu des explications du directeur de wilaya des équipements publics concernant l'avancement des travaux de cette infrastructure qui sera livrée les prochaines semaines, a affirmé le ministre. Le ministre a également inspecté le stade d'athlétisme (4 200 places),

dont les travaux d'équipement et les parcours ont été lancés ce mardi et devront durer 45 jours, délai que le représentant du gouvernement a demandé de revoir pour veiller à son parachèvement dans un délai d'un mois, parallèlement à la croissance de son gazon naturel.

Sur place, Abderrazak Sebga, accompagné des autorités locales, du commissaire des jeux Mohammed Aziz Derouaz, s'est enquis de la situation des chantiers de la salle omnisports (6000 places), du centre aquatique qui comprend trois piscines.

Ces chantiers ont accusé un retard sensible avant de rattraper ce retard, ces dernières semaines, grâce au renforcement des projets avec pas moins de 28 sous-traitants. Le ministre a reçu des garanties pour l'achèvement des travaux au plus tard au début de l'année prochaine, alors que les travaux d'autres infrastructures visitées, comme la piscine olympique dans le quartier de Hai Médina Jdidia, le complexe équestre Antar Ibn Chaddad à Es Sénia et le champ de tir de Bir El Djir tirent à leur fin. Par ailleurs, d'autres infrastructures qui ont été visitées par M. Sebga ont été achevées, telles que l'Institut de formation des cadres à Ain El-Turck, le Palais des sports Hamou Boutellis et le complexe de tennis dans le quartier El Salam.

GOLF Relance des activités de la fédération algérienne avec un stage d'initiateurs à Alger

Un stage de formation d'initiateurs de la discipline du golf aura lieu du 2 au 4 décembre 2021 à l'unité de golf du Complexe olympique "Mohamed Boudiaf" (Alger), a-t-on appris, mercredi auprès de la Fédération algérienne (FAG).

Vingt (20) stagiaires dont une femme issus des clubs affiliés à l'instance fédérale bénéficieront de cours théoriques et pratiques, encadrés par le Professeur Abdelmalek Mohamed, enseignant à ES/STS de Dély-Brahim (Alger), assisté de Fayçal Guedra, enseignant l'Unité Golf et Yahia Rezig, membre de l'organisation sportive de la fédération (DOS).

Ce stage sera la première activité de la nouvelle équipe dirigeante de la fédération algérienne de golf (FAG), élue fin novembre 2021.

Il était temps que les choses reviennent à la normale à la fédération, et de relancer ses activités, avec comme début incontournable, la formation toutes azimuts, absente depuis environ douze ans, et qui sera destinée aux différents acteurs de la discipline", a indiqué, le président de l'instance fédérale, Abderrahmane Bouzid.

Sport de précision par excellence, le golf exige endurance et force mentale exceptionnelle.

Le jeu consiste à faire avancer une balle jusqu'à la mettre dans un trou à l'aide de clubs (instrument semblable à une canne, avec lequel le golfeur tape sur la balle).

Le vainqueur est celui qui effectue, sur un parcours défini, le moins de coups possible.

Cette discipline se joue individuellement ou collectivement, suivant son règlement.

Il existe deux formules de jeu.

Le Stroke-Play (le vainqueur est celui qui a effectué le moindre de coups pour faire entrer la balle dans le trou) et le Match-Play (le vainqueur est celui qui mène par un nombre de points supérieur au nombre de trous restant à jouer).

Contrairement aux autres disciplines, le golf est l'un des rares sports qui se pratique sans arbitre.

Compte tenu de l'état de stagnation qui a caractérisé la Fédération algérienne de golf depuis plus de huit ans, la FAG a décidé de concentrer sa politique sur la formation afin de rattraper le retard accusé.

Programme de la formation:

Jeudi 2 décembre 2021 :

9h-12h : cours théorique animé par le Pr Abdelmalek Mohamed
12h30-13h30 : déjeuner
14h - 17 h : pratique animé par Guedra Fayçal et Yahia Rezig (encadreurs)

Vendredi 3 décembre 2021 :

9h-12h : 28 cours théorique animé par le Pr Abdelmalek 12h30-13h30 : déjeuner
14h - 17 h : séance de putting animé par Guedra et Rezig (encadreurs)

Samedi 4 décembre 2021 :

9h-12h : 3^{ème} cours théorique animé par le Pr Abdelmalek
14h -16 h : compétition à 3 trous dirigée par Guedra et Rezig (encadreurs)
17h : collation et remise des attestations .

DEROUAZ (COMMISSAIRE DES JM):

«Les zones d'ombre relevées par le CIJM dissipées»

Toutes les zones d'ombres relevées par le Comité international des jeux méditerranéens (CIJM) au sujet de l'évolution des préparatifs de la 19^{ème} édition des JM «Oran-2022» ont été dissipées à l'occasion de la réunion, tenue mardi en ligne, entre le Comité en question et les organisateurs, a indiqué Mohamed Aziz Derouaz, commissaire des JM.

S'exprimant devant la presse, en marge de la visite de travail du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezak Sebga, aux différents chantiers des infrastructures sportives dédiées aux JM, Aziz Derouaz a

indiqué que «le Comité d'organisation local a répondu à toutes les questions du CIJM et apporté les éclaircissements nécessaires au sujet de l'évolution des préparatifs, ce qui a permis de dissiper toutes les zones d'ombre qui prévalaient avant cette réunion».

Cette rencontre intervient quelques jours après le conclavé du CIJM tenu à Athènes consacré à la 19^{ème} édition des JM et au terme duquel cette instance s'est dite «inquiète» quant à l'évolution des préparatifs du rendez-vous méditerranéen.

«Les membres du CIJM ont exprimé leur satisfaction après s'avoir suivi avec

attention nos exposés liés aux différents aspects de la préparation des JM.

Ils sont même impatients de constater de visu la bonne cadence de nos préparatifs, à l'occasion de leur prochaine visite à Oran, les 11 et 12 décembre, et qui coïncidera également avec la visite des chefs de délégation des pays participants», s'est-il encore réjoui.

La 19^{ème} édition des JM, un événement que l'Algérie organise pour la deuxième fois de son histoire après avoir abrité à Alger la 7^{ème} édition en 1975, est prévue du 25 juin au 5 juillet 2022, rappelle-t-on.

HANDBALL - CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS

13 clubs ont déjà confirmé leur participation

Quelque 13 clubs ont jusque-là confirmé leur participation au prochain Championnat arabe des clubs vainqueurs de coupes de handball (hommes et dames) qui aura lieu en mars prochain à Arzew et Oran, a-t-on appris mercredi du président du club organisateur, l'ES Arzew.

Dans une déclaration à l'APS, Amine Benmoussa, le patron de la formation pensionnaire du championnat de l'Excellence, a fait savoir que les clubs ayant déjà confirmé leur participation au Championnat arabe des clubs vainqueurs de coupes représentent des pays du Golfe,

tels l'Arabie saoudite, Oman et Qatar, ainsi que des équipes de Tunisie, d'Égypte et de Libye. Ces clubs vont s'engager d'une manière officielle dans cette compétition en début février prochain, a ajouté le même responsable, précisant que le dernier délai des inscriptions des clubs participants a été fixé à la fin du même mois de février.

«Nous tablons sur une participation massive dans ce Championnat, car notre objectif étant de battre le record détenu par l'édition de Marrakech (Maroc) à laquelle ont pris part 14 clubs», a ajouté

Amine Benmoussa. Outre l'ES Arzew, club organisateur, l'Algérie sera représentée, chez les hommes, par une deuxième formation. Elle sera connue à l'issue de la Coupe d'Algérie de la saison 2019-2020, interrompue en huitièmes de finale à cause du Coronavirus, et qui va reprendre ses droits le 8 décembre en cours, rappelle-t-on. Inscrite dans le cadre des événements expérimentaux en prévision de la 19^{ème} édition des jeux méditerranéens (JM) prévue l'été 2022 à Oran, cette épreuve arabe est mise à profit aussi pour faire la promotion du rendez-vous méditerranéen.

Dans ce contexte, l'ES Arzew a prévu de signer, dans les jours à venir, des contrats de jumelage avec l'ES Tunis et Al-Ahly de Tripoli (Libye), pour que ces deux clubs apportent leur contribution aussi dans la promotion des JM, a souligné le président du club algérien.

Des contacts dans ce sens sont également noués avec d'autres formations arabes, dont les pays sont concernés par la manifestation sportive méditerranéenne, afin «d'apporter leur pierre à l'édifice», a encore ajouté le même responsable.

COUPE ARABE FIFA 2021

(GR.D/ 1^{RE}J)/SOUDAN-ALGÉRIE (4-0)

Les Verts dominateurs, démarrent du bon pied

La sélection algérienne de football A' a atomisé son homologue soudanaise sur le score sans appel de 4 à 0, pour le compte de la première journée de la Coupe arabe Fifa-2021 (Gr.D), mercredi au stade Ahmed Ben Ali à Doha.



Avec Bounedjah en pointe de l'attaque et un milieu offensif animé par le duo Brahimi-Sayoud, la sélection algérienne a très vite affiché ses ambitions en allant imposer un pressing très haut sur la défense soudanaise.

D'ailleurs, la première action de la rencontre n'a pas tardé à venir, Soudani lance Bounedjah en profondeur de la défense adverse, ce dernier élimine le gardien et ouvre le score dès la 11e minute de jeu. Les actions se multiplient de la part des Verts, notamment par Yacine Brahimi, en grande forme et qui a su profiter des espaces laissés par les défenseurs soudanais pour alimenter l'attaque algérienne avec des passes chirurgicales notamment pour le duo Bounedjah-Soudani. La domination algérienne était tellement

forte, que le score aurait pu être plus important, malheureusement l'inefficacité et surtout l'excès de précipitation ont joué un vilain tour successivement à Bounedjah (18e et 25e) et Sayoud (35e).

Le travail des Algériens, ultras dominateurs, est récompensé par un deuxième but inscrit par l'entremise de Bounedjah (37e) qui signe à l'occasion un doublé. Juste avant la pause citron, la sélection algérienne a inscrit un troisième but par le défenseur Benlamri d'une tête bien placée suite à un Au retour des vestiaires, les hommes de Madjid Bougherra n'ont pas tardé à marquer le 4e but par Soudani (46e) qui a profité d'une erreur d'un défenseur soudanais pour tromper le gardien adverse. Les deux premiers changements des Verts interviennent

à l'heure de jeu, suite à la blessure de Sayoud qui a dû céder sa place à Tayeb Meziani tandis que Zakaria Draoui a remplacé Bendabka (64e).

Les Soudanais auraient pu réduire la marque, suite au penalty accordé par l'arbitre japonais après une faute de Benlamri dans la surface de réparation, mais le gardien M'bolhi a été impérial face à l'attaquant soudanais Mohamed Abderrahmane dit Al-Gherbal. Au dernier quart d'heure de la partie, le rythme a baissé d'intensité, mais les Algériens ont poursuivi leur domination sans réussir pour autant à concrétiser leurs occasions en buts. Les Algériens démarrent ainsi ce rendez-vous arabe du bon pied, en attendant la 2e journée, prévue samedi contre le Liban (14h00), alors que le Soudan défiera l'Egypte (17h00).

"Content de l'attitude des joueurs" (Bougherra)

Le sélectionneur de l'équipe nationale A' de football Madjid Bougherra, s'est dit "content" de l'attitude de ses joueurs, vainqueurs mercredi sans forcer face au Soudan (4-0), en match disputé au stade Ahmed Ben Ali à Doha (Qatar), dans le cadre de la 1re journée (Gr.D) de la Coupe arabe de la Fifa 2021.

"Je suis content de l'attitude des joueurs, mais on aurait pu faire preuve d'un peu plus de maîtrise en seconde mi-temps. On ne s'enflamme pas pour le moment mais on reste sur les aspects positifs", a déclaré Bougherra, lors d'un point de presse organisé à l'issue de la rencontre. Les "Verts" ont ouvert le score dès la 11e minute grâce à Baghdad Bounedjah, avant que ce dernier ne récidive pour faire le break (37e). Le défenseur Djamel Benlamri a surgi peu avant la pause (43e) pour mettre la sélection algérienne définitivement à l'abri.

En seconde période, l'Algérie a accentué sa domination en ajoutant un quatrième but par l'entremise du revenant Hilal Soudani (46e). Le Soudan a raté un penalty par Mohamed Abderrahmane, repoussé par le portier Raïs M'bolhi (70e). "On essaie de rester sur le même état d'esprit insufflé depuis trois ans par Belmadi", a-t-il ajouté, en référence à la série d'invincibilité de 33 matchs réalisée par l'équipe nationale A. Interrogé sur la non incorporation de l'ailier gauche du Qatar SC Youcef Belaïli, l'ancien capitaine des "Verts" a justifié cette décision par une blessure.

"Belaïli a pris un coup hier à l'entraînement dans un toro, nous n'avons pas voulu prendre de risques, il sera avec nous au prochain match en principe", a-t-il expliqué. Lors de la 2e journée prévue samedi, l'Algérie affrontera le Liban au stade Al-Janoub (14h00), alors que le Soudan croisera le fer avec l'Egypte, au stade Ras Abu Aboud (17h00). Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finales, prévus les 10 et 11 décembre.

(GR.D/ 1RE JOURNÉE) L'Égypte bat le Liban 1-0

L'équipe égyptienne de football, a battu mercredi son homologue libanaise 1-0 (mi-temps : 0-0), au stade Al-Thumama de Doha, dans le cadre de la 1re Journée (Gr.D) de la Coupe arabe Fifa-2021, qui se déroule au Qatar (30 novembre - 18 décembre).

L'unique but de la partie a été inscrit sur penalty par Mohamed Magdy "Afsha" à la 71e minute de jeu. Dans l'autre match de cette poule, l'Algérie a disposé, un peu plus tôt dans la journée, du Soudan sur le score sans appel de 4 à 0.

L'attaquant d'Al-Sadd (Qatar) Baghdad Bounedjah, s'est distingué en signant un doublé (11e, 37e), alors que les deux autres buts ont été l'œuvre de Djamel Benlamri (43e) et le revenant Hilal Soudani (46e). Au terme de cette journée inaugurale du groupe D, l'Algérie et l'Egypte occupent conjointement le fauteuil de leader avec 3 points chacun, devant le Liban et le Soudan, qui ferment la marche avec 0 point.

Lors de la 2e journée prévue samedi, l'Algérie affrontera le Liban au stade Al-Janoub (14h00), alors que le Soudan croisera le fer avec l'Egypte, au stade Ras Abu Aboud (17h00).

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finales, prévus les 10 et 11 décembre.

(GROUPE A-1RE J)

Victoire du Qatar devant Bahreïn (1-0)

Le Qatar s'est imposé devant Bahreïn (1-0), mardi au stade Al Bayt à Doha, en match comptant pour la 1ere journée groupe A de la Coupe arabe Fifa 2021 qui se tient au Qatar. Le but qatari a été inscrit par Hatem Abdelaziz à la 39e minute. Dans l'autre match du groupe A, disputé un plus tôt, le Sultanat d'Oman et l'Irak ont fait match nul (1-1). Salaah Al Yahyaeci a ouvert la marque pour le Sultanat d'Oman à la 78e minute sur penalty, avant que Hasan Abdulkareem n'égalise dans le temps additionnel (90+8e), également du point de penalty.

A la faveur de son le Qatar prend la tête du groupe A avec 3 points devant Oman et l'Irak (1 pts). Le Bahreïn

est lanterne rouge (0 pt). Plus tôt dans la journée, la Tunisie a largement battu la Mauritanie par 5 buts à 1, pour le compte du groupe B. Les Tunisiens se sont imposés grâce à des buts signés Seifeddine Jaziri (39e, 45+2e), Mohamed Ben Arbi (42e, 51e) et Youssef Msakni (90+1e), tandis que Moulaye Bessam a inscrit l'unique but des Mauritanais (45+12e).

L'autre match de ce groupe opposera les Emirats arabes Unis à la Syrie. De son côté, la sélection algérienne versée dans le groupe D débutera la compétition, mercredi (14h00, algérienne) face à son homologue soudanaise.

(GROUPE A-1RE J)

Oman et l'Irak se neutralisent (1-1)

Le Sultanat d'Oman et l'Irak ont fait match nul (1-1), mardi au stade d'Al-Janoub à Al Wakrah, en match comptant pour la 1ere journée groupe A de la Coupe arabe Fifa 2021 qui se tient au Qatar. Salaah Al Yahyaeci a ouvert la marque pour le Sultanat d'Oman à la 78e minute sur penalty, avant que Hasan Abdulkareem n'égalise dans le temps additionnel (90+8e), également du point de penalty. Pour le compte du même groupe, le Qatar, pays hôte, défiera le Bahreïn en soirée. Plus tôt dans la journée, la Tunisie a largement battu la

Mauritanie par 5 buts à 1, pour le compte du groupe B. Les Tunisiens se sont imposés grâce à des buts signés Seifeddine Jaziri (39e, 45+2e), Mohamed Ben Arbi (42e, 51e) et Youssef Msakni (90+1e), tandis que Moulaye Bessam a inscrit l'unique but des Mauritanais (45+12e). L'autre match de ce groupe opposera en soirée les Emirats arabes Unis à la Syrie. De son côté, la sélection algérienne versée dans le groupe D débutera la compétition, mercredi (14h00, algérienne) face à son homologue soudanaise.

Le point du groupe D à l'issue de la 1re journée

Algérie - Soudan	4-0
Egypte - Liban	1-0
Classement :	Pts J Diff
1)- Algérie	3 1 +4
--). Egypte	3 1 +1
3)- Liban	0 1 -1
--). Soudan	0 1 -4

Reste à jouer :

- 2e journée (Samedi 4 décembre) :	
Liban - Algérie	(14h00)
Soudan - Egypte	(17h00)
- 3e journée (Mardi 7 décembre) :	
Algérie - Egypte	(20h00)
Liban - Soudan	(20h00)

NB : Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 1 (6^E JOURNÉE) CRB-NAHD à l'affiche, les mal-classés en quête de révolte

Le derby algérois CR Belouizdad - NA Hussein-Dey, constituera l'affiche de la 6e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue vendredi et samedi. Auteur d'un match nul en déplacement sur le terrain de l'ES Sétif (2-2), le CRB (7e, 8 pts), sera face à un sérieux client, puisque le Nasria (6e, 9 pts), reste l'une des trois formations invaincues depuis le début de l'exercice.

Même si le Chabab partira légitimement favori, le NAHD aura certainement son mot à dire dans ce derby, d'autant qu'il ambitionne de rester sur sa dynamique et surtout viser le podium. Le CS Constantine (3e, 10 pts), qui reste sur une victoire nette et sans bavure à la maison face au MC Alger (3-0), se rendra à l'Ouest du pays pour défier le RC Relizane (11e, 4 pts), dans un match indécis et ouvert à tous les pronostics. Auteur d'une seule victoire en cinq matchs, le RCR aura fort à faire devant une équipe du CSC complètement déchainée, qui va livrer un duel à distance avec l'Olympique Médéa et l'USM Alger, qui comptent 10 unités également, pour rejoindre les co-leaders l'US Biskra et le Paradou AC. L'Olympique Médéa sera en appel à l'Ouest pour croiser le fer avec le WA Tlemcen (14e, 3 pts), qui reste sur une triste série de quatre revers de suite, dont la dernière convenue à Alger face au PAC (1-0).



HBCL, dos au mur, pourrait se révolter dès cette journée, pour quitter la zone rouge et amorcer son vrai départ.

L'ES Sétif (9e, 7 pts), tenue en échec dans son ancre du 8-mai 1945 face au CRB (2-2), sera au rendez-vous d'un court déplacement à Magra, pour défier la lanterne rouge le NCM, qui ne compte qu'un seul point au compteur. Le NCM, qui vient de recevoir une véritable bouffée d'oxygène grâce au contrat de sponsoring avec l'une des filiales de la société Sonatrach, compte s'offrir sa première victoire. A l'Ouest du pays, le MC Oran (11 pts), dirigé sur le banc par le nouvel entraîneur tuniso-suisse Moez Bouakaz, recevra le RC Arbaâ (14e, 3 pts), pour se racheter et mettre fin à quatre matchs de disette.

Le RCA, qui reste sur deux nuls de suite, cherchera, à l'instar du HB Chelghoum-Laid et du NC Magra, à remporter son premier succès de la saison. Cette journée est tronquée de trois matchs ASO Chlef - JS Saoura, MC Alger - Paradou AC, et JS Kabylie - US Biskra. La rencontre du PAC a été reportée en raison de la présence de quatre de ses joueurs avec l'équipe A', engagée en Coupe arabe de la Fifa 2021. La JSS jouera dimanche son match retour du 2e tour préliminaire additionnel face aux Ghanéens des Hearts of Oak, alors que les joueurs de la JSK sont confinés depuis lundi dans un hôtel à Alger, après leur retour d'Eswatini, où la région de l'Afrique australe fait face actuellement au variant omicron du Covid-19.

Le programme

Vendredi 3 décembre (15h00) :

WA Tlemcen - O. Médéa

RC Relizane - CS Constantine

Samedi 4 décembre : (14h30)

CR Belouizdad - NA Hussein-Dey

NC Magra - ES Sétif

HB Chelghoum-Laid - USM Alger

MC Oran-RC Arbaâ (17h00)

Reportées :

ASO Chlef - JS Saoura

MC Alger - Paradou AC

JS Kabylie - US Biskra

Classement

Classement	Pts	J
1). US Biskra	12	5
->. Paradou AC	12	5
3). CS Constantine	10	5
->. O.Médéa	10	5
->. USM Alger	10	5
6). NAH-Dey	9	5
7). CR Belouizdad	8	5
->. MC Alger	8	5
9). JS Saoura	7	4
->. ES Sétif	7	5
11). JS Kabylie	4	4
->. MC Oran	4	5
->. RC Relizane	4	5
14). ASO Chlef	3	5
->. WA Tlemcen	3	5
->. RC Arbaâ	3	5
17). HB Ch.Laid	2	5
18). NC Magra	1	5

LIGUE NATIONALE DU FOOTBALL AMATEUR

Les nouveaux statuts amendés par l'assemblée générale de l'instance

Les nouveaux statuts de la Ligue nationale du football Amateur (LNFA) proposés par la Fédération algérienne de football (FAF), ont été amendés par l'assemblée générale de l'instance, lors de sa réunion du mardi 30 novembre, au siège de la FAF, sous la direction de son président, Ali Malek.

Les 27 membres présents sur les 34 membres statutaires ont adopté à l'unanimité le nouveau texte, qui apporte certaines modifications aux articles concernant les élections et la composante du bureau" a indiqué l'instance dans un communiqué.

En effet, même si les élections continueront à se dérouler conformément au règlement intérieur de la LNFA, elles se feront par scrutin de listes et à bulletin secret. Néanmoins, si une seule liste est présentée, l'assemblée générale peut décider de procéder à un vote à main levée.

Lors de l'élection des

postes à pourvoir au sein du bureau de ligue, la majorité simple (50% +1) des suffrages valablement exprimés est nécessaire pour qu'une liste soit élue. Pour autant qu'il y ait plus de deux listes, est en outre éliminée après chaque tour d e scrutin celle ayant obtenu le plus petit nombre de voix, et ce jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que deux listes en lice.

"Les bulletins de vote vierges, ou non valables ainsi que les abstentions ne sont pas pris en compte" a encore précisé la LNFA concernant les nouveaux statuts, en ajoutant que les élections devront se faire trente jours au maximum après la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire" de fin de mandat. Concernant la composante du bureau de Ligue de la LNFA, l'article 30 stipule qu'il doit comporter un total de cinq personnes : un président, un vice-président et trois membres.

"Les postes vacants seront remplacés par des suppléants choisis à chaque fois que besoin est, et ce, parmi la liste des deux membres suppléants élus (un de chaque groupe). Si un ou deux postes au sein du bureau de Ligue deviennent vacants, le bureau de ligue pourvoit le(s) poste(s) vacant(s). Si trois (3) postes ou plus deviennent vacants, le Secrétaire Général convoque une assemblée générale extraordinaire dans les délais impartis".

"Tout poste au sein du bureau de ligue est considéré comme vacant en cas de décès ou de démission du membre concerné, ou si celui-ci est définitivement dans l'incapacité d'exercer ses fonctions" a-t-on encore précisé.

A la fin des travaux de mardi, le président Ali Malek a convoqué l'assistance pour ce mercredi, au siège de la FAF, pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'instance.

CHAMPIONNAT NATIONAL DES JEUNES CATÉGORIES

Coup d'envoi décalé au 10 décembre (LNFA)

Le Championnat national de football des jeunes catégories, dont le coup d'envoi était initialement prévu les 3 décembre prochain, débutera finalement le 10 du même mois, pour éviter un chevauchement avec la période des examens scolaires, a annoncé la Ligue nationale du football amateur (LNFA), organisatrice de la compétition.

"Le démarrage du championnat national de jeunes, initialement prévu les 3 et 4 décembre est décalé aux 10 et 11 décembre, car la date initiale coïncide avec la période des examens scolaires" a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Autre raison ayant pesé dans ce report, "le retard constaté dans l'enregistrement des demandes de licences des joueurs et des staffs par les clubs" a encore expliqué la LNFA.

"A cet effet, et dans le souci de lancer les différents championnats dans les meilleures conditions possibles, il a été décidé de décaler d'une semaine le coup d'envoi de la compétition". Pour faciliter la démarche de reprise, "les clubs sont conviés à enregistrer les demandes de licences soit au plus tard le 6 décembre prochain", pour permettre à l'administration de la Ligue de contrôler la régularité des dossiers, avant d'imprimer les nouvelles licences et les remettre aux clubs dans les délais impartis.

"Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes (en cours de validité) : * Déclaration de candidature * Déclaration de probité * Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise * CAPACITÉS TECHNIQUES * Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes de la société pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale et soumises au droit algérien * Copie de l'extrait du registre de commerce ré-immatriculé * Copie de la carte d'identification fiscale * Certificat du régime d'imposition CN20 *

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAÏRA DE CHLEF

COMMUNE DE SENDJAS
N.I.F : 098402199023620

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°: 05/2021

Le président de l'APC de Sendjas, lance un avis d'appel d'offres National ouvert N° 05/2021 pour :

«Transport des écoliers durant l'année financière 2022»
Allot comme suit: **LOT N°01**: guenansa - beni oudrene / **LOT N°02**: khelaila - beni oudrane / **LOT N°03**: che-ratria - beni oudrene / **LOT N°04**: bouazzria, souamet, amamera - beni oudrene / **LOT N°05**: aissaouat, ouled bekhaira - sendjas / **LOT N°06**: ouled seghir - sendjas / **LOT N°07**: zougus, kharafs - sendjas / **LOT N°08**: ouled si ahmed - sendjas / **LOT N°09**: ouled mansour - sendjas / **LOT N°10**: ouled ben ali, aouabed - sendjas.

Les établissements de transport collectif de voyageurs (naturels ou morales) inscrits au registre du commerce pour exercer l'activité spécifiée au cahier des charges, disponibles sur les moyens de transport qui leur permettent de remplir les obligations requises ; Intéressés par le présent d'appel d'offres peuvent se présenter au bureau des marchés publics de la mairie de SENDJAS pour retirer le cahier des charges contre paiement d'un montant de : **deux mille dinars (2.000,00DA)** non remboursable au nom du : trésorier de la inter-communal de SENDJAS.

* Seules les personnes dûment mandatées par l'entreprise peuvent retirer les dossiers de soumission
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» et «offre financière». Les trois (03) enveloppes introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme adressée à Monsieur le président de l'APC de Sendjas portant la mention suivante :

«ANE PAS OUVRIRE»

-Avis d'appel d'offres national ouvert n°05/2021
«Transport des écoliers durant l'année financière 2022»
Lot n°..... lot de

A- le dossier de candidature est composé des pièces suivantes (en cours de validité) :

* Déclaration de candidature * Déclaration de probité * Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise * CAPACITÉS TECHNIQUES * Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes de la société pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale et soumises au droit algérien * Copie de l'extrait du registre de commerce ré-immatriculé * Copie de la carte d'identification fiscale * Certificat du régime d'imposition CN20 *

Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier * Copie de l'extrait du casier judiciaire (N°03) * Copie des Attestations de mise à jours CASNOS - CNAS * Copie du statut particulier de la société (selon le cas) * Moyens humains : liste du personnel - DAS - CNAS (selon le cas) * Copie du statut, si le soumissionnaire est une personne morale. * Moyens matériels : justifier par des cartes grises - assurances - Certificats de contrôle technique * Une copie de la décision d'utiliser un service ou des services réguliers de transport public de personnes par route. * Une copie des papiers du véhicule (cartes grises avec 30 sièges ou plus pour toutes les lignes, l'année de première utilisation 2003 jusqu'à maintenant * Copies des permis de conduire * Copie de et références professionnelles

* Relevé d'identification bancaire (RIE).

B- l'offre technique est composée des pièces suivantes (en cours de validité) :

* Déclaration à soumettre * Tout Document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificative et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public * Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «LUT ET ACCEPTÉ» * Paiement des droits de participation.

C- L'offre financière :

* La lettre de soumission * Le bordereau des prix unitaires (BPU) * Le détail quantitatif et estimatif (DQE) * (Le tout signé et cacheté par le soumissionnaire)

* La durée de préparation des offres est fixée à DIX JOURS (10) à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse. * La date de dépôt des offres est fixée au 10^{ème} JOUR jusqu'à 10h00 qui correspond au dernier jour de préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.

L'ouverture des plis se fera en séance publique à 10h00 et aura lieu au siège de la mairie

Observation : Cette avis une convocation aux soumissionnaires pour y assister.

* Les offres des soumissionnaires resteront valides pendant une période égale à la durée de préparation (10 JOURS) * TROIS (03) MOIS (100 JOURS).

Thiago Silva est fixé pour son avenir à Chelsea !

Désireux de poursuivre sa carrière à Chelsea, Thiago Silva aurait trouvé un accord pour prolonger son bail avec les Blues. Depuis son départ du PSG en 2020, Thiago Silva fait les beaux jours de Chelsea. À 37 ans, le défenseur brésilien apparaît comme un titulaire indiscutable de Thomas Tuchel, une histoire qui devrait durer une saison supplémentaire. Alors que Thiago Silva est actuellement dans sa dernière année de contrat, un accord aurait déjà été trouvé entre le joueur et son club pour une prolongation jusqu'en 2023 d'après les informations du journaliste Fabrizio Romano. Il ne manquerait plus que quelques détails avant l'officialisation.



DRIES MERTENS VERS UNE PROLONGATION A NAPLES ?

Un nouveau bail de deux ans devrait être proposé au milieu de terrain belge, encore décisif contre la Lazio dimanche dernier. Le Belge de 34 ans qui avait signé un nouveau bail de deux ans avec ses dirigeants l'année dernière va voir son contrat expirer à l'issue de l'exercice 2021/2022. Acteur de la belle saison de Naples en Serie A cette année, Dries Mertens se verrait bien rester l'année prochaine. Le natif de Louvain aurait reçu des offres de la MLS, selon Calcio Mercato, mais préférerait, tout comme ses dirigeants, prolonger son aventure à Naples. Le club pourrait lui proposer un contrat de 2 ans, avec une réduction de son salaire de moitié (de 5 à 2,5 millions) au vu de son âge. Cette importante réduction du salaire de Dries Mertens, star du club, s'inscrit dans la politique de diminution de la masse salariale menée par De Laurentiis, l'actuel président du Napoli.

MODRIC FLORENTINO PÉREZ VA PASSER À L'ACTION

Alors que Luka Modric arrivera au terme de son contrat en fin de saison, l'international croate devrait bientôt se voir offrir un nouveau contrat.

Le Real Madrid va prochainement s'activer pour boucler plusieurs prolongations. En effet, les derniers échos parus dans la presse annoncent que le club madrilène a l'intention de renouveler les contrats de Vinicius Junior et de Rodrygo. Mais les deux attaquants brésiliens ne sont pas les seuls concernés puisque la question de l'avenir de Luka Modric se pose, lui dont l'engagement expire le 30 juin prochain. Le Real Madrid aimerait prolonger son vétéran croate selon les dernières tendances, et il pourrait justement bientôt passer à l'action.

En effet, dans son Here We Go Podcast, Fabrizio Romano explique ce mardi que le Real Madrid entend proposer un nouveau contrat à Luka Modric au cours des prochaines semaines. Cela tombe bien puisque le vainqueur du Ballon d'Or en 2018 aimerait justement rester au sein du club espagnol. Reste à voir si la proposition madrilène correspondra bien aux attentes de Luka Modric, qui prolongerait d'un an le cas échéant comme le veut la coutume du Real Madrid avec ses joueurs trentenaires. À suivre...



GUARDIOLA VOLE AU SECOURS DE MESSI
L'entraîneur de Manchester City, Josep Guardiola, s'est livré devant les journalistes sur l'élection du Ballon d'Or 2021, décerné lundi à Lionel Messi. « Ne m'interrogez pas. On ne peut jamais dire que c'est injuste que Leo Messi remporte un Ballon d'Or. Il est bien trop bon. On peut avoir sa préférence, mais dire que c'est injuste... C'est un spectacle, un marché pour rendre le football plus attractif. C'est une belle récompense pour Alexia Putellas, Pedri, pour tous les lauréats, pour Leo bien sûr, qui en pense pour Lewandowski, pour tous les autres aussi. Mais ce ne sera jamais injuste. Lewandowski aurait pu gagner, avec ce qu'il a fait ces deux dernières saisons, avec Hansi Flick et maintenant Julian Nagelsmann. Le nombre de buts qu'il a inscrits, ses qualités... Ça aurait été juste aussi. Mais à ce niveau, les cinq premiers font de grandes choses, de grandes saisons, et ils méritent d'être là. »

LIVERPOOL SE POSITIONNE SUR KALVIN PHILLIPS

L'international anglais serait dans les petits papiers de Liverpool pour le prochain mercato d'hiver.

A un mois de l'ouverture du mercato d'hiver, la formation de Liverpool s'active en coulisses pour dénicher des nouvelles recrues. En plus d'un attaquant, les Reds aimeraient s'attacher les services d'un milieu de terrain. Selon Fichajes, un nom aurait été coché par le club de la Mersey. Il s'agit de Calvin Phillips. Actuellement à Leeds United, le joueur de 25 ans dispose d'un contrat jusqu'en juin 2024. L'international anglais à 19 reprises, il serait estimé à 50 millions d'euros par ses dirigeants. Côté terrain, il est un homme de base de Marcelo Bielsa avec 13 rencontres disputées (1 but, 1 passe décisive).



SALAH, LES MOTS FORTS DE MESSI

Lundi, Mohamed Salah a terminé 7e du Ballon d'Or 2021, n'égalant pas son record de 2019 (5e), mais plusieurs observateurs sont convaincus que l'ailier de Liverpool peut viser plus haut à l'avenir. A commencer par Lionel Messi, qui a remporté le trophée pour la 7e fois et qui est persuadé que l'Egyptien le soulèvera aussi un jour.

« Tout comme Robert Lewandowski, je pense que Salah a de grandes chances de remporter le Ballon d'Or un jour car, année après année, il prouve sa valeur sur le terrain. Cela fait des années qu'il a un rendement spectaculaire et cette année il a fait encore partie des meilleurs. Et je suis sûr que l'année prochaine il va encore se battre pour le remporter », a glissé l'Argentin du PSG dans des propos rapportés par RFI. S'il reste sur les mêmes bases qu'en ce début de saison, le Pharaon devrait effectivement avoir son mot à dire pour viser au moins le podium à l'avenir.



PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune reçoit les lettres de créance de deux nouveaux ambassadeurs

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu mercredi au siège de la Présidence de la République, les lettres de créance de deux nouveaux ambassadeurs accrédités en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Il s'agit de son Excellence, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine, M. Fayez Mohamed Mahmoud Abu Aita, et de son Excellence, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte, M. Mokhtar Gamil Tawfik Warida», précise le communiqué.

La cérémonie de re-

mise des lettres de créance s'est déroulée en présence du ministre de Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra et du Directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khelilaf, conclut le communiqué.



8^e RÉUNION MINISTÉRIELLE DU FORUM FCSA, À DAKAR (SÉNÉGAL)

Lamamra: L'Algérie accorde un intérêt particulier au partenariat sino-africain

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a mis en avant l'intérêt accordé par l'Algérie au partenariat dans le cadre du Forum de coopération sino-africain (FCSA), qualifiant la Chine de partenaire «stratégique».

«L'Algérie accorde un intérêt particulier au partenariat dans le cadre du Forum de coopération avec la Chine, un pays ami et un partenaire stratégique, et un des premiers pays à avoir apporté son aide aux pays africains pour mettre fin au colonialisme et développer le continent», a indiqué M. Lamamra dans une allocution prononcée au cours de la 8^e réunion ministérielle du Forum FCSA, à Dakar (Sénégal). Rappelant les «liens historiques solides entre l'Algérie et la Chine, des liens renforcés durant la Glorieuse guerre de libération lors de laquelle nos amis chinois nous ont fourni une aide politique et militaire», le Chef de la diplomatie algérienne a déclaré que «notre partenariat s'est développé au lendemain de l'indépendance s'élevant à un niveau stratégique global en 2014». Selon M. Lamamra, cette session organisée sous le thème «Approfondir le partenariat sino-africain et promouvoir le développement durable Chine-Afrique dans la nouvelle ère», reflète «l'esprit de solidarité et de forte volonté commune pour le développement d'une coopération sino-africaine à long terme».

La coopération sino-africaine, qui a connu une évolution rapide dans nombre de domaines depuis la création du Forum en 2000, a érigé notre partenariat en exemple à suivre en matière de coopération internationale, a poursuivi le ministre qui a mis en exergue «les efforts des autorités chinoises pour mobiliser les différentes formes de financement au profit des projets des pays africains».

M. Lamamra a exprimé la satisfaction de l'Algérie quant aux progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme d'action du Forum sur la coopération sino-africaine 2019-2021, ce qui a permis le renforcement et la promotion de la coopération entre les deux partenaires conformément aux principes de loyauté,

d'amitié et d'égalité inscrits dans la Déclaration politique commune du troisième sommet de notre forum tenu à Pékin, en septembre 2018, malgré les obstacles causés par la propagation de l'épidémie de Covid-19.

«Au moment où la pandémie de Covid-19 a sapé l'esprit de solidarité entre les pays et où l'égoïsme national s'est accru, nous apprécions et nous saluons la solidarité que la Chine a manifestée envers notre continent pour faire face à cette pandémie, à travers l'aide précieuse qu'elle a apportée à de nombreux pays afin de renforcer leurs capacités de riposte au virus et à fournir les vaccins».

Le ministre des Affaires étrangères a salué le partenariat de la Chine avec certains pays africains pour produire les vaccins dans leurs pays, «à l'instar de l'usine inaugurée en Algérie, fin septembre dernier, qui a démarré la production et peut répondre à une partie importante des besoins de notre continent».

Le chef de la diplomatie algérienne a évoqué la souffrance des pays africains du fait des conséquences de la crise (Covid-19) et «des difficultés économiques et financières qui en découlent, qui ont compliqué les efforts des pays du continent pour parvenir à un développement durable, notamment dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et la réduction du nombre de décès d'enfants, ainsi que la lutte contre les maladies qui sévissent dans certains pays de notre continent, ce qui nécessite l'adaptation du programme d'action du forum pour la période 2022-2024». Par ailleurs, le ministre a souligné que la question de la protection de l'environnement, et en particulier, la lutte contre le changement climatique «est une préoccupation pour le continent africain, qui pâtit des conséquences de ce phénomène sur le système écologique et sur les secteurs économiques, notamment l'agriculture, source de subsistance d'une grande partie de nos peuples, bien que la responsabilité de notre continent dans le changement climatique soit quasi inexistante comparée à celle des pays industrialisés».

«Nous espérons que la

déclaration sur la lutte contre les changements climatiques, que nous adopterons à l'issue de nos travaux, contribue à l'encadrement de la coopération avec la Chine pour développer les capacités institutionnelles et humaines des pays africains dans tous les domaines, de manière à nous permettre de mieux maîtriser les répercussions du changement climatique et d'assurer un développement respectant l'environnement», a-t-il ajouté.

Le développement durable au cœur de la coopération sino-africaine

Le chef de la diplomatie algérienne a évoqué l'étroite relation entre la paix, la sécurité, et le développement, «une équation nécessitant l'adoption d'une approche globale qui combine l'instauration de la sécurité et la relance du développement conformément aux objectifs et aux aspirations de l'agenda 2063 de l'Union africaine (UA), visant à remédier aux causes profondes qui menacent la paix et la sécurité en entraînant la violence, les conflits et les foyers de tension dans notre continent». «Il ne fait aucun doute que le FCSA joue un rôle important dans le monde post-Covid, non seulement dans le financement de projets d'investissement mais aussi concernant l'accompagnement et l'expérience de la Chine dont ont besoin les pays africains pour réaliser cet agenda de développement», a-t-il dit. Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a rappelé les efforts déployés par l'Algérie au niveau continental, affirmant que «l'Algérie œuvre, sans relâche, à placer le développement durable au cœur du processus de coopération sino-africaine, la base de notre intégration continentale».

«Conscients de l'importance du renforcement de l'intégration économique pour relancer le développement durable, les autorités algériennes ont attaché une grande importance à la mise en œuvre de politiques de développement et de programmes économiques aux dimensions de complémentarité, comme la route transsaharienne de 2.415 km

(Alger-Lagos) et le gazoduc transsaharien de 4.128 km, un projet algéro-nigérian inscrit dans le cadre du NEPAD», soutient M. Lamamra.

Il a également rappelé que «le projet de liaison en fibre optique Alger-Aboja qui s'inscrit dans le cadre du projet de Nepad nous permettra d'optimiser l'usage des technologies de l'information et la communication et partant réduire la fracture numérique». Dans le même cadre, il a relevé que «le raccordement de la route transsaharienne aux réseaux des autoroutes algériennes et les autres infrastructures à l'instar des aéroports et les ports algériens contribuera à la facilitation du mouvement des marchandises dans notre continent et le reste du monde et à l'activation du commerce international à travers la réduction considérable des coûts du transport, et par conséquent, l'optimisation de la compétitivité des produits de notre continent dans les marchés régionaux et internationaux».

«Ces projets qui s'inscrivent dans le cadre de convention relative à la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF), en vigueur depuis le début de cette année, permettront le renforcement du commerce interafricain et ouvriront une nouvelle perspective pour nos partenaires chinois pour de nouveaux investissements dans notre continent dans l'intérêt des deux parties», a-t-il dit. M. Lamamra a formé le vœu de «maintenir notre dialogue régulier, sincère et fructueux sur les questions et le développement durable en Afrique et de voir la coopération dans le cadre de notre forum parvenir à la concrétisation de davantage de projets ambitieux qui prennent en considération les priorités de notre continent africain comme prévu dans l'agenda de l'UA pour l'horizon 2063 et les stratégies de développement national et les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU». A l'invitation de ses homologues chinois et sénégalais, M. Lamamra a participé les 29 et 30 novembre dernier, aux travaux de la session ministérielle au forum de coopération Chine-Afrique (FCSA) tenu à la capitale sénégalaise Dakar.

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE

Une délégation parlementaire algérienne prend part à la 16^e Assemblée parlementaire de l'UPM

Une délégation des deux chambres du parlement prend part à la 16^e session de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UPM), devant se tenir les 3 et 4 décembre courant au siège du parlement européen à Bruxelles, indique mercredi un communiqué du Conseil de la nation. Conduite par la sénatrice Leïla Brahimi, vice-présidente du Conseil de la nation, la délégation algérienne comprend des membres de la haute chambre du parlement et des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Mme Leïla Brahimi représentera le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil aux travaux du 7^{ème} Sommet des présidents de l'AP-UPM qui se tiendra le 3 décembre au Parlement européen. Ces réunions aborderont la thématique du «changement climatique dans la région méditerranéenne», les participants devant se pencher sur «les répercussions de ce phénomène sur les Etats et peuples du bassin méditerranéen», et proposer «des solutions idoines face à ce défi mondial».

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

CRA : Lancement d'une caravane de solidarité à destination des camps des réfugiés sahraouis

Une caravane de solidarité composée de 33 camions transportant plus de 730 tonnes de denrées alimentaires s'est ébranlée, mercredi à Alger, en direction des camps des réfugiés sahraouis. Cette caravane est organisée par le Croissant rouge algérien (CRA), en coordination avec le Croissant rouge sahraoui (CRS) qui a présenté la liste des produits alimentaires de base dont a besoin la population des camps des réfugiés sahraouis. S'exprimant à l'issue du coup d'envoi de cette opération de solidarité, la présidente du CRA, Saïda Benhabyles a insisté sur l'importance «d'aider la population sahraouie notamment en période hivernale», ajoutant que ces actions de solidarité que le CRA a l'habitude d'organiser viennent consacrer «les valeurs de solidarité du peuple algérien et ses principes humanitaires intrinsèques». Cette opération est le fruit des «dons des citoyens algériens solidaires avec le peuple sahraoui qui revendique toujours son droit à l'autodétermination et à l'indépendance», a relevé Mme Benhabyles.

ENERGIE

Achraf Benhassine nouveau gouverneur de l'Algérie à l'Opep

Le représentant de l'Algérie à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Achraf Benhassine, vient d'être nommé nouveau gouverneur du pays au sein de la même organisation, a-t-on appris mercredi auprès d'une source proche du dossier. M. Benhassine remplace, à cet effet, Mohamed Hamel, élu, en novembre dernier, secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), souligne la même source. M. Benhassine prendra officiellement ses fonctions à partir du premier janvier prochain, selon la même source.

MDN

ANP

Des tentatives d'introduction de plus de 3 qx de kif traités via le Maroc déjouées en une semaine

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, entre le 24 et le 30 novembre dernier, 11 narcotrafiants et déjoué des tentatives d'introduction de plus de 3 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc, indique mercredi le ministère de la Défense dans un communiqué. «Dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont exécuté, durant la période du 24 au 30 novembre 2021, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le contexte des opérations de lutte contre la criminalité organisée et «dans la dynamique des efforts intenses visant à contre-carrer le fléau du narcotraffic dans notre pays», des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, 11 narcotrafiants» et «ont déjoué des tentatives d'introduction de quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à 3 quintaux et 33 kilogrammes de kif traité», tandis que «28 autres narcotrafiants ont été

arrêtés en leur possession 62 kilogrammes de la même substance et 203740 comprimés psychotropes saisis dans diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires», ajoute le communiqué.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP «ont arrêté 6 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national».

Par ailleurs, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezam, Bordj Badji Mokhtar et Djanel, 55 individus et saisi 10 véhicules, 70 groupes électrogènes, 41 marteaux piqueurs, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, alors que 5 autres individus ont été arrêtés, 5 fusils de chasse, 4 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et 18250 paquets de tabacs ont été saisis à Ghardaia, Djelfa et In Guezam», relève le MDN. Dans un autre contexte, les Garde-frontières «ont déjoué des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 11804 litres à Tébéssa, El-Tarf et Souk Ahras, alors que 63 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Djanel, El-Oued, Béchar et Tébéssa», conclut le communiqué.